

FACULTE DES LETTRES

Analyse du discours éditorialiste portant
sur la campagne à la chefferie du Parti Québécois (1985):
la représentation des candidats femmes

LYNE GIRARD
B.A. linguistique

Mémoire présenté pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)
dans le cadre d'une entente entre l'Université Laval
et l'Université du Québec à Chicoutimi

Ecole des gradués
Université Laval

Juin 1990



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

A mes enfants, Benoît et Virginie

RÉSUMÉ

L'analyse du discours amène la linguistique dans les domaines de la parole et de l'au-delà de la phrase. Elle a permis d'analyser les relations entre les événements langagiers et leurs conditions de production et d'interprétation. Elle a permis d'étudier comment les situations de discours, dont en particulier les contraintes socio-idéologiques déterminent le fonctionnement des discours.

Dans ce travail, nous avons mis à l'épreuve une démarche d'analyse de discours inspirée des travaux de Henri Portine et de Georges Vignaux pour étudier un sous-genre du discours de l'information: le discours éditorial. Nous avons analysé des éditoriaux ayant porté sur la campagne à la chefferie du Parti Québécois (1985), événement politique durant lequel deux femmes et cinq hommes briguaient le poste.

Nous nous étions donné l'objectif d'étudier les stratégies de représentation véhiculées dans les éditoriaux sur les différents candidats et surtout de voir si ces représentations reflétaient ou non des rapports de sexage. Nous avons défini les rapports de sexage comme étant des manières sexistes de représenter les femmes.

Les grilles d'analyse nous ont amené à sélectionner nos objets discursifs et leurs caractérisations, à déceler la logique discursive qui gouverne les textes du corpus et finalement, à proposer une interprétation sur les représentations discursives construites. Nous avons essayé de cerner en fin de parcours du travail, les différences dans les représentations entre les candidats et candidates.

Ce mémoire veut donc être une contribution modeste aux recherches féministes et en plus il s'inscrit dans le courant sémiolinguistique d'analyse des processus de représentation.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord le professeur Khadiyatoula Fall qui a accepté de diriger ce mémoire et dont les remarques nous ont été fort utiles..

Mes remerciements vont aussi à Daniel Turcotte pour ses conseils qui ont été un élément déclencheur et décisif pour la rédaction de ce mémoire. Je remercie Jean-Pierre Deslauriers qui m'a accordé les conditions physiques et matérielles nécessaires à la rédaction du mémoire. Je dis également merci à mon amie Chantale Lebeuf qui a réalisé le travail de traitement de texte.

Finalement je tiens à remercier Michel, mon conjoint, pour son encouragement constant et sa confiance incommensurable dans mes capacités. De plus, par sa présence assidue auprès de notre fils Benoît (né en septembre 1986) il a contribué à amoindrir l'impact de mes absences auprès de celui-ci, à l'âge où le maternage est si nécessaire et bénéfique au développement d'un enfant.

3.5	La logique discursive	52
3.5.1	Construction des univers de sens	53
3.5.2	Les opérations logiques	59
3.6	Représentation d'ensemble de nos objets discursifs	78
3.6.1	Représentation des candidats femmes	81
CONCLUSION.....		84
Bibliographie.....		87
Annexes.....		92

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Parcours 1 - Repérage d'occurrences initiales	23
Tableau 2A	Parcours 2 - La constitution des termes LA PRESSE.....	27
Tableau 2B	Parcours 2 - La constitution des termes LE DEVOIR.....	28
Tableau 3	Parcours 4 - Formation du réseau d'objets discursifs.....	51
Tableau 4	Tableau des univers de sens.....	54
Tableau 5	Nombre de relations logiques par texte	78

LISTE DES ANNEXES

Annexe I	- Éditoriaux constituant notre corpus.....	92
Annexe II	- Relations dyadiques successives.....	105
Annexe III	- Légende des abréviations entre parenthèses	138

INTRODUCTION

Les rapports entre la langue et les femmes ont été étudiés par plusieurs sous-champs de la linguistique: l'éthnolinguistique, la dialectologie, la sociolinguistique et l'analyse de discours.

Dans le présent travail, nous nous situons dans le cadre de l'analyse du discours. Partant de différents éditoriaux ayant porté sur la course à la chefferie du Parti Québécois (1985) nous chercherons à déterminer à travers ce genre discursif, la ou les manières dont les candidats femmes ont été discursivement représentées.

La première partie du travail parle brièvement des études linguistiques reliées au langage des femmes, puis de l'apport de l'analyse du discours en linguistique pour finir par la présentation de la problématique de recherche.

La seconde partie situe l'analyse du discours dans le champ de la linguistique et indique le cadre théorique ainsi que la méthodologie utilisée dans ce travail.

La troisième partie est l'analyse de discours proprement dite. Nous y précisons la définition du sous-genre discursif qu'est l'éditorial à l'intérieur du genre information. Nous présentons ensuite les objets discursifs, repérons les arguments et leurs compositions logiques interpropositionnelles et interphrastiques. Nous tirons, pour finir, des interprétations sur les représentations discursives associées dans notre corpus aux candidats femmes.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE LANGUE / FEMME

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE LANGUE / FEMME

la langue n'est (...) pas ce lieu innocent de l'échange communicatif mais une indexation, sexuelle et sociale, discriminante, symptôme certes de la structure sociale, mais contribuant aussi à perpétuer ses discriminations voire à les renforcer.

(Houdebine A. M., Tel quel, 1977, no. 74, p. 91.)

1.1 Les études sur le langage des femmes

Les ethnologues, les anthropologues, à travers l'analyse des sociétés primitives, ont constaté qu'il existait dans ces sociétés des différences sociales basées sur l'appartenance sexuelle. Ils ont également remarqué que souvent dans ces mêmes sociétés, le comportement linguistique des individus pouvait se différencier à partir de critères sexuels. (P. Furfey 1944, Malinowski 1929, Capell 1966, Cowan 1964, Evans-Pritchard 1965, Frazer 1900, de Goeje 1939, Flannery 1946, Bogoras 1911, Boas 1911, Sapir 1929, Haas 1944, Bodine 1975).

Les sociétés modernes également ont fait l'objet de telles études. La sociolinguistique d'inspiration américaine a tenté de déterminer une co-variance entre l'usage

et la dominance de certaines unités linguistiques et le sexe des interlocuteurs (Lakoff 1975, Labov 1973, Firestone 1970, Zimmerman et West 1975, Kramer 1975).

On peut dire de ces différentes études qu'elles sont descriptives et non explicatives: elles n'indiquent pas le pourquoi de telles différenciations. Et en plus, ces études ne tiennent pas compte de la situation de communication, des modes d'énonciation, etc.

La psycholinguistique s'est intéressée à l'analyse des différences linguistiques homme / femme à partir d'autres aspects: étudier le processus interactionnel pour déterminer le nombre de tours de parole de chaque sexe dans une conversation homme / femme, analyser l'aisance de l'un ou l'autre sexe lors de l'élocution en public, étudier l'aptitude au bilinguisme des deux sexes, etc. (Zimmerman et West 1975, Kramer 1975, Hirschman 1975).

Ces dernières années, avec la montée du féminisme et la réflexion idéologique qui l'a accompagnée, de nouvelles recherches ont tenté de situer l'étude des différences linguistiques sur le plan de l'analyse des idéologies et de la domination des groupes. Ainsi a émergé un fort courant d'intervention visant à démasculiniser la langue à travers son lexique ou à féminiser certains mots (directeur / directrice, professeur / professeure, chercheur / chercheuse, etc.), et à promouvoir l'utilisation de termes plus neutres ne mettant pas en jeu le sexe. À travers ce combat sur le lexique se dessine la volonté d'une égalité au niveau de l'utilisation du langage entre homme et femme. La plupart de ces études féministes ont une dimension trop localisée, se cantonnant dans une linguistique de la phrase ou de ses constituants (lexique, syntaxe, phonétique, etc.).

L'analyse de discours va changer le champ d'observation du langage comme lieu de domination. S'il est vrai que la domination linguistique peut se marquer à travers des niveaux localisés (lexique, syntaxe, phonétique...), il est aussi vrai qu'elle peut passer à travers les stratégies discursives de représentation privilégiées par le discours.

1.2 L'apport de l'analyse du discours

L'action volontariste visant à démasculiniser la langue est un premier pas intéressant. Elle a constitué un premier niveau de conscientisation.

L'analyse de discours veut aller plus loin. Dans sa démarche, elle tente d'établir un pont avec différentes disciplines dont particulièrement la sociologie, l'histoire et les analyses idéologiques. L'analyse de discours pose le texte comme lieu d'élaboration et d'appropriation du sens. Benveniste définit le discours comme suit:

Nous en concluons qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours.¹

La problématique d'analyse s'est déplacée: il s'agit avec l'analyse de discours de voir la place dans le discours du sujet qui communique, du sujet qui construit des représentations, et selon l'approche de l'Analyse du discours français (ADF), à partir de lieux idéologiques donnés.

¹ BENVENISTE, E., Problèmes de Linguistique Générale, Paris, Gallimard, 1966, p. 129-130

1.3 Problématique

L'ancrage de l'analyse du discours sur des problématiques sociologiques et idéologiques nous a particulièrement intéressée. Nous étions également convaincue que la domination à travers le langage pouvait autant se matérialiser par le lexique que par la construction discursive des représentations. En effet, le discours est une activité symbolique qui construit des modes de connaissances et des modes de perception de ces connaissances. Un intérêt personnel marqué pour la politique québécoise et la place de la femme dans la société québécoise nous a poussé à voir comment, durant un événement particulier (la course à la chefferie du Parti Québécois, 1985), différents éditoriaux sur l'événement ont tenté de représenter les candidats femmes. Durant cette campagne à la chefferie, deux femmes étaient en lice face à cinq candidatures d'hommes. L'événement était d'importance car c'était la première fois au Québec que des femmes participaient à la course à la chefferie d'un parti politique.

Pour cerner les différences de représentation, nous passerons donc par l'analyse des différents éditoriaux ayant porté sur l'événement. Le chapitre qui suit tentera de situer l'analyse de discours dans le champ de la linguistique et de présenter le cadre théorique et méthodologique de la recherche.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

2.1 L'analyse de discours et ses orientations

Avant d'aborder la méthodologie d'analyse, nous allons rapidement situer la place de l'analyse du discours dans la linguistique moderne.

L'analyse de discours a, peu à peu, fait son chemin en réaction à l'opposition langue / parole ainsi qu'au cadre référentiel limité que constitue la phrase et même le texte. Le dépassement du texte était devenu nécessaire pour prendre en charge les conditions de production.

Saussure pose la langue comme seul objet de la linguistique. Il définit la langue comme une sorte d'institution sociale, un code commun à l'ensemble des locuteurs. La parole, quant à elle, serait une réalité individuelle trop soumise aux contingences particulières de la communication pour pouvoir être l'objet d'une étude systématique.

On pourrait dire que, dans le cadre de la linguistique européenne, l'analyse de discours serait née de la volonté de bâtir une linguistique de la parole.

Bally, Benveniste et Jakobson analysaient la langue dans sa fonction de communication ou comme activité d'énonciation du sujet parlant. Ils "cherchent à dégager comment le sujet parlant s'inscrit dans les énoncés qu'il émet."¹

L'approche française de l'analyse des discours sociaux, plus particulièrement l'analyse des discours politiques, relève de la même orientation. De nature strictement lexicologique au départ, elle s'est ensuite enrichie de l'apport du distributionnalisme américain et ensuite des théories de l'énonciation. Dans l'ensemble, l'analyse de discours sociaux visait à indiquer la détermination idéologique du discours.

La tradition américaine de l'analyse de discours est représentée par Z.S. Harris (Discourse Analysis, 1952). Z.S. Harris propose des règles d'enchaînement de segments au-delà des limites de la phrase. Cette méthode dit exclure les considérations sémantiques. Elle se soucie non pas de ce que le texte dit, mais de la manière dont il le dit. Cette méthode a connu une extension sémantique à travers l'analyse de discours politique en France avec les travaux de R. Robin, Malidier, Courtine, etc.

Pour résumer, nous dirons que ce qui caractérise ces différentes méthodes est le rejet de l'immanence du texte. Le texte est l'activité d'un sujet parlant. La production d'un texte reflète l'émergence du sujet dans le discours. Le texte porte les traces, les convictions ou contradictions idéologiques du sujet.

¹ MAINGUENEAU, D., Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Hachette université, Paris, 1976, p. 7.

2.2 Cadre théorique

L'analyse du discours établit un lien entre la linguistique et d'autres disciplines telles que la sociologie, l'histoire, etc. Elle est différente de l'analyse du contenu qui a tendance à dégager le sens sans tenir compte de la forme de l'expression, donc de l'organisation linguistique.

Il n'existe pas de théorie unifiée du discours. Le discours a donné lieu à de nombreuses définitions et selon la définition adoptée, une approche est privilégiée. C'est ainsi qu'il existe l'approche lexicologique, l'approche syntaxique, l'approche sémi-narrative, l'approche par les théories de l'énonciation, l'approche distributionnaliste.

Dans cette étude, notre but n'est pas de critiquer les différentes approches du discours mais plutôt d'intégrer quelques-unes d'entre elles comme l'indiquera notre méthodologie.

2.3 Méthodologie

Nous avons décidé de conjuguer dans ce travail deux grilles d'analyse: une élaborée par Henri Portine et une autre par Georges Vignaux. Nous avons trouvé dans ces deux approches des éléments d'analyse qui, nourris les uns par les autres, apportent une globalité d'analyse satisfaisante.

La grille d'analyse d'Henri Portine est présentée dans son article "Argumentation, texte, énonciation" paru dans PROTÉE à l'été 1984. Son approche est à la fois lexicale (dans l'étude des occurrences), lexico-sémantique (dans la recherche de relations entre concepts), lexico-syntaxique ("dans le repérage et la reconstruction des caractérisations") et pragmatique ("dans le travail sur l'effectuation en contexte des divers éléments").¹

Cette première grille d'analyse se résume en cinq (5) étapes ou cinq (5) parcours du texte. Le premier parcours consiste à repérer les occurrences initiales à privilégier lors de l'analyse. Cette sélection des occurrences peut être déterminée par plusieurs raisons: soit pour leur forte récurrence dans le texte, soit par la problématique même de la recherche.

Dans ce travail, nous retiendrons trois (3) occurrences de départ: deux (2) occurrences identiques pour tous les textes du corpus et une troisième qui varie selon les textes. Les discours éditoriaux choisis traitant de la course à la chefferie du Parti Québécois, nous avons donc retenu pour tous les textes "Parti Québécois" et "adversaire ou autres candidat-e-s". Les objectifs des différents éditoriaux retenus étaient de présenter individuellement les candidats. Le candidat ainsi privilégié par un éditorial donné déterminait notre troisième occurrence.

¹ PORTINE, H., "Argumentation, texte, énonciation", PROTÉE, UQAC, vol. 12, no. 2, été 1984, p. 27.

Ce choix d'occurrences donne le résultat suivant:

Texte 1 :	Bernard Landry	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s
Texte 2 :	P.M. Johnson	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s
Texte 3 :	P. Marois	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s
Texte 4 :	J. Garon	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s
Texte 5 :	B. Landry	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s
Texte 6 :	P.M Johnson	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s
Texte 7 :	P. Marois	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s
Texte 8 :	G. Bertrand	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s
Texte 9 :	J. Garon	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s
Texte 10:	F. Lalonde	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s
Texte 11:	Luc Gagnon	/	P.Q.	/	Autres candidat-e-s

Le second parcours a pour but d'analyser les modes de co-référenciation des occurrences tout au long du texte. Les reprises se présentent sous trois (3) formes: la répétition stricte, la reprise anaphorique et la reprise qualifiante. La répétition stricte consiste à répéter l'occurrence initiale; la reprise anaphorique est une substitution par un pronom; la reprise qualifiante est une substitution lexicale plus large que la reprise stricte. Le terme substituant fonctionne en écho du substitué mais laissant transpirer les appréciations plus ou moins subjectives du scripteur (par exemple: le voleur → le voyou).

Le troisième parcours, de la grille d'analyse d'Henri Portine, consiste à constituer les objets discursifs. On associe les occurrences initiales et leurs caractérisations. La caractérisation se rattache au terme:

exemples: Bernard Landry [se sait défavorisé dès le départ] (ligne 18, texte 1)

Dans une formation [aussi idéologique] (ligne 51, texte 2)

L'ensemble des caractérisations associées aux occurrences d'un terme dote ce terme d'une structure complexe qui peut comporter des formes concessives ou restrictives et éventuellement des contradictions (au sens logique). Le terme muni de cette structure est un objet discursif.¹

Le quatrième parcours est le réseau structuré entre les objets discursifs. Il s'agit de repérer les relations posées entre les objets discursifs et d'obtenir ainsi un "réseau articulé d'objets discursifs". Nous inspirant toujours de l'article d'H. Portine, nous identifions les marqueurs de la relation entre les objets discursifs et nous schématisons les représentations ainsi données grâce à ces mêmes marqueurs.

Finalement le cinquième parcours réfère à l'arrimage énonciatif, c'est-à-dire le repérage du texte par rapport à la situation d'énonciation, les rapports intertextuels, le rapport à l'univers social, le positionnement idéologique.

Ce cinquième parcours se fera à la toute fin de notre analyse, c'est-à-dire après l'application de la méthode de Vignaux, pour sortir des résultats globaux. Bref, nous utiliserons les quatre (4) premiers parcours de l'analyse de Portine, puis, l'analyse selon la méthode Vignaux (telle qu'elle sera décrite plus loin), pour ensuite étudier le cadre énonciatif

¹ ibid., p. 25

des discours éditorialistes afin de surtout voir comment les textes s'inscrivent dans des univers de valeurs.

Pour la deuxième partie de notre analyse nous nous inspirons de l'analyse argumentative des discours selon Vignaux. Nous nous limitons cependant à une partie de sa grille, soit celle qui touche les relations logiques entre les propositions.

Pour cette partie, nous étudions l'arrangement des propositions et comment cet arrangement conduit à une ou des conclusions (réseau articulé). Ces relations interpropositionnelles assurent une cohérence au discours. La liste des relations logiques retenues est la suivante:

<u>Incompatibilité:</u>	lorsque deux notions ne peuvent cohabiter dans le même domaine d'application.
<u>Conséquence:</u>	au sens commun d'effet "ceci entraîne cela".
<u>Implication:</u>	au sens logique "si x alors y"
<u>Opposition:</u>	entre les notions portant sur leur nature, leur identité, leur propriété, leur conséquence.
<u>Complémentation:</u>	relation d'association entre objets ou notions selon la complémentarité de leurs identités ou de leurs propriétés.

<u>Équivalence:</u>	les deux termes sont posés comme équivalents lorsqu'ils entraînent les mêmes effets ou lorsque le texte les définit comme de même nature, dotés de propriétés voisines, comparables ou identiques.
<u>Différence/discrimination:</u>	on pose la différence entre des termes, soit relativement à leurs effets, soit relativement à leur nature.
<u>Union:</u>	cette relation intervient plutôt comme processus d'assimilation, d'identification que comme processus d'addition.
<u>Hiérarchie:</u>	relation qui marque l'inégalité entre deux objets, avec comme conséquence la définition d'une supériorité donnée, en termes d'importance, de nature, de portée, de rôle.
<u>Clôture:</u>	coupure introduite dans la progression du discours pour signifier soit l'épuisement d'un thème soit qu'on va passer à autre chose.

Il est à noter que dans certains cas, il a été difficile de trancher entre "incompatibilité" et "opposition" ou entre "complémentarité" et "union". Mais ces difficultés n'ont été que très occasionnelles. Ceci est peut-être dû à l'inconsistance de la visée réelle du scripteur. De plus les marqueurs qui introduisent les relations logiques (ainsi, donc, alors, ou bien, quoique, etc.) peuvent jouer à plusieurs niveaux d'interprétation comme l'ont indiqué Ducrot et ses collaborateurs.

La reconstitution du réseau d'articulation des propositions et des objets discursifs permet de mettre en rapport les éléments qui semblent pourtant éloignés au départ.

L'organisation de l'argumentation ainsi rendue visible, permet de voir les stratégies discursives à travers lesquelles le message est présenté aux lecteurs et lectrices.

Finalement, ce n'est qu'après avoir établi le réseau d'objets discursifs (Portine) et le réseau articulé des propositions (Vignaux) que nous avons abordé l'énonciatif tel que décrit précédemment. Il s'agissait dans cette dernière partie, de voir quelles sont les connotations sociales, idéologiques ou sexistes que dégagent ces éditoriaux.

Notre analyse a voulu surtout se concentrer sur les traces sexistes que pouvaient dégager les éditoriaux dans la représentation des candidats femmes. Cependant en cours d'analyse on a vu que dans les textes se dégageaient les préjugés sociétaux (sur le physique, sur la filiation (ressemblance), sur la tradition) qu'il nous était difficile de passer sous silence.

Ces étapes décrites ci-haut constituent la méthodologie que nous utiliserons pour atteindre nos objectifs. Nous tenterons donc d'appliquer les démarches d'analyse de discours inspirées de Portine et de Vignaux à des textes éditoriaux. Le chapitre qui suit définit la fonction de l'éditorial et présente les différentes étapes de l'analyse.

CHAPITRE III

UNE ANALYSE DU DISCOURS ÉDITORIALISTE

CHAPITRE III

UNE ANALYSE DU DISCOURS ÉDITORIALISTE

3.1 Fonction de l'éditorial dans le discours journalistique

Pour définir l'éditorial, nous le comparerons à d'autres sous-genres du discours de l'information. Nous retenons le reportage et le commentaire.

Le reportage est davantage un récit dont la principale caractéristique serait d'être marqué par la présentation d'un événement. Le commentaire et l'éditorial, tout en étant différents l'un de l'autre, sont rattachés à des structures argumentatives à base de jugements et de raisonnements. Dans les deux cas, il y a intervention du locuteur qui se situe par rapport aux événements qu'il relate et qui donne des points de vue.

Le petit ROBERT 1 (1978) donne les définitions suivantes pour chacun de ces types d'articles de presse:

Reportage: Article, ou ensemble d'articles, dans lequel un journaliste relate de manière vivante ce qu'il a vu et entendu.

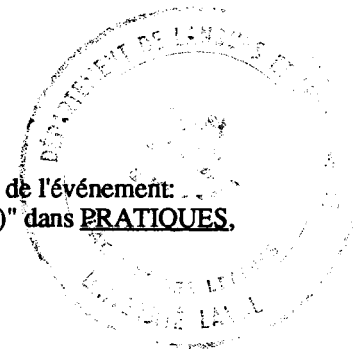
Commentaire: Ensemble des explications, des remarques que l'on fait à propos d'un texte. / Addition, plus ou moins oiseuse, à un récit.
Remarque, observation.

Éditorial: Article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue et qui définit ou reflète une orientation générale (politique, littéraire, etc.).

Par ces définitions, nous pouvons voir le degré d'implication du locuteur que demande chaque genre discursif. L'éditorial en est le plus imprégné. Cependant dans notre société québécoise, les journaux n'ont pas de fortes orientations politiques. Tous de centre-droite, les éditoriaux québécois, d'habitude, ne présentent qu'une analyse de la conjoncture, sans parti pris marqué. Le cas est différent dans un pays comme la France.

Nous parlions, précédemment, du degré d'implication que requiert chaque genre discursif et nous laissions entendre que seuls le commentaire et l'éditorial avaient des marques d'implication. Le reportage ne demande pas, en principe, d'implication de la part du locuteur. Néanmoins, le reportage étant ancré dans le "vécu-perçu"¹ du journaliste, nous pouvons tout de même trouver des traces d'implication. L'implication peut passer par un lexique connoté de façon méliorative ou péjorative selon que l'événement est bien ou mal perçu par le journaliste. Cependant il n'y a pas de place dans le reportage pour l'argumentation en tant que telle.

¹ Selon l'expression de MALDIDIÉ, D. et R., ROBIN, "Du spectacle au meurtre de l'événement: reportages, commentaires et éditoriaux de presse à propos de Charley (mai 1968)" dans PRATIQUES, vol. 14, Metz, 1977, pp. 21-57



Le commentaire, quant à lui, exige du locuteur une démonstration à l'aide d'arguments et de preuves. Il est centré sur un événement, ce qui constitue la différence majeure d'avec l'éditorial. Ce dernier part d'un événement mais le "décentre" pour le placer davantage dans une conjoncture. Au niveau linguistique, ceci peut se concrétiser, dans le cas du commentaire, par la présence plus forte de temps du passé.

Autres traits des commentaires,(...), la prévalence des segments où figurent les temps du passé: passé composé, imparfait le plus souvent, ou présent fonctionnant dans le texte comme équivalent de l'imparfait de description. (...)

Si dans les deux cas (deux commentaires analysés) la structure argumentative interdit de parler de récit, les exemples (narratifs, descriptifs, ou de discours rapportés) attestent que l'événement est encore à l'horizon.¹

L'éditorial, tout en se rattachant à la même structure argumentative que le commentaire, s'opposerait, par conséquent, à ce dernier par la dominance des temps du présent et du futur. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que l'éditorial replace l'événement dans une conjoncture, le moment actuel. L'événement est mis en relation avec autre chose.

Avec l'éditorial, l'événement se retrouve en quelque sorte "phagocyté" selon l'heureuse expression d'E. Le Roy Ladurie; la construction ne porte plus sur l'événement, mais sur sa signification: elle est une "sémio-logique". En effet, dans l'éditorial, l'événement n'est plus au centre de l'argumentation. Il n'y figure plus que par allusion ou comme rappel tenu; absent / présent, il n'est plus que signe. La construction de l'éditorial par là même l'oppose aux autres formes rhétoriques nécessairement prises dans l'empirisme.²

Notre travail ne se préoccupe que de la fonction éditoriale. Il ne sera donc pas question, dans les pages qui suivent, de vérifier les différences entre genres discursifs. Il

¹ Ibid., p. 47, nous soulignons.

² Ibid., p. 52.

s'agissait cependant ici de cerner la fonction spécifique de différents sous-genres afin de mieux comprendre notre choix de travailler sur des éditoriaux.

Nous pouvons dire, sans aller plus loin, qu'à prime abord, les éditoriaux portant sur la campagne à la chefferie du Parti Québécois semblent répondre à la définition et aux caractérisations mentionnées plus haut. De fait, ces éditoriaux partent d'un événement, la mise en candidature d'un candidat ou d'une candidate, pour placer cet événement dans la conjoncture de 1985. La plupart sont construits sur le même modèle soit, l'événement, le passé de chaque candidat ou candidate, sa marque en politique, ses qualités et défauts, son lien avec le PQ de 1985 puis la prévision d'échec ou de réussite comme participant à la course au leadership de ce parti politique.

En résumé, l'éditorial est un discours où le locuteur s'implique, se situe par rapport aux événements, donne des points de vue afin d'infléchir, d'orienter les jugements des lecteurs et lectrices. Voyons maintenant comment cela se traduit dans nos textes en définissant d'abord nos objets discursifs.

3.2 Les occurrences principales

Cette partie est le résultat de l'application de la grille d'analyse de Henri Portine. La méthodologie a été présentée précédemment (2.3 Méthodologie).

Notre corpus comprenait onze (11) éditoriaux (annexe I) relevés dans deux (2) quotidiens du Québec. Le Soleil n'a pas été retenu parce qu'il ne correspondait pas aux

critères qui ont orienté notre choix, soit la présentation des candidats et candidates. Parmi ces onze (11) éditoriaux, nous avons retenu neuf (9) occurrences qui constitueront nos occurrences principales. Cette course à la chefferie a mis en lice sept (7) candidats et candidates; chaque personne candidate constituait une occurrence mais, uniquement lorsque le texte avait comme objectif de parler de ce candidat ou de cette candidate. Lorsqu'un texte portait sur Pauline Marois, même si on retrouvait le nom d'un autre candidat ou d'une autre candidate, ce dernier n'était retenu que dans la classe d'occurrences "autres candidat-e-s". Cette dernière classe constituait une huitième occurrence. Finalement la neuvième occurrence retenue fut celle de "parti" puisqu'elle constituait le lien entre tous les candidats et candidates.

Chaque texte a été d'abord analysé séparément avec trois (3) occurrences initiales: "la candidature présentée", le "P.Q." et "autres candidat-e-s". Le tableau 1 qui suit indique les occurrences retenues pour chaque texte.

Tableau 1

Parcours 1 - Repérage d'occurrences initiales

	B. Landry	P.-M. Johnson	P. Marois	J. Garon	G. Bertrand	F. Lalonde	L. Gagnon	P.Q.	Autres candidats
Texte 1	X							X	X
Texte 2		X						X	X
Texte 3			X					X	X
Texte 4				X				X	X
Texte 5	X							X	X
Texte 6		X						X	X
Texte 7			X					X	X
Texte 8					X			X	X
Texte 9				X				X	X
Texte 10						X		X	X
Texte 11							X	X	X

La première étape a consisté à voir s'il y avait une cohérence entre le titre de l'éditorial et son contenu. En effet, à deux reprises, le titre n'était pas un bon reflet du contenu. Ainsi La Presse du 30 juillet 1985 titrait son éditorial "Il fallait bien un Garon dans la course". Le contenu de cet éditorial présentait deux candidats soit Guy Bertrand et Jean Garon; de plus, il n'était fait mention de Garon précisément qu'aux deux derniers paragraphes. Un deuxième exemple est tiré du journal Le Devoir du 6 août 1985 qui intitulait son éditorial "Un candidat écologiste". Ce texte constituait davantage une plaidoirie sur l'écologie que la présentation du candidat. Il était fait mention de la candidature que dans un paragraphe, le sixième, sur un total de dix paragraphes. Dans les deux cas, nous avons retenu comme principale occurrence ce que le titre indiquait c'est-à-dire "Jean Garon" dans le premier cas et "Luc Gagnon" dans le deuxième.

3.3 Les occurrences et leurs reprises

Les occurrences sont reprises dans un texte de différentes manières, ce qui contribue à la cohérence thématique du discours. Il peut y avoir une reprise patronymique (reprise du nom), une reprise par pronominalisation (il, celui-ci, ...) une reprise par substitution lexicale (Garon ... le ministre de l'Agriculture). Les substitutions lexicales exigent un emploi particulier des déterminants (articles définis, déterminants possessifs, déterminants démonstratifs, etc.).

Parmi ces différents modes de reprises, nous insisterons sur les reprises lexicales que H. Portine appelle reprises qualifiantes. Ces reprises qualifiantes établissent des équivalences sémantiques larges entre deux termes. Entre le terme de départ et sa reprise, il

peut y avoir un ajout d'information (Marois ... la ministre de la Main-d'oeuvre ... : de "Marois" à sa reprise "la ministre de la ...", une information nouvelle nous est donnée sur sa fonction).

Les tableaux 2A et 2B nous montrent la constitution des occurrences et leurs reprises dans les deux journaux.

Nous pouvons faire les constatations suivantes à partir des reprises qualifiantes. Dans La Presse, les occurrences "B. Landry", "P. Marois" et "J. Garon" sont reprises plusieurs fois par des substitutions lexicales qui reflètent leur titre de ministre. Par contre l'occurrence "P.-M. Johnson" utilise peu la reprise co-référentielle (substitution lexicale). Pourtant, il a dirigé cinq (5) ministères. Le renvoi à ce candidat passe par l'utilisation de déterminants définis ou possessifs en rapport avec des notions comme père, fils, position, popularité, vie, choix, fermeté, talent, etc. Autant d'éléments qui donnent une représentation plus élargie du candidat. G. Bertrand, F. Lalonde et L. Gagnon n'ont pas fait l'objet d'éditoriaux dans La Presse, ce qui est une indication de l'importance que ce quotidien accorde à ces candidatures.

Le journal Le Devoir a consacré un éditorial à chaque candidat et candidate. Les reprises qualifiantes sont nombreuses. Les principales remarques à apporter seraient l'accent mis sur le passé des candidats. B. Landry semble être un homme d'expérience en politique. P.-M. Johnson est, dès le départ, associé à son père. P. Marois est retenue par ses qualités mais rarement par son expérience. G. Bertrand est modalisé comme un grand rêveur. J. Garon est repris régulièrement par des termes qui renvoient à son style ou à son physique. F. Lalonde est qualifiée par sa courte expérience en politique et son passé syndicaliste. Quant

à Luc Gagnon, ses reprises, peu nombreuses, indiquent son influence minime dans cette course à la chefferie du Parti Québécois et la difficulté de l'éditorialiste à le rattacher à des notions.

Une observation des différents textes en rapport avec l'objet "autres candidat-e-s" indique une particularité du texte 6. Il ne présente aucune référence à "autres candidat-e-s". C'est un texte centré exclusivement sur P.-M. Johnson. Cette caractéristique révèle-t-elle une préférence ou une démarcation telle du candidat, qu'on ne juge même pas important de le comparer aux autres ?

TABLEAU 2A

LA CONSTITUTION DES TERMES - LA PRESSE

B. LANDRY	P.-M. JOHNSON	P. MAROIS	J. GARON	P.Q.	AUTRES CANDIDATS*
<ul style="list-style-type: none"> - ses ambitions - le premier (candidat) - homme de qualité - ses positions - sa déclaration - le ministre - son idéal - ses partenaires - son cabinet - une telle démarche - ses qualités de "vendeur" - ses tournées à l'étranger - ses priorités - le candidat de l'unité et du rassemblement - son action - son discours 	<ul style="list-style-type: none"> - le père - sa réputation - aspirant à la succession de R. Lévesque - sa déclaration - ses réponses - protagonistes - candidat(s) déclaré(s) - l'adversaire nouveau de R. Bourassa 	<ul style="list-style-type: none"> - ses formules interrogatives - la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu - son parti - ce langage - ses préoccupations - son propos - ses collègues - ses doutes - cette personnalité - première femme - ses convictions - son idéalisme - son crédo souverainiste - sa force 	<ul style="list-style-type: none"> - l'inclassable - sa fierté - sa longévité - candidature(s) - son langage concret - son parti pris - ce travailleur acharné - son comportement - ses attitudes - son autorité - sa rigueur - sa manie du détail - son apreté - le sens de l'humour terrien 	<ul style="list-style-type: none"> - clientèle péquiste - parti divisé et meurtri - les cadres supérieurs - les péquistes - les militants - parti régénéré - ses vedettes - ses capacités productrices - un intendant besogneux - vaste coalition - cette formation - groupe politique - son chef rassembleur 	<ul style="list-style-type: none"> - P.-M. Johnson (1-3) - le second (candidat) - homme de qualité (P.-M. Johnson) - son adversaire - protagonistes - B. Landry (2) - l'autre - candidats déclarés - des autres aspirants - vedettes - d'autres leaderships - peloton - Guy Bertrand (4) - candidatures - les concurrents
					<p>* les chiffres entre parenthèses réfèrent aux textes (tel qu'apparaissant à l'annexe I) dans lesquels on retrouve la reprise.</p>

TABLEAU 2B

LA CONSTITUTION DES TERMES - LE DEVOIR

B. LANDRY	P.-M. JOHNSON	P. MAROIS	G. BERTRAND	J. GARON	F. LALONDE	L. GAGNON	P.Q.	AUTRES CANDIDATS *
<ul style="list-style-type: none"> - le premier candidat (2) - le partisan péquiste - son fief personnel - l'engagement et le caractère - ses forces et ses faiblesses - juriste et économiste - ses ressources - son allocution - sa candidature (2) - ses études économiques - l'homme (4) - son initiative - sa présidence - son talent - sa performance - le ministre (2) - son texte - cette franchise - le vieux militant (2) - cette manière retournée - ses prises de position - souverainiste (2) - son engagement - du candidat (4) - étatiste - ses couleurs - ses perspectives - son attachement 	<ul style="list-style-type: none"> - médecin et juriste - sa seule vraie carrière - son père (2) - du candidat - sa proximité intellectuelle et affective - le fils - sa vie - ses convictions - cette façon singulière - cette démarche - l'homme politique (3) - ses idées - ses projets politiques - la manière Johnson (4) - sa force politique - sa position - sa popularité - son dossier législatif - Ministre du travail - Ministre des affaires sociales - Ministre de la justice - Ministre délégué au secrétariat des affaires intergouvernementales - l'homme (4) - ses choix - ses interventions (2) - sa fermeté - son talent - ses réactions - sa force - sa conception de l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> - la notoriété (2) - la troisième candidate - cette visibilité - la première candidate femme - cette carrière - sa génération - ces propos - sa franchise - sa sobriété - ce courage - ses chances de succès - cette touche de réalisme - sa profession de foi en la souveraineté - son programme - candidature - la deuxième génération péquiste 	<ul style="list-style-type: none"> - militant péquiste - avocat - sa déclaration - ses convictions - ses conseils - cet habile orateur - ce prospère plaidoyer nationaliste - sa tentative - sa planète - le militant - ses rêves - cette candidature - la croisade de M. Bertrand - partant sans illusion 	<ul style="list-style-type: none"> - le ministre de l'agriculture - sa démarche - ses collègues - ses chances tenues - son renom - ses dossiers (2) - le personnage - sa bonhomie - ses réparties - sa gouaille - son mentor - sa rondeur - sa façon de travailler obsessionnel et acharné - le populisme naturel - son image - ses administrés - seul membre du cabinet - sa marque - ministre (2) - ministre sectoriel - ses propositions - sa propre machine - l'universitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - son assermentation - sa candidature - inconnue - sa famille syndicale - son poste - femme de tête et de décision - son limogeage - son étoile - ses appuis - son entrée - son arrivée - son passage à la Condition féminine - sa défaite - sa démission - son allocution - la candidate des projets sociaux - candidate d'une idée - cet exposé - son ancien discours syndical - sa courte expérience de 1984 - la candidate - sa campagne 	<ul style="list-style-type: none"> - la candidature de L. Gagnon - le jeune et valeureux politicologue - son nom - la déclaration de M. Gagnon - sa mise - l'éventuel candidat (2) - ses exemples - ses formules - son modèle économique - du dernier candidat - sa présence 	<ul style="list-style-type: none"> - formation politique - club affairé - un parti gonflé à blanc - ce champs de ruine - gouvernement Lévesque - Parti majeur - une formation - sa reprise - le péquiste de base - les péquistes - un Parti au pouvoir - Parti nationaliste - élite péquiste sérieuse - famille péquiste - centre progressiste et pragmatique - son idée 	<ul style="list-style-type: none"> - les candidats (5) - l'aspirant P.-M. Johnson (7-9-11) - le favori-P.-M. Johnson (7) - B. Landry (7-9) - stars (7) - la brochette d'aspirants - les prétendants déclarés (9) - autres candidats (9-10-11) - adversaires (10) - 4 candidats (11) - sa manière-Johnson (11) - J. Garon (11) - le ministre de l'Agriculture (11)
<p>Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de fois que l'éditorialiste utilisait cette reprise.</p>								<p>* les chiffres entre parenthèses réfèrent aux textes (tel qu'apparaissant à l'annexe I) dans lesquels on retrouve la reprise.</p>

3.4 Les prédications

Nous avons jusqu'à présent parlé des occurrences et de leurs modes de reprise. Nous avons privilégié un mode de reprise particulier, c'est-à-dire les reprises qualifiantes. A partir de ces reprises, on peut déjà percevoir les images construites autour d'un candidat ou d'une candidate et les perspectives choisies par l'éditorialiste dans sa présentation.

Maintenant, nous allons analyser les caractérisations rattachées aux occurrences. D'un point de vue linguistique, occurrence + caractérisation peut renvoyer à la dichotomie thème (ce dont on parle - occurrence) / prédicat (ce qu'on en dit - qualités, attributs, propriétés, etc.).

La Presse - Constitution des objets discursifs (caractérisations)

Texte 1 - LA CANDIDATURE DE M. BERNARD LANDRY

Texte	Occurrences	Caractérisations
La candidature de M. Bernard Landry (La Presse, 04/07/85)	Bernard landry (et ses reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - avait reconnu ses ambitions - incarne un courant profond du parti - se sait défavorisé en début de joute - énonce ses positions sans aucune ambiguïté
	sa déclaration	<ul style="list-style-type: none"> - écrite avec fermeté et sur le ton de la certitude
	démarche	<ul style="list-style-type: none"> - laisse planer des doutes - condamnant le PQ à l'ambivalence et aux contradictions
	B. Landry	<ul style="list-style-type: none"> - souverainiste - concilier idéal avec volonté populaire - respect de la résolution du congrès - souveraineté et liberté s'exercent

démarche	<ul style="list-style-type: none"> - incompréhensible, précipite le PQ dans un désarroi, etc. - progressiste - langage abstrait - montre à juste titre - l'État doit jouer un certain rôle - imagination et dynamisme - qualités de "vendeur" sont indiscutables - promotion du Québec à l'étranger - création d'emplois durables - chômage des jeunes le préoccupe - priorités: création directe d'emplois et "ouverture sur le monde" - candidat de l'unité et du rassemblement - ne pratique pas ce qu'il prêche - clarifier action et discours
B. Landry	
P.Q. (reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - course à la succession - démission de son chef - traversé par des courants - tendance révisionniste - changement profond - appuis majoritaires - choix d'un président - ambivalence et contradictions - écarte toute discussion sur la souveraineté - respect de la volonté populaire - exercer la souveraineté - déchirements depuis deux ans - nouveau désarroi idéologique - divisé et meurtri
autres candidat-e-s (reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - acte de candidature - plus discret - homme de qualité - courant profond au Parti - tendance révisionniste - plus d'attitudes que de convictions - faveur populaire - attirera appuis majoritaires - éventuel chef de gouvernement - sans abuser de l'autre

Dans ce premier texte, nous pouvons constater que B. Landry est caractérisé d'une part par son expérience et, d'autre part, par la contradiction qu'on tente de faire ressortir entre son action (démarche) et son discours (déclaration). Le Parti Québécois est représenté

Autres candidat-e-s (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - idéologique - évincé le fondateur - régénéré - protagoniste - Bernard Landry - fidèle à l'article 1 - respectueux du congrès - plus souverainiste - éviter discussions
--------------------------------------	--

Ce deuxième texte, portant sur la candidature de Pierre-Marc Johnson, caractérise ce dernier sans faire ressortir de traits négatifs, tout au plus un petit "moins souverainiste qu'il le dit" (ligne 38). L'accent est mis sur son apparence physique (par rapport à son père, notamment) et sur son but clairement énoncé "conserver le pouvoir" que l'on retrouve également dans le titre de l'éditorial. Le PQ est représenté dans sa division interne et sa quête d'un leader. L'occurrence "autres candidat-e-s", tout comme le premier texte, est caractérisée par un candidat, soit Bernard Landry, à la différence cependant qu'on ne parle pas véritablement de ce dernier. Landry est cité sans qu'aucun attribut ne lui soit accolé.

Texte 3 - LA CANDIDATURE DE MME PAULINE MAROIS

Texte	Occurrences	Caractérisations
La candidature de Mme Pauline Marois (La Presse, 23/07/85)	P. Marois (et reprises) Ce langage	<ul style="list-style-type: none"> - prose diffuse - formules interrogatives prudentes - à gauche des candidats - volet social-démocrate - égalités des chances, redistribution de la richesse, décentralisation des pouvoirs - place aux jeunes, aux personnes âgées, aux femmes - réussite vs vulnérabilité de notre société, inégalités des régions, prix social et économique du chômage - "défi du plein emploi" - occupe le premier plan de son discours

Ses doutes

- thèmes sociaux des années 70
- se distingue des autres candidats
- appuis des collègues "sociaux" et mouvement syndical
- critique envers son Parti et ses vedettes
- posent des questions épineuses au Parti
- se présente avec lucidité
- une voix de plus pour une société plus juste ...

Cette personnalité

- sincérité et générosité
- première femme convoitant la direction d'un parti au Québec
- convictions profondes, idéalisme, sorte de volontarisme teinté de romantisme
- voie difficile
- témoigne du trajet de tant de femmes
- représentative de son Parti
- en garde contre les séductions de l'économie
- credo souverainiste
- critique son Parti
- pas politicienne = force
- expression de valeurs, vérités
- démarche exemplaire ≠ victoire

P.Q.
(et reprises)

- direction brigüée par candidats
- social - démocrate éloigné
- représentation injuste
- ses vedettes
- belle image bichonnée, maquillée, présentée à la moderne
- refaire preuve de sa nécessité et son plein d'énergie
- outre l'indépendance, qu'offre-t-il?
- capacités productrices stérélisées
- ankylosé par le pouvoir
- intendant besogneux
- toutes tendances
- au centre
- oublier souveraineté
- tournure sous d'autres leaderships

Autres candidat-e-s
(et reprises)

- P.-M. Johnson
- moins à gauche
- se définir, se situer par rapport à elle
- le plus différent
- différents
- critiqués

Ici nos objets discursifs sont caractérisés d'une manière différente des deux textes précédents. D'abord, notre occurrence principale, Pauline Marois, est caractérisée non pas par son passé ou par son expérience mais par son programme et ce qu'elle propose. On met aussi l'accent sur la différence entre elle et les autres candidats et également entre elle et son Parti. Le fait qu'elle critique son Parti est repris plusieurs fois, indiquant ainsi qu'elle est en opposition avec ce même Parti. De même, on tente d'établir une différence entre elle et la réalité politique.

L'occurrence "PQ" est également présentée différemment. On ne lui accole pas l'idée de division mais plutôt celle d'un Parti qui n'a plus d'énergie. L'occurrence "autres candidat-e-s" n'est pas associée uniquement à un seul candidat mais à plusieurs.

Texte 4 - IL FALLAIT BIEN UN GARON DANS LA COURSE

Texte	Occurrences	Caractérisations
Il fallait bien un Garon dans la course (La Presse, 30/07/85)	J. Garon (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - inclassable - fierté - longévité à l'Agriculture - impossible rêve de la fin des années 70 - pas à sous-estimer - répond à une clientèle réelle - langage concret, simplicité - le souci du retour au peuple - a beaucoup accompli à la direction de l'agriculture depuis 1976 - comportement et attitudes de M. Duplessis - il allait entendre et admirait M. Duplessis - réincarnation de M. Duplessis
	P.Q. (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - peloton grossit - vaste coalition - conservation du pouvoir - autres idéaux, heureux dans l'Opposition - éloigné de son objectif essentiel - perte de son chef rassembleur

Autres candidat-e-s
(et reprises)

- éclatement prévisible
- avec nouveau chef
- attachement à l'idée originelle
- grossie et modifiée
- en mutation
- séduits

- Guy Bertrand
- célèbre avocat, fervant indépendantiste
- pas à sous-estimer
- répond à une clientèle réelle
- personnalité
- pas de poids excessif à la souveraineté
- affaire classée (souveraineté)
- rebâtir Parti, objectifs socio-économiques
- tendances imprécises et incertaines
- idéaux
- définir positions nationales

Dans ce dernier texte tiré de "La Presse", l'occurrence principale, Jean Garon, est caractérisée par son passé et sa ressemblance à un homme politique connu (M. Duplessis). En ce sens, le profil du texte est semblable au texte 2 portant sur la candidature de P.-M. Johnson.

Le PQ est caractérisé par sa diversité à l'intérieur du Parti et son instabilité comme formation politique. Finalement, l'occurrence "autres candidat-e-s" fait référence d'abord à Guy Bertrand et à ce qui se rattache à lui, puis, aux différents aspirants à la chefferie. Malgré la forte récurrence du candidat Guy Bertrand dans ce texte, Jean Garon (notre occurrence principale dans ce texte) n'est pas mis en opposition directe avec ce candidat. En fait, cet éditorial présentait conjointement les deux candidatures malgré le titre qui évoquait plus Jean Garon: "Il fallait bien un Garon dans la course".

Une remarque d'ensemble se dégage des textes de "La Presse". Parmi les quatre (4) éditoriaux, les occurrences principales (chaque candidature) sont caractérisées de la même

manière, sauf dans le texte se rapportant à la candidate femme. En effet, l'éditorialiste caractérise les hommes à travers leur passé, leurs expériences. Seule la présentation de Pauline Marois n'a pas cette caractéristique. Ce choix, conscient ou non, peut être mis en parallèle avec l'adage disant que le passé est garant de l'avenir. Voulait-on laisser entendre que le PQ aurait un avenir incertain (ou du moins imprévisible) sous le leadership de Mme Marois? Ce sous-entendu est d'ailleurs renforcé par la mention qu'elle est la première femme à se présenter à la direction d'un parti politique. L'absence de référence au passé de la candidate et la mention des propos novateurs qu'elle annonce, peut construire un sentiment d'insécurité chez le militant ou la militante face à une telle candidature.

LE DEVOIR - (CONSTITUTION DES OBJETS DISCURSIFS)

Texte 5 - LA CANDIDATURE DE M. LANDRY

Texte	Occurrences	Caractérisations
La candidature de M. Landry (Le Devoir, 03/07/85)	Bernard Landry (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - militant québécois - carrière universitaire remarquable en politique étudiante - engagement parallèle dans les organismes de droits de l'homme - au service de l'État depuis les études - fonction publique et carrière politique - a partagé les heures de peine et de gloire du mouvement souverainiste - au service d'une cause: construction de l'État et souveraineté du Québec - connaissance de l'État - expérience significative et limitée au secteur économique - discours pour le secteur privé et du pouvoir public - philosophie et pratique de concertation - expérience française: stagiaire au ministère français des Finances

- vastes synthèses
 - ministre d'État au Développement économique: convictions, sensibilité
 - ouvrages considérables à l'avenir économique québécois
 - nécessité de concertation
 - les sommets québécois
 - à l'aise dans des sphères plutôt théoriques
 - candidat idéal pour présidence de quelque Office de planification
 - performance comme ministre des Relations internationales et Commerce extérieur
 - gérer le tangible
 - idéaliste, tenace, travailleur, discipliné vindicatif, capable d'éclats, direct ..., habité d'une vitalité, discipliné
 - patient, recherche de compromis, compréhension des cultures étrangères, courtois
 - riche ensemble d'expériences
 - expériences limitées
 - exploite domaine avec expertise qu'il a acquis
 - prudent dans d'autres directions pourtant essentielles
 - souverainiste
 - manière consistante avec positions antérieures
 - réconcilier toutes les tendances du PQ
 - habileté politicienne
 - convictions profondes
 - sens politique indiscutable
 - se rallie à la décision du congrès
 - refuse élections sur la souveraineté
 - respect et démocrate
 - peu loquace sur l'article 1 du PQ et la décision du congrès
 - termes directs et francs
 - formules volontaristes
 - continuité d'une option
 - monde désuet à une majorité de Québécois
 - candidature de qualité égale à son attachement au Québec, sa première valeur
 - militant fervent
-
- succession
 - victoires et défaites
 - idéal - souveraineté
 - soudé par la souveraineté

P.Q.
(et reprises)

Autres candidat-e-s (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - éclater à l'automne 1984 - tendances diverses - programme vs décision - intéressants débats
--------------------------------------	--

Ce premier texte du Devoir, sur les candidats et candidates à la chefferie du Parti Québécois, est caractérisé par l'accent porté sur l'occurrence principale (le candidat ou la candidate) par rapport à nos deux autres occurrences retenues (PQ et "autres candidat-e-s").

La constitution de notre premier objet discursif, le candidat Bernard Landry, se fait autour de l'expérience du candidat, de ses forces et faiblesses. Le PQ est décrit à travers son passé et ce qu'il est aujourd'hui. Notre dernier objet discursif est très peu caractérisé puisqu'il n'en est fait mention qu'une seule fois.

Texte 6 - LA CANDIDATURE DE M. JOHNSON

Texte	Occurrences	Caractérisations
La candidature de M. Johnson (LE DEVOIR, 06/07/85)	P.-M. Jonhson (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - est passé de l'université au Conseil des ministres - carrière entière dans l'univers politique - naissance: père élu député - à 15 ans: père chef U.N. et opposition - à 20 ans: père chef du gouvernement - a toujours été dans une atmosphère politique - fonction du père convoitée - initiation singulière enrichie aux réalités du service public - idées conçues venant de son l'héritage et/ou par action politique directe

- a occupé rapidement une place centrale au Parti
- façon singulière d'exister politiquement
- fidèle et loyal
- entité politique en lui-même
- importantes fonctions et 5 ministères depuis 1976
- attiré par le projet de souveraineté
- parmi la génération qui a bâti le P.Q.
- s'impose par une manière
- idées peu audacieuses
- capable d'une partisanerie cinglante
- attitude propre
- a gardé de subtiles distances
- crédibilité renforcée par la détérioration du P.Q.
- a amorcé des virages majeurs
- solidaire des politiques du régime
- statut particulier
- situation délicate après sondage
- popularité excède celle de René Lévesque
- dossier législatif mince
- n'est pas le pompier de service
- principal responsable des coupures et négociations majeures avec médecins
- négociation contrôlée avec les policiers
- inspira le projet d'accord constitutionnel du Gouvernement Lévesque
- qualités et attitudes complexes et déroutantes
- prudent, souple, à l'aise ..., distant, affable, capable de susciter de fortes loyautés
- inflexible, fermeté (dureté)
- bon pour dissoudre les crises
- a publié des "réflexions sur la conjoncture" - (Presse, 1983)
- entretien au Devoir sur le statut du Québec
- fait face à des ruptures brusques et décisives
- son pragmatisme: conciliation et affirmation
- réagi plutôt qu'initié
- forces dans situations dégradées
- diagnostics justes
- ouvre des pistes utiles
- généralités sur l'économie
- fait part à toutes les bonnes oeuvres
- attente d'un autre volet
- capable de générosité, franchise, et courage

P.Q. (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - sera juge - succession - thèse de souveraineté - pouvoir dix ans après sa création - affairé à dresser liste d'ennemis - gonflé à blanc - sans force politique - désarroi, crise profonde - fragmentation
Autres candidat-e-s (et reprises)	- Nil

La principale remarque que l'on peut tirer de ce texte est qu'il se concentre uniquement sur deux objets discursifs, soit le candidat et le P.Q.. En évacuant le troisième objet discursif, le texte insiste sur le lien entre le candidat et le Parti.

La caractérisation de notre principale occurrence est construite autour de son expérience renforcée de ses origines familiales (père). L'éditorialiste insiste également sur certaines attitudes qui le démarquent dans sa carrière ministérielle (négociations, prises de positions, attitudes complexes, etc.).

Texte -7- MME MAROIS, CANDIDATE

Texte	Occurrences	Caractérisations
Mme Marois, candidate (LE DEVOIR, 23/07/85)	Pauline Marois (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - membre du cabinet péquiste depuis 1981 - opposition crédible à R. Bourassa - notoriété: phénomène récent, soudain, fascinant - derrière P.-M. Johnson pour le leadership

- succès égal à P.-M. Johnson pour opposition à Robert Bourassa
 - distance clairement Bernard Landry
 - "profil"
 - subconscients à déconditionner
 - carrière: n'est pas convaincue elle-même
 - du travail social à l'administration des affaires
 - des groupes communautaires aux cabinets politiques
 - bon témoin du trajet des femmes de sa génération
 - ministre d'État à la condition féminine
 - chef de cabinet
 - a été Premier Ministre intérimaire
 - n'a pas la capacité d'analyse, ni l'expérience, ni le sens politique, flair limité
 - propos surannés
 - énergie redoutable vs manque d'expérience
 - efficace
 - convaincante
 - mandat complexe de dossiers
 - mis en oeuvre de politiques
 - fermeté et connaissances des dossiers
 - (son courage) opinion favorable
 - manque d'expérience dans les relations fédérales - provinciales
 - bonne intuition
 - retour aux sources vs remise en question
 - sourdine au credo social et économique du P.Q.
 - profession de foi dans la souveraineté ≠ programme
 - cherche le lien entre orthodoxie et autonomie provinciale
 - représentative de son Parti
 - candidature crédible et intéressante
 - la décentralisation, la redistribution des richesses, à l'égalité des chances
 - comme M. Bernard Landry
-
- présidence
 - choix d'un leader
 - cocarde progressiste
 - stars du même sexe
 - déconfiture à l'espoir
 - consolider sa reprise

P.Q.
(et reprises)

Autres candidat-e-s (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - difficulté à juger d'elle - à questionner - credo social et économique - gauche attend un messie - représentation - goût du risque et maturité - aspirant au leadership du P.Q. - P.-M. Johnson - B. Landry - succès égal aux élections - candidat déclaré depuis longtemps - lien entre orthodoxie et autonomie - défend l'autonomie provinciale
--------------------------------------	---

Notre première occurrence, la candidate Pauline Marois, est caractérisée par son expérience et ses qualités, tout comme les occurrences principales des textes précédents. Cependant on associe aussi la candidate à son sexe (première femme, bonne intuition, témoigne du trajet de tant de femmes, etc.).

Texte 8 - LE CANDIDAT GUY BERTRAND

Texte	Occurrences	Caractérisations
Le candidat Guy Bertrand (LE DEVOIR, 24/07/85)	Guy Bertrand (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - candidature inopinée - avocat bien connu - comble un vide - résistance souverainiste - sorte d'avenir au Québec souhaité - orthodoxe avant l'heure - indépendantiste par U.N. - orthodoxe - donne conseils au P.Q. - reprise de la politique active - tentative échouée en 1970 - héraut de la reconquête du P.Q. incertain - courant marginal - rupture spectaculaire - action d'éclat

P.Q. (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - déclaration d'indépendance unilatérale du Québec en 1980 - "déchéance de la souveraineté britannique sur le territoire québécois" en 1982 - persuadé d'être sur la lune - meilleure foi du monde - reproche au P.Q. - élection référendaire: retrait des propositions constitutionnelles - pure indépendance - symbole - faire valoir une idée
Autres candidat-e-s (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - brochette d'aspirants à la présidence - conseillé - "virage fédéraliste" - reconquête éventuelle - détachement d'individus représentatifs - Conseil National de 1980 - flirter avec le pouvoir - "dérapage récent" - dissidents absents - aventure marginale
	<ul style="list-style-type: none"> - absence de la souveraineté

Ici , le candidat présenté, Guy Bertrand, est caractérisé par son appartenance à une idée, celle de l'indépendance du Québec. Cet attachement est associé non pas à des réussites ou à des expériences, comme dans les textes précédents, mais à des actes spectaculaires et démesurés. Se construit ainsi l'image d'un marginal et d'un extrémiste.

Texte 9 - LE CANDIDAT JEAN GARON

Texte	Occurrences	Caractérisations
Le candidat Jean Garon (LE DEVOIR, 30/07/85)	Jean Garon (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - suspense très transparent - candidat à la présidence - démarche plus difficile à saisir - vision particulière / ses collègues - peu d'incursions publiques hors de ses dossiers - coloré, familial (comédien) - image double - ton du terroir / expert en droit fiscal - couloirs de l'Université Laval / silos et étables - un des seuls à pratiquer - tempérament coupant (brutal) - qualités et défauts des leaders controversés - mémoire de M. Duplessis - conception autoritaire du pouvoir - simplicité publique / cynisme - amabilité mal contrôlée - bon ministre de l'Agriculture - proche de ses administrés, maîtrise de dossiers, efficace et tenace - même portefeuille pendant neuf ans - laisse sa marque et a pris des virages importants - zonage agricole, drainage des terres, production céréalière, protection des productions, commercialisation et mise en marché, autosuffisance alimentaire - querelle avec UPA - grand ménage aux Pêcheries - ministre sectoriel - programme flou - pose la question nationale - rallier à la position de René Lévesque - dénonce le gouvernement Mulroney - pas très clair - balkanisation tranquille du Canada - développement économique et de "qualité de vie", souci de l'environnement, énergie comme moteur de l'investissement

	<ul style="list-style-type: none"> - bonne orthodoxie social-démocrate - prétend être le seul véritable héritier de René Lévesque - peuple sacralisé - paternaliste - laisse aller à faire "peuple" - peu de réussite sur route populiste - talent moins évident que son modèle - seul sur cette route
<p>P.Q. (et reprises)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - présidence - sérieuse jusqu'au puritanisme - schéma de pensée hérité de l'étapisme et du traumatisme référendaire - accueil qu'il réservera
<p>Autres candidat-e-s (et reprises)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - démarche difficile - vision différente - programmes flous - nagent dans la brume confondante - fascinés par les affaires publiques - "faces à claques"

La lecture des caractérisations accolées à notre occurrence principale, nous fait remarquer une utilisation fréquente de mots à connotation négative (difficile, peu d'incursions publiques, coupant, brutal, défauts, controversés, mal contrôlée, etc.). De plus, l'utilisation que l'on fait de comparaisons fait ressortir sa différence par rapport aux autres ainsi que les contradictions du personnage (comédien / politicien, ton du terroir / expert en droit fiscal, couloirs de l'Université / silos et étables, etc.).

Texte 10 - MME LALONDE, CANDIDATE

Texte	Occurrences	Caractérisations
<p>Mme Lalonde, candidate (LE DEVOIR, 02/08/85)</p>	<p>F. Lalonde (et reprises)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ministre (non-élue) de la Condition féminine - non-membre du P.Q. en janvier 1985 - candidate au P.Q. en août 1985

- saut haut invraisemblable
 - prête à la défaite
 - défaite aux élections partielles
 - nouvel avatar
 - pique la curiosité
 - inconnue en 1984
 - plus familière en 1985
 - controverse qui l'a lancée
 - vice-présidente de la CSN,
présidente de la FNEQ, coordon-
natrice des fédérations syndicales
 - entretien Devoir: préoccupé de l'état
de santé des entreprises
 - prise en flagrant délit d'opinion
 - gagna l'estime de ceux qui
travaillaient avec elle
 - efficace, bouge
 - prend les devants et des risques,
tient tête
 - ascendance
 - entrée malaisée en politique
 - bref passage à la Condition féminine
 - défaite élections partielles: démission
 - meilleur résultat péquiste
 - talent politique
 - se définit comme candidate des
projets sociaux
 - social-démocratie ambitieuse
 - candidate d'une idée: politique de
plein emploi
 - projet exaltant
 - expérience très limitée au
gouvernement
 - puise dans son ancien discours syndical
 - programme mince
 - invite les péquistes comme en
passant
 - indifférence à la souveraineté
 - carrière politique d'ambitieuse façon
 - fonceuse
-
- assez vieille pour généalogies politiques
de ses vedettes
 - fait sentir le manque de vraisemblance
 - scepticisme
 - reconnaît et respecte victoires morales
 - projets sociaux
 - sans gauche organisée
 - coupé de la souveraineté, assagi
par le pouvoir

P.Q.
(et reprises)

Autres candidat-e-s
(et reprises)

- Parti libéral 1960, centre progressiste et pragmatique, se méfie des grands desseins
- question nationale chérie
- aventure
- laisse la place pour le talent
- social-démocratie modeste
- politique de plein emploi
- généalogie politique

Ce texte fait ressortir l'invraisemblance de la candidature. On établit dès le départ qu'elle n'a pas été élue et qu'elle n'était pas membre du Parti quelques mois auparavant. Elle n'appartient donc pas au Parti. Le profil qu'on donne de cette candidate est celui d'une syndicaliste, mise à la porte, qui cherche à se rattacher à un objectif (plein emploi) peu importe le lieu. Il est remarquable de constater qu'aucune allusion n'est faite sur sa nature de femme.

Dans ce texte, "P.Q." est caractérisé différemment. Il n'est pas associé à la division ni aux difficultés que traversent le Parti. Le lien de la candidate avec le Parti est pensé dans les capacités de ce dernier à accorder un peu de place aux nouveaux militants et militantes, en autant qu'ils aient du talent.

Texte 11 - UN CANDIDAT ÉCOLOGISTE

Texte	Occurrences	Caractérisations
Un candidat écologiste (LE DEVOIR, 06/08/85)	Luc Gagnon (et reprises)	<ul style="list-style-type: none"> - préoccupation pour l'environnement - un seul objectif de la campagne - "une nouvelle façon de voir" - questions soulevées - invitation à une conversion

	<ul style="list-style-type: none"> - exemples et formules font problème - thèses non vérifiées - modèle économique non-vérifié - rappelée: enjeu des prochaines décennies - courant de l'avenir - pas de crédit politique - présence utile pour les discussions
<p>P.Q. (et reprises)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - succession - absence de politiques écologiques
<p>Autres candidat-e-s (et reprises)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - absence des préoccupations écologistes touchées deux fois à sa manière à - l'écologie - qualité de vie, un des trois défis, projet axé ... - discours politique traditionnel

Ce dernier texte du DEVOIR caractérise nos objets discursifs de façon très limitative. Rappelons nous que ce long texte constitue davantage une plaidoirie en faveur de l'écologie et de la place de l'écologie au Québec. Notre principale occurrence semble plutôt servir de prétexte que de contenu du texte. A lire les caractérisations, nous ne pouvons même pas en déduire qu'il s'agit d'une campagne à la chefferie d'un parti politique. Le candidat est sans passé, sans expérience, sans qualités, sans défauts; cette candidature est présentée comme celle d'un écologiste jouant au Don Quichotte dans la course à la chefferie du Parti Québécois.

Il nous apparaît à travers ces textes que nos occurrences principales sont caractérisées de la façon suivante:

- Bernard Landry apparaît comme un homme honnête et d'expérimenté, mais vivant des contradictions entre son discours et son action;

- Pierre-Marc Johnson apparaît comme l'héritier de son père et comme personnalité unique capable de cerner les enjeux;
- Pauline Marois apparaît comme une première femme, avec un programme, mais déphasée par rapport au Parti et à la politique;
- Jean Garon est présenté comme la réincarnation de Maurice Duplessis, avec un populisme plus ou moins bien réussi qui transpire dans son comportement et ses attitudes;
- Guy Bertrand apparaît comme le radical, le souverainiste utopique;
- Francine Lalonde apparaît comme une syndicaliste qui frappe à la grande porte du Parti Québécois;
- Luc Gagnon n'est réellement pas un candidat. A travers lui, c'est plutôt la notion "moderne" d'écologie qui fait son entrée dans les thèmes de discussion de la campagne;
- Parti Québécois apparaît comme une formation politique divisée, désillusionnée et qui se cherche un chef qui saura revitaliser les troupes.

Outre ces caractérisations résumées, deux autres remarques peuvent s'avérer intéressantes quant à leurs influences sur les lecteurs et lectrices. La première consiste à accoler une même caractéristique à deux candidats. En effet, dans les textes 2 et 11, portant respectivement sur P.-M. Johnson et Luc Gagnon, l'association "une nouvelle façon de voir" est établie pour chacun des candidats. La seconde remarque concerne les textes 3 et 7 qui portent sur la candidature de Pauline Marois. Dans le texte 3, l'accent est mis sur la différence entre Mme Marois, le Parti et les autres candidats.

"... se situe nettement à gauche des candidats." (ligne 2)

"... se distingue des autres aspirants ..." (ligne 25)

"... se montre, en outre, critique envers son Parti ..." (ligne 31)

"... s'oriente à gauche, au moment où le P.Q. veut s'ancrer au centre ..." (ligne 59)

Au contraire, le texte 7 tente d'établir un rapprochement entre Mme Marois, le Parti et les candidats.

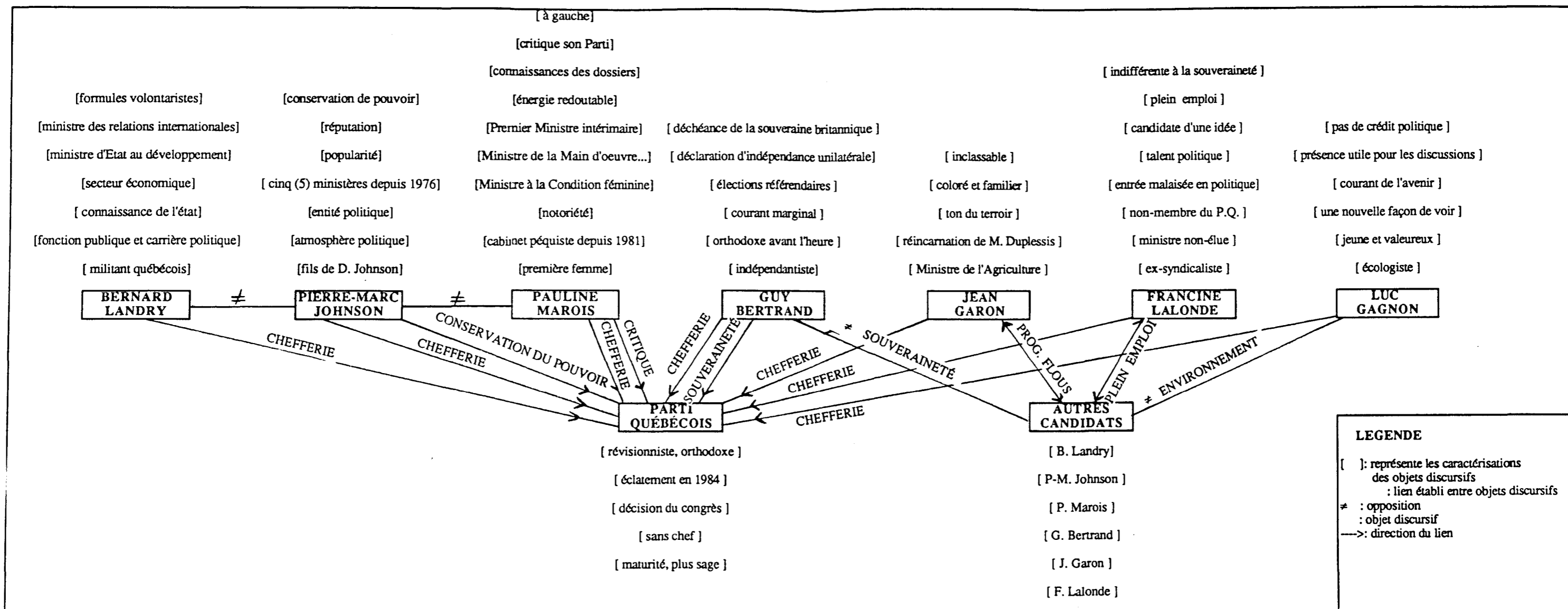
"... témoigne bien du trajet de tant de femmes" (ligne 54)

"Comme M. Landry ..." (ligne 54)

"En cela, elle est bien représentative de son parti" (ligne 140)

Après ce travail sur les caractérisations de nos objets discursifs, nous présentons une schématisation de ces objets et les relations qui se tissent entre eux. La formation des réseaux d'objets discursifs est construite grâce aux marqueurs de relation que nous pouvons retracer à partir des caractérisations. Ces dernières ne sont pas toutes mentionnées dans le tableau, seules les plus saillantes sont rapportées.

FORMATION DU RESEAU D'OBJETS DISCURSIFS



3.5 La logique discursive

Cette partie revient à une exploitation de la démarche d'analyse proposée par Georges Vignaux¹. Le travail de ce dernier rejoint sur plusieurs points celui de H. Portine présenté plus haut. En effet, Vignaux parle d'opération de sélection (le repérage des occurrences de Portine), d'opération de qualification (le repérage des caractérisations de Portine). La combinaison des opérations de sélection et celles de qualification réalisent les objets discursifs. La particularité du travail de Vignaux réside dans le fait qu'il propose un travail systématique sur la constitution des arguments et des stratégies argumentatives.

Dans cette étape-ci du travail, les arguments deviennent les unités de recherche. Ces arguments sont constitués par les propositions du texte. Le travail consiste alors à définir les modes de composition des arguments ou ce que K. Fall² appelle le réseau d'articulation des propositions. K. Fall indique que le réseau d'articulation est une délinéarisation du texte car il peut mettre en rapport des propositions proches tout autant que d'autres éloignées les unes des autres.

Les propositions se structurent pour constituer des univers de sens sur les objets discursifs et pour indiquer les opérations de raisonnement du texte. Nous appelons "univers de sens" des regroupements de propositions visant à fonder une représentation de l'objet discursif quant à sa nature ou son état, son rôle, sa fonction, etc. Les opérations de raisonnement sont tout simplement les opérations logiques entre les propositions selon la typologie de Von Wright qui a d'ailleurs inspiré Vignaux.

¹ Vignaux, G., L'Argumentation, DROZ, 1976.

² Fall, K., "Linguistique et lecture" in LANGUES ET LINGUISTIQUE, No. 14, 1988.

Travailler sur le réseau d'articulation des arguments consiste également à repérer leurs rapports temporels et aspectuels. Ainsi on peut se rendre compte de la manière dont l'énonciateur impose une cadence et une chronologie dans la présentation des arguments.

3.5.1 Construction des univers de sens

Deux univers sémantiques ont retenu notre attention: l'état ou la nature des objets discursifs ainsi que, l'expérience politique et la provenance des objets discursifs. A ce stade-ci, nous concentrons l'analyse sur les objets discursifs que sont les candidats et candidates.

TABLEAU DES UNIVERS DE SENS

	PASSE		PRESENT			FUTUR RESULTATS
	EXPERIENCE POLITIQUE	PROVENANCE	NATURE (qualités et défauts)	LIENS AVEC AUTRES CANDIDATS	LIENS AVEC LE P.Q.	
BERNARD LANDRY (textes 1 et 5)	économie, péquiste de première heure, défaites 1970 et 1973, victoires 1976 et 1981, expérience significative mais limitée au secteur économique, Ministre d'Etat au Développement économique, Ministre des Relations internationales et du Commerce, sens politique indiscutable	carrière remarquable en politique étudiante et organisme de droits de l'Homme, fonction publique, juriste et économiste, expérience française pendant ses études.	ambitieux, homme de qualité, idéaliste tenace, travailleur, discipliné, vindicatif, vitalité, capable d'éclats, direct, patient, compromis, compréhension cultures étrangères, courtoisie, souverainiste, progressiste, étatiste, imagination et dynamisme, engagement et caractère, convictions et sensibilité, style volontariste, attachement au Québec	légère comparaison avec Pierre-Marc Johnson (texte 1) (défavorable)	souveraineté clarifier action et discours respect de la décision du Congrès continuité d'une option	monde désuet perspectives au-delà volontarisme clarifier action et discours
PIERRE-MARC JOHNSON (textes 2 et 6)	Elu en 1976 et 81, cinq (5) ministères, Ministre du Travail, Minstre des affaires sociales, Ministre de la Justice, Ministre délégué au Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes.	héritage (physiologique) du père, univers politique (familial), médecin et juriste, de l'université au Conseil des Ministres, crise linguistique de 1969, la crise d'octobre 1970 et la thèse de la souveraineté	aisance, séducteur, réputation, sobriété, charme, intelligence, entité politique en lui-même, fidèle et loyal, manière, partisanerie cinglante, attitude propre, crédibilité forte, force politique, solidaire, prudent, souple, distant, affable, inflexible, ferme, générosité, franchise, courage	B. Landry (texte 2 seulement)	conserver le pouvoir entouré de 7 ministres et 7 députés fidèle à l'article 1 et respect de la décision du congrès Parti régénéré entretien au DEVOIR qui fragmentera le P.Q.	il réagit plus qu'il initie autre volet à venir séduction du peuple ?
PAULINE MAROIS (textes 3 et 7)	Ministre de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, membre du cabinet péquiste depuis 1981, Ministre d'Etat à la Condition féminine, Premier Ministre intérimaire, manque dans les relations fédérales-provinciales	Du travail social à l'administration des affaires, des groupes communautaires aux cabinets politiques	sincérité, générosité, convictions profondes, idéalisme, volontarisme, souverainiste, notoriété récente, soudaine, fascinante, profil, visibilité, énergie redoutable, franchise, sobriété convaincante, fermeté et connaissance des dossiers, courage, réaliste, représentative du Parti, représentative des femmes	-à gauche des autres -se distingue de P-M. Johnson -loin derrière P-M. Johnson pour le leadership mais à égalité pour les élections -distance B. Landry	volet social-démocrate appuis des collègues les plus sociaux cocarge progressiste de la deuxième génération au centre	démarche exemplaire qui conduit rarement à la victoire candidature crédible et intéressante de la deuxième génération
JEAN GARON (textes 4 et 9)	Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation depuis 1976 réussites majeures dans ce secteur	Expert en droit fiscal de l'Université Laval	inclassable, fier, langage concret, simplicité, travailleur acharné, comportement et attitudes de M. Duplessis, autoritaire, rigueur, manie du détail, apreté, coloré, familier, populisme naturel, simplicité publique, cynique, efficace, tenace, paternaliste, rondeur, façon de	Le texte 4 parle autant de Guy Bertrand que de Jean Garon. démarche plus difficile à saisir que les autres candidats Johnson et Landry: faces à claques	clientèles différentes véritable héritier de R. Lévesque ?	réincarnation de M. Duplessis. "Il en fallait au moins un dans cette course" seul sur cette route quel l'accueil lui réservera le PQ 1985
GUY BERTRAND (texte 8)	brève et peu convaincante tentative en 1970, déclaration d'indépendance unilatérale au Congrès National de 1980, déchéance de la souveraine britannique	indépendantiste par l'Union Nationale avocat bien connu	résistance souverainiste, habile orateur, prospère plaideur nationaliste, marginal, orthodoxe	comble le vide laissé par les autres candidats	orthodoxes reproche au PQ son virage fédéraliste et de flirter avec le pouvoir	tribune pour partants sans illusion à moins d'un miracle
FRANCINE LALONDE (texte 10)	Ministre (non-élue) à la Condition féminine, défaite aux élections partielles de 1985 contre Bourassa	CSN (vice-présidente, présidente de la FNEQ, coordonnatrice des fédérations syndicales), entreprise gérée par les travailleurs	femme de tête et de décision, fondeuse candidate d'une idée (plein emploi), indifférente à la souveraineté	social-démocratie modeste des autres plein emploi	projets sociaux non-membre du PQ six mois avant cette campagne au leadership, scepticisme de son entrée, talent politique	"..probablement ce qu'elle cherche (une place), à moyen terme, en entreprenant sa carrière politique d'aussi ambitieuse façon."
LUC GAGNON (texte 11)	nil	politologue	écologiste, jeune, valeureux	préoccupations écologistes absentes, Johnson et Garon	discussions à venir	pas d'éclatante performance électorale sa présence n'aura pas été inutile

Il ressort de l'analyse des formes temporelles que les arguments reliés au présent et au futur dominant sur ceux construits avec le passé. Les arguments du passé ne sont là que pour garantir ce que l'éditorialiste veut faire percevoir du présent et du futur.

a) Le passé

Les arguments du passé sont ceux qui viennent justifier la crédibilité d'un acte de candidature en insistant sur l'expérience professionnelle ou politique d'un candidat ou d'une candidate. Parmi nos sept (7) candidats et candidates, trois (3) ont un passé plus légitimé professionnellement et politiquement d'après les éditoriaux analysés. Le critère "provenance", c'est-à-dire l'expérience antérieure à l'entrée en politique, ressort plus nettement pour les candidats B. Landry et P.-M. Johnson.

Le parcours historique de B. Landry est mis en relief: péquiste de la première heure, défaites et victoires politiques, formation d'économiste qui l'a amené à occuper des fonctions de ministre dans le secteur de l'économie. Ainsi la candidature de Landry est légitimée puisque ce dernier est représenté comme un membre actif et de première heure au P.Q. (et non un opportuniste) et un habitué de dossiers politiques importants.

Quant à P.-M. Johnson, différents arguments crédibilisent sa candidature: ses fonctions ministérielles variées dans des secteurs - clés de la vie politique ainsi que ses deux (2) réélections éclatantes.

L'expérience politique de P. Marois est plutôt récente. Ses fonctions ministérielles ont été orientées vers des secteurs en rapport avec l'emploi, la condition féminine. P. Marois a surtout oeuvré dans des ministères à fonction sociale dont les impacts se situent surtout au

niveau provincial. Son engagement social - démocrate sur le plan provincial ressort plus nettement qu'une expérience qui serait tournée vers l'extérieur, c'est-à-dire les relations fédérales - provinciales ou les relations internationales.

Le passé de nos quatre (4) autres candidats et candidate est représenté soit comme trop limité au niveau des postes ministériels (Garon, malgré ses succès indéniables), soit comme insignifiant politiquement.

Concernant la provenance de nos trois (3) candidatures principales, celle de B. Landry ainsi que celle de P.-M. Johnson sont présentées comme assez variées. Landry est décrit comme déjà engagé politiquement dès sa vie étudiante (organisation d'étudiant-e-s, droits de la personne). Il est désigné comme déjà ouvert sur l'extérieur grâce à de nombreux stages effectués en France. On pourrait déduire de ces arguments sur la provenance que l'entrée en politique de B. Landry est un aboutissement logique. Quant à P.-M. Johnson, les arguments sur la provenance sont plutôt limités: on apprend tout simplement qu'il est issu d'une famille fortement politisée. Son expérience politique est plus marginale que celle de Landry puisqu'après avoir quitté l'université, il rentre tout de suite au Conseil des ministres.

Ce qu'on apprend de Pauline Marois ne fait que légitimer les fonctions qu'elle a pu assumer au sein des gouvernements péquistes (travail social, groupes communautaires, etc.). Les arguments du passé et de la provenance construisent P. Marois comme une candidate intéressante par son orientation social - démocrate, mais à qui il manquerait des connaissances en politique interprovinciale, en politique fédérale ou internationale.

b) Le présent

Les arguments du présent se construisent en comparant les candidates et les candidats entre eux et en indiquant les liens qu'ils entretiennent avec le P.Q., les politiques et l'idéologie du Parti. Autant pour B. Landry que P.-M. Johnson une relation actancielle avec le P.Q. est posée. Ce rapprochement est plutôt défavorable à Landry car faisant ressortir la nature ambitieuse du personnage (affirmation trop hâtive de ses ambitions avant même le départ de René Lévesque comparativement à la discrétion de P.-M. Johnson). En observant les éditoriaux, on se rend compte que ceux qui parlent de P.-M. Johnson le mettent très peu dans un rapport actanciel avec ses adversaires. Le texte 5, portant sur Johnson, ne fait aucune référence à un adversaire. Cette structuration actancielle qui ne met Johnson en relation avec aucun adversaire peut être interprétée comme la mise en scène d'une candidature tellement en avance sur les autres que la comparaison devient inutile.

P. Marois est celle dont les relations actancielles avec les autres candidats sont les plus marquées. Elle est celle dont on présente le plus d'éléments de démarcation ou de rapports avec les autres candidats. On indique qu'elle est plus à gauche que les autres. Selon les sondages, elle distancerait Landry, se situant derrière P.-M. Johnson. Toujours au niveau des sondages, elle aurait le même appui populaire que Johnson lors d'une élection provinciale contre Bourassa. Donc, P. Marois est présentée comme une candidate plus crédible pour l'ensemble de la population québécoise qu'à l'intérieur du Parti. On pourrait dire que la multiplicité des comparaisons actancielles dont P. Marois est l'objet indique que sa candidature est "l'événement journalistique" de cette course à la chefferie. Il s'agit donc de scruter les multiples facettes de cette candidature pour savoir si "l'inattendu" (l'élection d'une femme) peut advenir.

Concernant les liens avec le P.Q., B. Landry est présenté comme plus souverainiste que les deux autres candidate et candidat principaux. Néanmoins, il demeure respectueux de la décision du Parti de mettre en veilleuse l'option souverainiste. P.-M. Johnson est décrit comme le candidat qui évite les débats idéologiques à l'intérieur du P.Q. et qui est principalement intéressé à garder le pouvoir. Quant à P. Marois, elle est présentée comme une sorte d'idéologue: elle insiste pour que le Parti soit plus à l'affût des problèmes sociaux, de la décentralisation du pouvoir, de l'amélioration des conditions de vie des jeunes et de la situation des femmes. Il nous est apparu que la candidate se situait plus au dessus des problèmes de Parti et qu'elle luttait plus pour un réajustement des objectifs sociaux et démocratiques que pour une prise de pouvoir. Elle semble se présenter comme la "conscience morale" du Parti. N'est-ce pas encore implicitement reproduire l'image de la femme gardienne des valeurs traditionnelles?

c) Le futur

Les arguments du futur renvoient à ce que l'éditorialiste, en conclusion, attend ou déduit des différents candidats et candidate.

De B. Landry, il est souhaité qu'il puisse clarifier sa véritable position devant l'ambivalence du Parti (mise en veilleuse de l'option souverainiste). De P.-M. Johnson, il est attendu qu'il s'affiche plus comme initiateur de projets qu'un candidat qui ne fait que s'ajuster aux circonstances du moment. La conjoncture du P.Q. favoriserait sa candidature mais Johnson devrait démontrer une capacité de prise de décision. La candidature de P. Marois est présentée comme crédible et intéressante, exemplaire dans ses différents aspects sociaux mais malgré tout avec peu de chance de remporter la victoire. On peut se demander si cet échec

anticipé découle de son entrée plus tardive au P.Q., de la nature limitée de ses propositions (questions sociales) ou tout simplement du fait que dans le contexte politique québécois, l'avènement d'une femme à un poste politique aussi élevé est perçu comme prématuré.

3.5.2 Les opérations logiques

Après la description des univers sémantiques, nous observons maintenant les opérations de raisonnement du texte. Nous avons dit plus haut que nous inspirions de la typologie de Von Wright.

Le travail consiste à analyser ce que Vignaux appelle les relations dyadiques successives, c'est-à-dire les relations logiques entre deux propositions successives et ensuite de voir quel type de rapport logique le texte privilégie au sujet de tel ou tel objet discursif. Pour ne pas alourdir la lecture, nous avons placé en annexe l'analyse complète de chacun des textes. Nous présentons cependant ici, pour chaque texte, le nombre et les types de relations dyadiques.

Dans le texte 1 portant sur B. Landry, nous avons recensé:

- trois (3) incompatibilités: deux (2) entre l'idéal (souveraineté) de M. Landry et la volonté actuelle du peuple; une (1) entre son idéal souverainiste et la résolution du congrès.

- deux (2) conséquences: le révisionnisme qui entraîne un changement profond au P.Q.; l'attitude de Johnson qui amène des appuis au candidat.
- trois (3) implications: ce qu'impliquent les mises en candidature; ce qu'implique le respect populaire; ce qu'implique parvenir à ce qu'il prêche.
- quatre (4) oppositions: entre sa déclaration et les attentes; entre la résolution du congrès et toute discussion sur la souveraineté; entre les interventions de l'État et la société américaine ou ontarienne; entre la volonté de Landry et la réalité du Parti.
- quatorze (14) complémentations: huit (8) reliées à B. Landry (quatre (4) négatives et quatre (4) positives); deux (2) sur le candidat et les capacités de l'éventuel vainqueur; une (1) sur Johnson et la chefferie du gouvernement; trois (3) portant sur l'État, la société et la souveraineté.
- sept (7) équivalences: la démarche de Landry et le désarroi du P.Q.; la démarche de Landry et la confusion au sein du peuple; la souveraineté et la liberté; le progressisme et Landry; l'ouverture sur le monde et la croissance économique; arriver à clarifier l'action et le discours; succès de Landry et la promotion du Québec.
- quatre (4) différences: les qualités des hommes et les courants du P.Q.; le peuple et l'idéal de Landry; le silence et l'accession à la souveraineté; les possibilités d'intervention de l'État et les moyens pour le faire.

- trois (3) unions; Johnson et le révisionnisme; Landry et la souveraineté; Landry et la candidature d'union et de rassemblement.
- cinq (5) hiérarchies; qui portent sur les ambitions de Landry et la démission de R. Lévesque; sur la discrétion de Johnson et le départ de R. Lévesque; les explications à venir; deux (2) sur les priorités de Landry.

A partir de cette lecture, nous pouvons voir qu'il y a beaucoup de relations logiques qui construisent un effet négatif sur la candidature de Landry. Ainsi, trois incompatibilités par rapport au peuple et au congrès du P.Q., quatre oppositions par rapport à ses déclarations, deux équivalences et quatre différences.

Dans le texte 2 qui porte sur Johnson, le recensement des relations dyadiques a donné:

- huit (8) équivalences: Johnson et sa réputation; l'enjeu et le choix du chef; Landry, Johnson et l'article 1; l'objectif de la campagne et le P.Q. renouvelé; le nouvel emballage et la stratégie habile; le débat de fond et l'orientation du P.Q.; la décision du congrès et l'interdiction de discuter en public; Johnson et la nouvelle façon de voir.
- cinq (5) incompatibilités: trois (3) entre le P.Q. de 1985 et R. Lévesque; la question nationale et la campagne au leadership; les prochains mois et l'attente de débat de fond.

- trois (3) implications: ce qu'implique être au P.Q. sous l'ancien leader; ce qu'implique être dans l'opposition; ce qu'implique clarifier la question de l'option indépendantiste.
- quatre (4) conséquences: Johnson entraînera la conservation du pouvoir; les discussions entraîneraient des affrontements (2); la déclaration de Johnson a entraîné la campagne électorale.
- une (1) opposition: entre refaire ses forces et l'opposition.
- huit (8) complémentations: entre Johnson et les ministres et députés; Johnson et la succession; l'enjeu de la campagne et sa déclaration; deux (2) sur un troisième mandat et Johnson; chef et la prise de pouvoir; entre le moment et la campagne au leadership; Johnson et le Parti régénéré.
- zéro (0) hiérarchie:
- zéro (0) différence:
- quatre (4) unions: deux (2) entre père et fils; Landry et la souveraineté; entre l'objectif du pouvoir et l'unique objectif de la campagne.

Cette lecture indique que les relations logiques privilégiées par l'éditorialiste sont surtout des équivalences, des complémentations et des unions entre P.-M. Johnson et des faits ou des situations. Les relations d'incompatibilité utilisées dans le texte concernent le

passé du Parti. Elles n'impliquent jamais Johnson. Le négativisme à son endroit est presque nul.

Le texte 3 présente P. Marois et nous avons recensé:

- quatre (4) équivalences: déclaration et volet social-démocrate; son langage et ses préoccupations; Marois et la gauche; P.Q et le centre du Parti.
- sept (7) incompatibilités; ses questions et le Parti; l'arrogance du P.Q.et la tolérance; la gauche (elle) et le centre (P.Q.); les séductions économiques et la dominance de l'économie; la souveraineté de P. Marois et l' oubli de la souveraineté par le P.Q.; sa démarche et une victoire; les différentes tendances et le fait de parler et d'écouter chacune de ces tendances.
- zéro (0) implication:
- zéro (0) hiérarchie:
- quatre (4) conséquences: la déclaration de P. Marois entraîne l'appui des collègues les plus sociaux; ce qui entraîne refaire le plein d'énergie vis-à-vis du peuple; l'exercice du pouvoir a entraîné un P.Q. ankylosé; la candidature de P.Marois force ses adversaires à se situer.
- trois (3) oppositions: P. Marois et P.M. Johnson; P. Marois et les vedettes du P.Q.; indépendance et le programme du P.Q..

- treize (13) compléments: on associe P. Marois aux formules interrogatives, à la gauche du Parti, aux thèmes sociaux des années 1970, trois (3) à son programme, à des questions épineuses; on associe son autocritique à un amer reproche; sa campagne à des valeurs, des vérités; Mme Marois et des critiques contre le Parti; sa personnalité et une voie difficile; le P.Q. à un intendant besogneux.
- sept (7) différences: le parti et le volet social-démocrate; les réussites et la vulnérabilité de notre société; les enjeux et les sondages; le désir du peuple et les Partis; l'image du Parti et R. Bourassa; le P.Q. actuel et le P.Q. sous d'autres leaderships; P. Marois et la politique.
- deux (2) unions: le mouvement syndical et le soutien à P. Marois; la lucidité de P. Marois et l'espoir d'une société plus juste.

Dans l'ensemble, ce texte est moins négativisé que celui portant sur B. Landry. Quelques nuances sont apportées par le biais des différences, des incompatibilités et des oppositions. Les nuances portent sur les questions que se pose P. Marois et les enjeux réels au sein du P.Q., l'accent qu'elle met sur le volet social alors que la primauté est accordée à l'économie, la démarche de sa campagne et les chances d'aboutir à une victoire

Le texte 4 associé à Jean Garon a indiqué:

- deux (2) hiérarchies: les intentions du vainqueur et la victoire acquise; les objectifs pour rebâtir le Parti et les esprits et les discours.

- trois (3) équivalences: G. Bertrand et l'indépendance; le rêve de la fin des années 70 et l'indépendance sans rupture; le texte de J. Garon et son langage concret et simple.
- trois (3) incompatibilités: G. Bertrand et les autres aspirants; autres aspirants et la souveraineté; le groupe politique et l'éloignement de l'objectif et du chef rassembleur (R. Lévesque).
- une (1) implication: le renouveau implique l'éclatement.
- trois (3) conséquences: le vainqueur devra tenir compte de la volonté de la masse; le départ du fondateur entraîne la permissivité; l'intervention de G. Bertrand entraîne la définition des positions des concurrents.
- deux (2) oppositions: entre les autres aspirants et le poids excessif accordé à la souveraineté; les idéaux de Guy Bertrand et la séduction des militants.
- onze (11) complémentations: quatre (4) portant sur J. Garon; trois (3) sur le P.Q. et la course au leadership; trois (3) sur les deux candidatures (J. Garon et G. Bertrand); une (1) entre la course au leadership et le type de société dans laquelle on vit.
- trois (3) différences: le P.Q. et le nouveau chef; la masse militante et les nouveaux adhérents; les grands courants et les tendances imprécises et incertaines.
- quatre (4) unions: le Parti et les militants; le Parti et le pouvoir; un grand travailleur et l'Agriculture depuis 1976; l'autorité, la rigueur et M. Duplessis.

La particularité de ce discours est de ne pas beaucoup parler de Jean Garon. Sans être un texte négatif, il correspond à une forme de négation, car l'indifférence peut avoir le même effet. L'insistance sur la réincarnation de M. Duplessis en Garon ne semble pas être un argument flatteur pour le candidat.

Dans le texte 5 qui parle de B. Landry, nous avons recensé les relations logiques suivantes:

- trois (3) incompatibilités: entre la souveraineté et la décision du congrès; entre l'option souverainiste et les années récentes; entre la lutte et le programme.
- douze (12) conséquences: sept (7) reliées à l'expérience de B. Landry: une (1) sur le programme à venir; deux (2) sur le choix du président et les élections; une (1) sur l'homme et son style; une (1) sur l'abandon des élections-référendum.
- six (6) implications: la défense de l'idéal et le P.Q ; deux (2) sur la clarification de l'action et du discours; les prises de positions antérieures et les manières utilisées; deux (2) sur ce qu'implique vingt années et l'attachement à une idée.
- deux (2) oppositions: entre la franchise et les contorsions du langage; entre B. Landry et les élections - référendum.
- dix-huit (18) complémentations: neuf (9) portent sur B. Landry et son passé ou ses qualités; deux (2) sur ses forces et faiblesses; une (1) sur sa connaissance du Québec; deux (2) sur ces interrogations de l'option; une entre B. Landry et la

concertation; une (1) sur la nouvelle stratégie et l'étapisme; une (1) entre le premier candidat et les objectifs émis.

- dix-sept (17) équivalences: principalement axées sur B. Landry et son profil (6), sa définition de l'État, les sommets québécois, sa cause, ses positions, etc.; trois (3) portent sur le P.Q..
- onze (11) différences: elles se rapportent toutes à B. Landry, nuancent différents aspects tels que son expérience, ses convictions, son programme, etc..
- cinq (5) unions: entre B. Landry et le militant de vingt ans; entre sa philosophie, sa pratique et sa volonté de planification; B. Landry et l'idéalisme; son texte et son expertise; entre le niveau significatif et son maître-politique (R. Lévesque).
- cinq (5) hiérarchies: le reliant à R. Lévesque, à l'État, aux sommets québécois, à la fonction du chef, à la souveraineté.

La construction des relations dyadiques dans ce texte illustre encore la nature flottante de la candidature de B. Landry. Le nombre de complémentations (passé, qualités, connaissances, expérience politique) et d'équivalences militerait en sa faveur mais en même temps un grand nombre d'incompatibilités, de différences et d'oppositions en font une candidature problématique.

Le texte 6 qui parle de P.-M. Johnson contient:

- quatre (4) incompatibilités: entre P.M. Johnson et la politique de réforme; entre le dogmatisme et P.-M. Johnson; le fait d'agir en pompier de service et P.-M. Johnson; entre la force politique et son chef épuisé.
- une (1) implication: ce qu'impliquera le volet à venir de son programme.
- quatre (4) oppositions: entre sa fidélité, sa loyauté et l'entité politique en elle-même; P.M. Johnson et l'arrogance; la force politique et le P.Q.; la popularité et R. Lévesque.
- deux (2) hiérarchies: de l'université au Conseil des ministres; le pragmatisme et des voies contraires.
- vingt-huit (28) complémentations: sur ce qu'est P.M. Johnson (passé, expériences) et ce qu'il incarne.
- onze (11) équivalences: axées davantage sur des définitions générales; entre P.-M. Johnson et la fonction de chef de Parti, ses bonnes oeuvres, ses qualités.
- douze (12) différences: entre les convictions de P.-M. Johnson et son héritage ainsi que son action politique; entre sa manière d'être et son Parti; entre P.-M. Johnson et ses adversaires; entre la réaction à des problèmes et initier des solutions.

- dix (10) unions: trois (3) sur sa carrière et la politique; la présidence du P.Q. et le Premier ministre; une génération et un projet de société; P.-M. Johnson et cette génération; la partisanerie cinglante et les attitudes; deux (2) sur P.-M. Johnson et sa manière d'être.
- dix-sept (17) conséquences: ce qu'ont entraîné les périodes de sa vie; quatre (4) sur ce qu'a entraîné la situation politique du Québec vers la fin des années 60; ce qu'a entraîné son élection de 1976 et 1981; ce qu'implique de refaire l'histoire en la niant; quatre (4) sur ce qu'entraînent la manière Johnson et les révélations des sondages; quatre (4) sur les déclarations de Johnson et la situation du Parti.

En décrivant le texte de la manière ci-haut, on s'aperçoit qu'il dégage peu de négativisme. La surabondance de complémentations, d'équivalences et d'unions finit par évincer ou nettement amoindrir les quelques différences et oppositions relevées.

Le texte 7 relatif à P. Marois révèle:

- trois (3) incompatibilités: entre le fait d'être une femme et les élections (nouveau); entre l'intérim et la permanence à la présidence du Parti; entre l'orthodoxie et l'autonomie.
- quatre (4) conséquences: être la première femme et les subconscious à déconditionner; l'élection de 1981 et le Ministère de la Condition Féminine; les relations fédérales - provinciales et les chances de succès; son allocution et ses questionnements du Parti.

- zéro (0) implication:
- quatre (4) oppositions: entre un ouvrage ayant porté sur le P.Q. et P. Marois; entre l'analyste de l'époque et l'opinion publique; entre sa carrière et le portrait classique d'un aspirant à la fonction de Premier ministre; entre le dossier de la formation professionnelle et les résistances.
- trois (3) unions: la notoriété de P. Marois et un phénomène fascinant; des sondages et les agitations de la course au leadership; les cabinets politiques et les ombres du pouvoir.
- huit (8) hiérarchies: P.-M. Johnson et P. Marois; B. Landry et P. Marois; du désespoir à l'espoir; deux (2) sur le chef de cabinet et le Ministère de la Condition Féminine; l'énergie et le peu d'expérience; elle et les autres ministres.
- douze (12) différences: entre l'opinion publique et les appareils politiques; entre notoriété et popularité; entre la visibilité et la popularité; entre P. Marois et le leadership; entre elle et le rôle de Premier ministre; entre la franchise et les vieux trucs; entre des promesses et des certitudes; entre le retour aux sources et le questionnement de ces sources; entre la vertu et ses limites; entre sa profession de foi en la souveraineté et le respect de la décision du congrès; entre son programme et la souveraineté.
- dix-huit (18) équivalences: entre Pauline Marois et le cabinet péquiste; P. Marois et le profil d'opposition à Robert Bourassa, P. Marois et le portrait du trajet des

femmes; P. Marois et son passage en politique; P. Marois et ses connaissances, sa fermeté; P. Marois et la souveraineté; P. Marois et B. Landry; P. Marois et la représentation de l'ambivalence au Parti; P.-M. Johnson et le favori de la course; Johnson et l'autonomie provinciale; entre le P.Q. et ses stars de même sexe; le P.Q. et son besoin de leader; P.Q. et l'attente du messie pour la gauche du Parti; entre le portrait classique des politiciens et les petits garçons en culottes courtes; entre le rôle de Premier ministre et les capacités de P. Marois; entre la deuxième génération péquiste, le risque et la maturité.

- trente-trois (33) complémentations: la moitié traite de P. Marois et de son expérience, ses qualités, etc. ... L'autre moitié parle de la conjoncture politique, du P.Q., des sondages, etc.

La lecture de ce texte dessine le même profil que le précédent, c'est-à-dire qu'elle indique une surabondance de complémentations et d'équivalences. Cependant, ces dernières ne sont pas toutes identifiées à P. Marois (la moitié seulement). L'impact favorable est donc diminué. De plus, les différences apportées sont nettement plus claires, plus discriminantes en comparaison avec les légères nuances qu'apportaient les différences dans le texte précédent.

Le texte 8 qui porte sur G. Bertrand est plus équilibré:

- cinq (5) incompatibilités: G. Bertrand et la reconquête du P.Q.; le pouvoir et l'opposition; deux (2) les rêves et les réalités; les dissidents du P.Q. et un coup de force.

- quatre (4) conséquences: le virage fédéraliste a entraîné son retour en politique et a entraîné le départ des orthodoxes; trop d'orthodoxie entraîne le contraire.
- zéro (0) implication:
- cinq (5) oppositions: entre les autres orthodoxes et l'écho reçu; entre le Congrès National et la déclaration d'indépendance; entre le gouvernement du Québec et la déchéance de la souveraine britannique; entre un dérapage et une élection référendaire; entre les dissidents et G. Bertrand.
- trois (3) différences: entre les orthodoxes et G. Bertrand; entre la souveraineté-association et l'indépendance; entre les orthodoxes et leur représentativité.
- zéro (0) hiérarchie:
- trois (3) unions: les convictions et l'avenir du P.Q.; quinze ans et la tentative de 1970; les beautés pré-référendaires et l'indépendance.
- six (6) équivalences: G. Bertrand et l'avocat; militant péquiste et le courant marginal; la rupture spectaculaire et le courant marginal; P. Vadeboncoeur et le courage des rêves; les écrits sur G. Bertrand et l'irréalisme de ses propos; la réalité du Québec depuis cinq ans et la non-prise en compte de cette réalité.

- douze (12) complémentations: six (6) sur G. Bertrand; quatre (4) sur d'autres individus; l'indépendantisme et l'Union Nationale; la course au leadership et la valorisation d'une idée.

Ce texte, plus court que les précédents, fait ressortir beaucoup d'incompatibilités, de conséquences, d'oppositions sur la candidature de G. Bertrand. On parle beaucoup de ce qu'il ne peut réussir dans le contexte d'aujourd'hui et la conjoncture au sein du P.Q..

Le texte 9, portant sur J. Garon, contient:

- sept (7) incompatibilités: ses chances ténues et cette course à la chefferie; le ton du terroir et l'expert en droit fiscal; l'Université Laval et le plancher des vaches; sa rondeur et son tempérament coupant; son populisme et son autorité; la simplicité et le cynisme; faire revivre René Lévesque et les chances de réussite.
- neuf (9) conséquences: le peu d'incursions publiques entraîne une méconnaissance du candidat; la réussite et le mieux-être des agriculteurs; son personnel spécialisé et professionnel a donné un ministère actif; la campagne de J. Garon entraîne moins de politesse; devenu grands et l'éviction du chef; le grand ménage dans les Pêcheries a entraîné un refroidissement à son égard; deux (2) sur le refroidissement et l'aigreur engendrée.
- zéro (0) implication:

- deux (2) oppositions: entre sa vision particulière et ses collègues; sa participation et le débat de janvier.
- quatorze (14) complémentations: cinq (5) sur J. Garon; quatre (4) sur ses conceptions; sur M. Duplessis; sur les autres candidats; sur sa participation; sur les derniers mois à l'Agriculture; sur l'amabilité.
- sept (7) équivalences: deux (2) entre son paternalisme et ses propos (petit voit grand); les autres candidats et l'attrait pour les affaires; R. Lévesque et son type de leadership (ennemi de la technocratie); son explication et les arguties péquistes de la souveraineté fédéraliste; ses propositions et une bonne orthodoxie; entre ses qualités, ses défauts et les leaders controversés.
- sept (7) différences: entre la déclaration de J. Garon et celle des autres; entre J. Garon et l'amabilité; entre avoir le même porte-feuille et être membre du cabinet; ministre sectoriel et l'expérience; entre J. Garon et ceux dont il prétend se rapprocher; entre le populiste et le talent; entre sa route et l'accueil du P.Q.
- sept (7) unions: bon ministre et proche des siens; sa marque et le zonage agricole; sa réussite et le drainage des terres agricoles; R. Lévesque et le beau risque bleu; J. Garon et les attaques contre le gouvernement fédéral; le peuple et sa sacralisation; idées des Lévesque et Laurin et se libérer des complexes.
- deux (2) hiérarchies: une (1) sur la question nationale et l'autre sur l'envoi de la machine politique de Garon sur les autres candidats.

Ce texte fait ressortir beaucoup d'incompatibilités, de différences et de conséquences. Basées surtout sur la dualité (double personnage), les opérations de raisonnement tentent de faire ressortir l'ambiguïté du personnage.

Le texte 10 qui met en scène F. Lalonde a donné les relations suivantes:

- sept (7) incompatibilités: entre la gauche et le P.Q.; entre sa crédibilité et son expérience; entre son exposé et le programme de gouvernement; entre F. Lalonde et la question nationale; entre son indifférence et les autres candidats.
- deux (2) implications: son idée reluisante aurait impliquée une gauche organisée au P.Q.; sa carrière politique implique une définition de sa place.
- quatre (4) oppositions: entre la vraisemblance du saut du milieu syndical au monde politique; entre la social-démocratie modeste du P.Q. et son ambition; entre le P.Q. et son aventure.
- quatre (4) hiérarchies: un autre avatar et la course au leadership; inconnue 1983-84 à 1985; son limogeage et les appuis qui se cristallisent.
- sept (7) unions: une défaite à une élection partielle; entre la CSN et la vice-présidence; son opinion et le patronat; sa solidarité et l'idéologie péquiste; son exposé et l'ancien discours syndical; les politiques fédérales et son mot à dire; l'indifférence et F. Lalonde.

- une (1) différence: F. Lalonde et le P.Q.
- dix (10) conséquences: sur ses actions passées, le P.Q., son talent.
- vingt (20) complémentations: dix (10) sur elle; neuf (9) sur ses propos et ses actions; une (1) sur le P.Q.
- dix-sept (17) équivalences: quatre (4) sur elle; trois (3) sur le P.Q.; six (6) sur le Québec; quatre (4) sur son programme.

A la lecture de ce texte, la stratégie argumentative de l'éditorialiste tente d'abord de discréditer la présence de cette candidate en employant des relations d'incompatibilités et d'oppositions entre elle, ses gestes, son action et le P.Q.. Les relations hiérarchiques sont employées pour mettre en relief l'in vraisemblance de sa candidature. Finalement le nombre de conséquences met en évidence l'issue inévitable (la défaite) de sa participation à la campagne.

Finalement le dernier texte, qui nous présente le candidat Luc Gagnon, a permis de recueillir:

- deux (2) incompatibilités: entre les préoccupations écologiques et les autres candidats; le crédit politique de L. Gagnon et sa performance électorale.
- quatre (4) conséquences: la candidature de L. Gagnon fait de la place à l'écologie; trois (3) sur les conséquences de l'écologie en général.

- deux (2) implications: l'absence de ses préoccupations et la justification de cette candidature; la discussion sur l'écologie et sa présence utile.
- une (1) opposition: écologie et les débats politiques.
- trois (3) hiérarchies: sur l'écologie.
- quatre (4) différences: une (1) entre J. Garon et les concurrents; trois (3) qui traitent de l'écologie.
- sept (7) équivalences: entre la jeunesse et les valeurs de Luc Gagnon; quatre (4) sur les candidats et l'absence de préoccupations écologiques; deux (2) sur ses propositions et leur non-vérification; trois (3) sur l'écologie au Québec.
- neuf (9) unions: qui ne concernent pas Luc Gagnon mais l'écologie.
- onze (11) complémentations: L. Gagnon et un seul objectif; nouvelle façon de voir et la conversion; J. Garon et un projet axé sur l'écologie; six (6) sur l'écologie en général.

Ce dernier texte ressemble au texte no. 4 par l'absence de référence au candidat. De plus, les arguments utilisés dans les autres textes ne peuvent être exploités ici dû au manque d'expérience, de la provenance non-identifiée et du peu de connaissance qu'on a de l'individu. Pour justifier cette dernière candidature, on fait référence aux préoccupations actuelles sur l'écologie.

Tableau 5 - Nombre de relations logiques par texte

TEXTE	INC	C	IMP	OPP	COMP	E	D	U	H	TOTAL
1	3	2	3	4	14	7	4	3	5	45
2	5	4	3	1	8	8	0	4	0	33
3	7	4	0	3	13	4	7	2	0	40
4	3	3	1	2	11	3	3	4	2	32
5	3	12	6	2	18	17	11	5	5	79
6	4	19	1	4	28	11	12	10	2	91
7	3	4	0	4	33	18	12	3	8	85
8	5	4	0	5	12	6	3	3	0	38
9	7	9	0	2	14	7	7	7	2	55
10	7	10	2	4	20	17	1	7	4	72
11	2	4	2	1	11	7	4	9	3	43

3.6 Représentation d'ensemble de nos objets discursifs

Cette partie visera à opérer une intégration des commentaires issus des différents niveaux d'analyse. Le travail se fera en suivant l'ordre suivant lequel s'est effectuée l'entrée des candidats et candidates dans la course à la chefferie du Parti Québécois.

Le premier candidat à annoncer sa mise en candidature fut Bernard Landry. Deux éditoriaux parlent de lui (textes 1 et 5). Notre analyse montre que certaines caractérisations

prenaient des formes restrictives à son égard. Il ressort de l'analyse des arguments des textes 1 et 5 que B. Landry est construit comme un candidat crédible: son passé, sa provenance et son expérience politique indiquent qu'il est un candidat valable. L'établissement du réseau des relations logiques a néanmoins fait voir que les éditoriaux portant sur Landry privilégient une stratégie discursive de négativisme. Le nombre d'oppositions, de contradictions et d'incompatibilité entre les propositions des textes l'emporte nettement.

Ce double mouvement des textes (aspects favorables versus stratégies discursives de négation) passe très souvent par le jeu des opérations de restriction ou de questionnement: "souverainiste ... mais la volonté actuelle du peuple québécois ...", "le progressisme de B. Landry " et " clarifier son action et son discours " (le terme clarifier véhiculant une modalité appréciative peu favorable), "une expérience significative bien que limitée", "la candidature de B. Landry pourrait alors et alors seulement ..." et des formules interrogatives à répétition. Ces différentes restrictions contribuent à créer un texte très hésitant qui amène le lecteur à se questionner sur les potentiels réels du candidat.

Les éditoriaux portant sur P.-M. Johnson sont nettement dominés par des stratégies de positivation. Le parcours de la filiation (ressemblance avec le père et la proximité intellectuelle avec ce dernier) et les modalités appréciatives (entouré d'un parterre déjà imposant) qui accompagnent la description des appuis dont jouit Johnson construisent l'univers d'un gagnant. La positivation se construit également grâce à deux autres stratégies: celle de la singularisation et celle de la relativisation. Nous avons indiqué plus haut que Johnson entrait très peu souvent dans des relations actanciennes avec les autres candidats, ce qui donnait l'image d'une "entité politique en lui-même dans et au delà du P.Q.". Construction donc, d'une distance face aux autres et d'un statut singulier. La relativisation

consiste à amoindrir les aspects négatifs mentionnés chez Johnson. La plupart des indications négatives trouvent une explication qui tend à les positiver en fin de compte. C'est ainsi, qu'après avoir mentionné que le dossier législatif de Johnson était plutôt mince, on mentionne tout de suite un aspect positif à savoir qu'il a refusé d'être le pompier de service "cette façon déplorable de se constituer en otage qui fut à la mode ...". Après avoir indiqué qu'il est le candidat dont les gestes sont à l'origine de la crise qui sévit au P.Q., on continuera en déduisant les conséquences d'un pragmatisme du candidat, pragmatisme inspiré par la volonté d'affirmation et de conciliation.

La troisième candidate est Pauline Marois. Nous parlerons de cette candidate ainsi que de Francine Lalonde dans la partie consacrée à la représentation des candidats femmes.

Le quatrième candidat fut Guy Bertrand. Un seul éditorial parle de lui et ce texte est d'ailleurs relativement court. Dans l'ensemble, le texte développe des stratégies de contradiction forte qui finissent par fabriquer du spectaculaire, plus proche du fictionnel ou de l'obsessionnel que de la réalité du Québec des années 80.

Le cinquième candidat fut Jean Garon. Deux éditoriaux (textes 4 et 9) ont parlé de lui dont un (texte 4) avec un titre déjà assez évocateur. Avec un titre comme "Il fallait bien un Garon dans la course", l'éditorialiste donne à percevoir le comique de la situation. Ce texte paraît également être une déviation par rapport au sous-genre discursif qu'est l'éditorial. En effet, le texte ne replace nullement la candidature de Garon dans une perspective qui la plongerait dans la conjoncture socio-politique d'alors. Dans l'ensemble, le texte développe une stratégie d'évitement. En évitant de parler du candidat ou de trop en parler, le texte tente

de le faire oublier ou plutôt d'indiquer le peu de place qu'il occupe durant cette course à la chefferie.

Le second texte joue sur l'ambiguïté du personnage sous différents aspects: "l'image est double", "expert en droit fiscal et ton du terroir", "Université Laval et les silos et étables", "rondeur et arêtes d'un tempérament coupant", "populisme naturel et conception autoritaire du pouvoir".

Le dernier candidat, Luc Gagnon, est celui dont on apprend le moins de choses. Le texte 11 qui le mentionne semble plus parler d'écologie que du candidat lui-même. Luc Gagnon est plutôt l'entrée par laquelle l'éditorialiste essaie de poser le thème de l'écologie comme préoccupation devant paraître dans les discours des principaux candidats et candidates. En d'autres termes, Luc Gagnon est nié comme candidat et même comme porteur potentiel d'une idée.

3.6.1 Représentation des candidats femmes

Nous venons de parler des représentations des candidats hommes. Maintenant regardons celles construites autour de nos deux candidates: Pauline Marois et Francine Lalonde.

La candidate P. Marois fut la troisième à se lancer dans la course. Deux éditoriaux parlent de sa candidature (textes 3 et 7). Les arguments en rapport avec la provenance, l'expérience politique, l'expérience professionnelle construisent la candidature de P. Marois

comme recevable, bien que son affiliation avec le P.Q. soit récente. L'établissement des relations logiques a laissé voir que les complémentations sont nombreuses, ce qui crée un effet positif d'ensemble. Cependant, ces complémentations sont en rapport avec des éléments du programme de la candidate plutôt qu'avec la candidate elle-même. Contrairement donc aux éditoriaux portant sur les deux autres candidats vedettes, ici, le programme semble plus intéressant que la candidate elle-même. Les relations logiques laissent voir des aspects intéressants. Dans le premier texte, on perçoit une série d'enchaînements positifs pour la candidate. Ensuite, apparaît brusquement à l'avant-dernier paragraphe, une incompatibilité majeure entre deux phrases qui conduit à une conclusion négative sur la candidate. La démonstration d'incompatibilité est habilement construite. L'éditorialiste reprend chaque argument et l'oppose à un autre: "elle s'oriente à gauche au moment où le P.Q. veut s'ancrer au centre, elle met en garde contre les séductions de l'économie alors que celle-ci domine partout, elle rappelle son credo souverainiste quand la majorité voudrait l'oublier". Ces oppositions amènent à penser que P. Marois n'est pas une habile politicienne rompue à l'art de la conciliation. Pourtant, le texte positivise deux fois ces contradictions en disant "voilà sa force" et "c'est une démarche exemplaire". Mais en définitive, le côté négatif finit par l'emporter avec la dernière phrase qui est introduite par le "mais inverseur", marqueur d'une idée contraire ou d'une restriction: "mais elle conduit rarement à la victoire".

Le second texte, malgré les contradictions qu'il soulève, est globalement positif et joue sur l'effet de notoriété et de nouveauté du phénomène Marois. Elle est représentée comme la première femme québécoise qui, en politique, sort du lot et qui en plus, étant de la seconde génération des péquistes, peut occasionner un renouvellement dans le Parti.

La seconde candidate, Mme Francine Lalonde, fut la sixième des sept (7) candidatures et un seul texte parle d'elle. Les arguments qui justifieraient sa candidature sont plutôt faibles: les éléments de sa trajectoire passé-présent ne sont pas assez forts pour assurer un futur positif. Néanmoins la candidature est posée comme valable car, dit-on, elle a du talent. Elle est décrite comme un fonceuse, une ambitieuse et une femme de tête et de décision.

Nous voulions découvrir à travers ce travail si on pouvait déceler dans les éditoriaux étudiés, ce que nous avons appelé des rapports de sexage, c'est-à-dire des manières sexistes de représenter les candidates femmes.

La réponse est difficile. Cependant, nous pouvons voir que les différents éditoriaux portant sur les candidates ne peuvent manquer de faire référence à leur sexe. Tous ces éditoriaux insistent sur la nature de femme de nos candidates. A-t-il été nécessaire de signaler que les candidats étaient des hommes? Cette insistance sur la nature de femme de nos candidates veut-elle dire que la femme est plus ancrée dans son sexe que l'homme?

CONCLUSION

Dans ce présent travail, nous avons effectué une analyse de discours sur des éditoriaux portant sur la campagne à la chefferie du Parti Québécois de 1985. Cette analyse avait pour but d'analyser les représentations associées aux candidates femmes et d'indiquer si elles pouvaient révélatrices de rapports de sexage.

L'éditorial est un discours où le locuteur s'implique. A partir d'un événement (ici la mise en candidature de chaque candidat-e), l'éditorialiste tente de replacer l'événement dans la conjoncture donnée pour analyser une situation. Il donne des points de vue afin d'infléchir, d'orienter le jugement du lecteur et de la lectrice.

Nous avons déterminé nos objets discursifs (les sept candidatures, le PQ, les adversaires) en parcourant le texte à plusieurs reprises. D'abord en choisissant nos occurrences initiales et en identifiant leurs modes de reprises et ensuite en leur associant leurs caractérisations. Nos objets discursifs étaient ainsi constitués. Nous avons établi par la suite un réseau entre ces objets discursifs. Dès cette étape, nous pouvions voir une certaine représentation de nos objets discursifs.

La reconnaissance des arguments consistait à regrouper les propositions du discours pour chaque objet selon une trajectoire passé-présent-futur.

Les opérations logiques ont été établies selon des relations d'incompatibilité, d'opposition, de conséquence, d'implication, de complémentation, d'équivalence, de différence et d'union entre propositions. Ceci a mis à jour les stratégies argumentatives

employées par le locuteur pour représenter nos différents candidats et candidates. Nous avons essayé de voir si le traitement discursif accordé aux femmes était révélateur de rapports sexistes. Et ici la réponse serait plutôt négative. Les représentations construites autour des femmes nous semblent plutôt révélatrices des rapports de pouvoir femmes / hommes en jeu au Québec: nouveauté de l'inscription des femmes dans un espace habituellement réservé aux hommes, définition par les hommes des conditions qui habiliteraient les femmes à s'inscrire dans cet espace politique et enfin déconditionnement des mentalités masculines devant ces nouveaux phénomènes que sont les femmes en politique.

D'autres avenues de recherche auraient bien sûr rendu cette recherche plus complète et peut-être plus révélatrice. Ainsi l'étude des modalités d'énonciation de chacun des éditoriaux ou une étude pragmatique des connecteurs selon l'école de Ducrot afin de cerner plus finement les mouvements argumentatifs. Ce sont là des perspectives qui pourraient nous inspirer dans des analyses ultérieures.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- AEBISCHER, Verena, Les femmes et le langage. Représentations sociales d'une différence, Paris, Presses universitaires de France, Coll. "Sociologie d'aujourd'hui", 1985, 200 p.
- AHMED, Maroussia Hajdukowski, "Le dénoncé/énoncé de la langue au féminin ou le rapport de la femme au langage", dans Féminité, subversion, écriture, Montréal, Éditions du remue-ménage, APFUCC, XXV^e et XXVI^e Congrès, 1983, pp. 53-69.
- AUSTIN, J. L., Quand dire, c'est faire, Paris, Seuil, 1970.
- BENVENISTE, E., Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1966, tomes 1 et 2.
- BERRENDONNER, A., Éléments de linguistique pragmatique, Paris, Minuit, Coll. "Propositions", 1981.
- BETTONINI, Julia, "Féminisme et presse féminine au Québec", dans Féminité, subversion, écriture, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1983, APFUCC, XXV^e et XXVI^e Congrès, pp. 9-14.
- BLOOD, D., "Women's speech characteristics in Cham", Asian Culture, 1962, 3, pp. 139-143.
- BOAS, F., Handbook of American Indian languages, Part 1, Washington, 1911.
- BODINE, Ann, "Sex Differentiation in Language" in Language and Sex: Difference and Dominance, B. Thorne et N. Henley eds. Rowley, Mass., 1975.
- BOGORAS, Waldemar, "Chukchee" in Handbook of American Indian Languages, F. Boas, ed. Part 2, pp. 631-903, Washington, 1922.
- BOURDIEU, P., Ce que parler veut dire, Paris, Fayard, 1982, 244 p.
- BRONCKART, J.-P., Le fonctionnement du discours: un modèle psychologique et une méthode d'analyse, Neuchâtel, Suisse, Delachaux et Niestlé, 1985, 175 p.
- BRONCKART, J.-P., "Théorie ou efficacité conjoncturelle, La voie éditoriale", Feuillets, vol. 6, 1984, pp. 55-69.
- CAPELL, A., Studies in Socio-linguistics, La Haye, 1966.

- CHARAUDEAU, P., Langage et discours: éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique), Hachette université, 1983, 173 p.
- CHAUVEAU, G., "Approche du discours politique, "socialisme" et "socialiste" chez Jaurés", Langages, Paris, Didier-Larousse, 1969, no. 13.
- (Collectif) Le discours social et ses usages, Montréal, Cahiers de recherche sociologique de l'UQAM, Vol. 2, no. 1, avril 1984, 179 p.
- COURTINE, J. J., "Quel objet pour l'analyse du discours?", Matérialités discursives, Lille, Presses Universitaires, 1981.
- COWAN, G. M., "Mazateco Whistled Speech" in Language in Culture and Society, Dell Hymes ed., pp. 305-311, New-York, 1964.
- CULIOLI, A., "Sur quelques contradictions en linguistique", dans Communications, no. 20, Paris, Seuil, 1973.
- DUBOIS, J., "Énoncé et énonciation", dans Langages, Paris, Didier-Larousse, 1969, no. 13.
- DUBOIS, B. L., CROUCH, I., "The question of tag questions in women's speech: They dont really use more of them, do they ?", Language in society, 1976, 4, pp. 289-294.
- DUCROT, O., Le dire et le dit, Paris, Les éditions de Minuit, 1984, 238 p.
- DUCROT, O., Les échelles argumentatives, Paris, Minuit, 1980, 96 p.
- DUCROT, O., Les mots du discours (en collaboration), Paris, Minuit, 1980, 246 p.
- DUCROT, O., L'argumentation dans la langue (en collaboration avec J-C. Anscombe), Mardaga, Bruxelles, 1983, 184 p.
- EVANS-PRITCHARD, E. E., The Position of Woman in Primitive Societies, Londres, 1965.
- FALL, Khadiyatoulah (sous la direction de), Énonciation, Protée, Vol. 12, no. 2, été 1984, UQAC.
- FALL, Khadiyatoulah, "Linguistique et didactique de la lecture", dans Langue et linguistique, Québec, Université Laval, No. 14, 1988, pp. 71-88.
- FILLMORE, C. J., "The case for case" in bach E and Harms R. T. (ed): Universals in linguistic theory, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1968.
- FIRESTONE, Shulamith, The Dialectic of Sex, New-York, 1970.
- FLANNERY, R., "Men's and Women's Speech in Gros Ventre", International Journal of American Linguistics, 1946, 12, pp. 133-135.

- FRASER, James, "A Suggestion as to the Origin of Gender in Language" in Fortnightly Review, 73, pp. 79-90, 1900.
- FUCHS, C., "Les problématiques énonciatives: esquisse d'une présentation historique et critique" dans DRLAV, no. 25, 1981.
- FURFEY, Paul, "Men's and Women's Languages", in American Catholic Sociological Review, 5, pp. 218-223, 1944.
- GAMBIER, Y., "Le discours spontané: Directions de recherches. Repères bibliographiques en français" dans PROTÉE, Département des Arts et Lettres, Université du Québec à Chicoutimi, vol. 12, no. 2, été 1984, pp. 117-127.
- GHIGLIONE, R., MATALON, B., BACRI, N., Les direx analysés: L'analyse propositionnelle du discours, Presse Universitaires de Vincennes, 1985, 186 p.
- de GOEJE, C. H., "Nouvel examen de la langue des Antilles", in Journal de la Société des Américanistes, tome 31, 1939.
- GRIZE, J. B., De la logique à l'argumentation, Genève-Paris, Droz, 1982.
- Groupe de travail sur les stéréotypes sexistes dans les médias de radiodiffusion, L'image des femmes, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1982, 196 p.
- GRUMBACH, J., Simonin, "Pour une typologie des discours" in Langue, discours, société, Paris, Seuil, 1975.
- GRUNING, B. N., "Pièges et illusions de la pragmatique linguistique", dans Modèles linguistiques, Presses universitaires de Lille, 1979, p. 7.
- HAAS, M., "Men's and Women's Speech in Koasati", Language, 1944, 20, pp. 142-149.
- HARRIS, Z. S., "Discourse analysis" dans Langages, no. 13, Paris, Didier/Larousse, 1969.
- HIRSCHMAN, Lynette, "Analysis of Supportive and Assertive Behaviour in Conversations", 1975, non publié, résumé dans Thorne et Henley (1975).
- HYMES, D., "Models of interaction of language and social life", in The Ethnography of Communication, Gumperz et Hymes (édit.), Directions in sociolinguistics, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1972.
- KRAMER, Cheris, "Women's Speech: Separate but Unequal?", in Language and Sex: Difference and Dominance, B. Thorne et N. Henley eds. Rowley, Mass., pp. 43-56, 1975.
- LABOV, William, Sociolinguistic Patterns, Philadelphia, 1973.
- LAKOFF, Robin, Language and Women's Place, New-York, 1975.

- LAVIGNE, M., PINARD, Y., Les femmes dans la société québécoise: aspects historiques, Montréal, Éd. du Boréal Express, 1977, 214 p.
- LEE GERSHUNG, H., Langage and Feminist Research in Women in print 1, (s.l.n.d.), pp 47-67.
- MAINGUENEAU, D., Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Paris, Hachette université, 1976, 191 p.
- MALINOWSKI, Bronislav, La Vie sexuelle des Sauvages du Nord-Ouest de la Mélanésie, (éd. française 1930, Paris), 1929.
- MARCHAL, Claire, RIBERY, Claudine, Sexisme et sciences humaines. Pratique linguistique du rapport de sexage, Presses Universitaires de Lille, 1982, 200 p.
- MARCHAL, Claire, RIBERY, Claudine, Écologie du langage, inédit, thèse 3ième cycle, France, 110 p.
- MALDIDIÉ, D., Robin, R., "Du spectacle au meurtre de l'événement: reportages, commentaires et éditoriaux de presse à propos de Charlety (mai 1968)" dans PRATIQUES, vol. 14, Metz, 1977, pp. 21-57.
- MEUNIER, A., "Modalités et communication" dans Langue française, no. 21, Paris, Larousse, 1974.
- MILLMAN, Mary M., SPENCER, Samia I., "La vie en prose: the women's periodicals of Québec", in Contemporary French Civilization, Vol. VII, no. 2, (s.l.n.d.).
- ORECCHIONI, C., Kerbrat, L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Paris, A. Collin, 1980.
- PAQUEROT, S., Femmes et pouvoir, Conseil du statut de la femme, mai 1983, Québec, 102 p.
- PORTINE, Henri, "Argumentation, texte et énonciation", dans PROTÉE Université du Québec à Chicoutimi, vol. 12, no. 2, été 1984, pp. 22-29.
- RANCY, Catherine, SALL, Manju, Vers un langage non sexiste, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1984, Ottawa, 10 p.
- ROBIN, R., Histoire et linguistique, Paris, Armand Colin, 1973, 306 p.
- SAPIR, Edward, "Male and Female Forms of Speech in Yana", réédité en 1949 in Selected writings of Edward Sapir in Language, Culture and Personality, Berkeley, pp. 206-212, 1929.
- SAUSSURE, F., Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1969, 331 p.
- SEARLE, J. R., Les actes de langage. Essai de philosophie du langage, Paris, Hermann, 1972.

- SPENCER, S., "The female cabinet members of France and Québec: token women ?" in Contemporary French Civilization, Vol. IX, no. 2, (s.l.n.d.).
- TARDY, E., et cie La politique: un monde d'hommes: une étude sur les mairesses au Québec, La Salle, Québec, Hurtubise hmlt, 1982, 111 p.
- THORNE, Barrie et HENLEY, Nancy, Language and Sex: Difference and Dominance, Introduction et bibliographie à noter, Rowley, Mass., 1975.
- VIGNAUX, G., L'argumentation: essai d'une logique discursive, Genève, Droz, 1976, 340 p.
- YAGUELLO, M., Les mots et les femmes, Coll. Langages et sociétés, Payot, Paris, 1978, 210 p.
- ZIMMERMANN, D. et WEST, C., "Sex Roles, Interruptions and Silences in Conversation", in Language and Sex: Difference and Dominance, B. Thorne et N. Henley eds. Rowley, Mass., 1975.

ANNEXE I

ÉDITORIAUX CONSTITUANT NOTRE CORPUS

Annexe 1

Éditoriaux constituant notre corpus

Texte	Titre du texte	Journal concerné	Date	Éditorialiste	Page
1	La candidature de M. Bernard Landry	La Presse	04 juillet 85	Michel Roy	94
2	Johnson s'engage à conserver pouvoir	La Presse	06 juillet 85	Michel Roy	95
3	La candidature de Mme Pauline Marois	La Presse	23 juillet 85	Michel Roy	96
4	Il fallait bien un Garon dans la course	La Presse	30 juillet 85	Michel Roy	97
5	La candidature de M. Landry	Le Devoir	03 juillet 85	Jean-Louis Roy	98
6	La candidature de M. Johnson	Le Devoir	06 juillet 85	Jean-Louis Roy	99
7	Mme Marois, candidate	Le Devoir	23 juillet 85	Lise Bissonnette	100
8	Le candidat Guy Bertrand	Le Devoir	24 juillet 85	Lise Bissonnette	101
9	Le candidat Jean Garon	Le Devoir	30 juillet 85	Lise Bissonnette	102
10	Mme Lalonde, candidate	Le Devoir	02 août 85	Lise Bissonnette	103
11	Un candidat écologiste	Le Devoir	06 août 85	Jean-Louis Roy	104

La candidature de M. Bernard Landry

On savait que les vedettes de la course à la succession de René Lévesque ne tarderaient pas à faire acte de candidature. Avant même la démission de son chef, Bernard Landry avait déjà reconnu ses ambitions sur la place. Pierre-Marc Johnson, plus discret, attendait son heure en silence. Le premier s'est déclaré mardi. Le second en fera aulant vendredi.

Hommes de qualité, ils incarnent l'un et l'autre deux courants profonds qui traversent aujourd'hui ce parti. Mieux que quiconque, M. Johnson exprime au sein du PQ la tendance révisionniste qui, à terme, pourrait changer profondément cette formation. Mais on ne sait pas encore très bien comment, ni pourquoi. Il aura à s'en expliquer au cours des trois prochains mois.

Au départ, toutefois, c'est l'attitude de M. Johnson, plus encore que ses convictions, de même que la faveur populaire dont il jouit, qui lui valent dans la clientèle péquiste des appuis majoritaires. On distingue en lui un éventuel chef de gouvernement, capable de conserver le pouvoir.

De Bernard Landry, qui se sait défavorisé en début de joute, on attendait qu'il se démarque résolument, qu'il énonce ses positions sans aucune ambiguïté, avec une clarté dont n'abusera pas son adversaire. Or le texte de sa déclaration liminaire, écrit avec fermeté sur le ton de la certitude, laisse planer des doutes. Il y affirme avec raison que le choix d'un président du PQ doit « permettre de clarifier et notre action et notre discours ».

Et pourtant, M. Landry propose une démarche qui condamne le PQ à l'ambivalence et aux contradictions. En effet, le ministre se déclare souverainiste, ce qu'il n'a jamais cessé d'être depuis 25 ans, mais annonce qu'il veut concilier cet idéal avec « la volonté actuelle du peuple québécois ». Il pourrait certes entreprendre de convaincre le peuple de son idéal, mais comment peut-il concilier son idéal de souveraineté avec la volonté « actuelle » du peuple ? Tout en conservant cet idéal, il s'engage aussi à respecter la résolution du congrès spécial du 19 janvier par laquelle le PQ écarte toute discussion, tout débat, tout énoncé sur la souveraineté au cours de la prochaine campagne électorale.

Il prétend ensuite que la souveraineté, comme la liberté, s'exerce. Il faut évidemment comprendre par là que la souveraineté se fait, se construit, se développe au jour le jour, dans l'action et le discours des gouvernements. Que faut-il conclure au juste ? Ou'on ne parlera pas de souveraineté nationale en campagne électorale mais qu'on la fera, qu'on « l'exercera » une fois le PQ porté au pouvoir ?

Dans ces conditions, si M. Landry accédait à la direction du gouvernement, il lui faudrait expliquer à ses partenaires canadiens que son cabinet respecte la volonté populaire, qu'il fait partie de la fédération, mais qu'il s'efforcera « d'exercer » la souveraineté.

Une telle démarche, surtout après les déchirements que le PQ a connus depuis deux ans, est incompréhensible. Elle précipite le Parti dans un nouveau désarroi idéologique; elle jette la confusion dans le peuple.

M. Landry se dit également progressiste. Sur ce terrain, on le suit beaucoup mieux. Malgré un langage inutilement abstrait, le ministre montre à juste titre que l'État, dans une société vulnérable comme la nôtre, doit jouer un certain rôle. Ce qu'on n'accepterait pas de l'État dans la société américaine ou même ontarienne se justifie dans la nôtre en raison de notre isolement relatif. Mais il faudrait y mettre des conditions, indiquer les paramètres.

En matière de développement économique, M. Landry a déjà fait preuve d'imagination et de dynamisme. Ses qualités de « vendeur » sont indiscutables. Il s'est employé, souvent avec succès, à promouvoir les exportations du Québec lors de ses tournées à l'étranger. Il se soucie de la création d'emplois durables. Le chômage des jeunes le préoccupe. C'est pourquoi la création directe d'emplois demeure la première de ses priorités, suivie de la deuxième qui est « l'ouverture sur le monde », condition indispensable à notre croissance économique.

M. Landry voudrait être le candidat de l'unité et du rassemblement dans un parti divisé et mourant. Pour y parvenir, il lui faudra pratiquer ce qu'il prêche: clarifier son action et son discours.

Johnson s'engage à conserver le pouvoir

À 20 ans de distance, on revoyait le père. Mêmes accents, même aisance discrète, même faculté de séduire jusque dans la finesse de l'humour.... Pierre Marc Johnson a fait hier une entrée digne de sa réputation, avec sobriété, charme et intelligence, entouré d'un parterre déjà imposant de sept ministres et sept députés.

Aspirant à la succession de René Lévesque, il a su montrer dans sa déclaration comme dans ses réponses aux questions où se trouve pour lui l'enjeu principal de la campagne qui vient de s'ouvrir. Il s'agit, somme toute, de choisir un chef capable de conserver au Parti québécois le pouvoir que celui-ci était condamné à perdre sous l'ancien leader.

Tout le reste est subordonné à cet objectif. M. Johnson l'a dit sans détour: «Je suis convaincu que nous pouvons démontrer à nouveau à la population du Québec que nous méritons sa confiance et son appui pour un troisième mandat au service des Québécois.»

Pour ceux qui ne l'auraient pas bien compris, il répète sous une autre forme: «On entend souvent dire qu'il est impossible pour un parti au pouvoir de refaire ses forces sans retourner dans l'opposition. Je dis que c'est faux et j'entends le démontrer.» Pour tout dire, M. Johnson s'engage à conserver le pouvoir au PQ.

C'est en vain qu'on attendra au cours des trois prochains mois un débat de fond à l'intérieur du parti sur l'orientation du PQ, sur l'indépendance, la souveraineté, l'association, le beau risque et autres articles essentiels du programme. Il eût été souhaitable, et même nécessaire pour éclairer l'opinion, de clarifier la question de l'option. Le moment était bien choisi: une campagne au leadership, à quelques mois des élections générales.

On en parlera sans doute un peu. Mais le débat de fond n'aura pas lieu. Parce que les deux protagonistes, Bernard Landry et Pierre Marc Johnson, se déclarent l'un et l'autre fidèles à l'article 1 et respectueux de la décision du congrès de janvier qui en interdit la discussion publique. Il est plausible de penser que M. Landry est plus souverainiste que M. Johnson et que celui-ci l'est moins qu'il le dit.

Mais la question demeure purement académique. Pour épargner au PQ les convulsions de nouveaux affrontements entre les purs et les impurs, les orthodoxes et les révisionnistes, les deux candidats déclarés sont apparemment convenus avec les cadres supérieurs de leur parti d'éviter ces discussions qui rouvriraient les plaies mal cicatrisées et condamneraient sans appel à la défaite les péquistes divisés.

On ne videra donc pas la question cet été. À vrai dire, il n'y a pas à s'en étonner. Songeons en effet que le PQ a poussé M. Lévesque vers la sortie, non pas parce que les militants le tenaient coupable de déviationnisme, d'atteinte à l'intégrité doctrinale, ce qui eût été au moins vraisemblable dans une formation aussi idéologique. Le PQ a évincé le fondateur, il faut bien le rappeler, parce qu'il n'était plus en mesure, suivant une majorité de militants, de maintenir le parti au pouvoir lors des prochaines élections.

C'est pourquoi, tout bien réfléchi, l'objectif réel de cette campagne consiste à désigner un leader qui parviendra à convaincre l'électorat que le PQ peut se renouveler, adopter ce que M. Johnson appelle «une nouvelle façon de voir», se mettre davantage à l'écoute du peuple, poursuivre la réforme constitutionnelle à l'intérieur du régime fédéral.

À cet égard, la déclaration de M. Johnson (qu'on lira ci-contre) constitue déjà, par les sujets qu'elle touche et les perspectives qu'elle ouvre, le premier coup de canon de la campagne électorale. Il se présente, à la tête d'un parti régénéré, comme l'adversaire nouveau de Robert Bourassa. Sous ce nouvel emballage, qui fait oublier l'ancienne terminologie souverainiste, la stratégie est habile.

Est-il possible que le peuple se laisse séduire par un tel exercice?

Michel ROY

La candidature de Mme Pauline Marois

Malgré une prose souvent diffuse et la prudence de ses formules interrogatives, Mme Pauline Marois se situe nettement à gauche des candidats qui briguent la direction du Parti québécois.

Dans la déclaration qu'elle a faite hier devant la presse (et dont le texte est reproduit dans la page voisine), il est clair en effet que la ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu s'attache surtout au volet social-démocrate de son Parti et déplore que celui-ci s'en soit éloigné, passant «trop rapidement du social à l'économique».

Elle plaide résolument pour l'égalité des chances, la redistribution plus équitable de la richesse, la décentralisation des pouvoirs qu'il faudra attribuer aux collectivités et aux groupes. Elle revendique pour les jeunes, les personnes âgées, les femmes une meilleure place dans la société et une représentation plus juste dans le PQ. Elle pense que nos réussites en divers domaines ne peuvent effacer la «vulnérabilité» de notre société, les inégalités des régions, le prix social et économique du chômage. Elle voudrait relever le «défi du plein emploi».

Ce langage, s'il n'est pas inédit dans la bouche de Mme Marois, occupe maintenant le premier plan dans son discours de candidature, et un espace plus considérable qu'on le croyait dans ses préoccupations. Par moments, son propos évoque les thèmes sociaux des années 70. Elle se distingue ainsi des autres aspirants, en particulier de Pierre Marc Johnson, et obtiendra à coup sûr les appuis de ses collègues les plus «sociaux», Robert Dnau, Louise Harel et Francine Lalonde. Il est probable que le mouvement syndical sera aussitôt porté à la soutenir.

Mme Marois se montre, en outre, critique envers son Parti et ses vedettes: «Les enjeux véritables de cette campagne ne se limitent pas à un bond dans les sondages ni au prochain mandat. Je ne pense pas que le peuple attende de ses partis une belle image maquillée, bichonnée et présentée à la moderne.» Ce n'est pas d'abord ni surtout M. Bourassa que la candidate veut ici mettre en cause.

Mme Marois croit que le peuple attend encore quelque chose du PQ pourvu qu'il relasse la preuve de sa nécessité et le plein d'énergie. Puis, au tableau de ses doutes, elle épingle des questions épineuses qui interpellent son Parti. Outre l'indépendance, celui-ci a-t-il encore quelque chose à offrir? A-t-on stérilisé ses capacités productrices? L'exercice du pouvoir l'a-t-il ankylosé? N'est-il devenu qu'un intendant bu-sogneau?

Pauline Marois annonce qu'elle se présente avec lucidité pour donner une voix de plus à ceux qui espèrent une société juste, humaine, seraine et souveraine. Mais encore — mien en garde aux militants de toutes tendances — faut-il «apprendre à se parler et surtout à s'écouter». L'autocritique a parfois le poids d'un amer reproche: «Nous avons prôlé l'arrogance de notre propre vérité à la tolérance du dialogue constant.»

La sincérité et la générosité de l'inspiration ne font aucun doute. Cette personnalité, première femme convoitant la direction d'un parti au Québec, confirme que ses convictions profondes, son réalisme et une sorte de volontarisme teinté de romantisme la poussent dans la voie la plus difficile: elle s'oriente à gauche au moment où le PQ veut s'ancrer au centre; elle met en garde contre les séductions de l'économie alors que celle-ci domine partout; elle rappelle son credo souverainiste quand la majorité voudrait l'oublier; elle critique son parti et déplore déjà la tournure qu'il pourrait prendre sous d'autres leaderships.

Mme Marois n'est pas «politicienne». Voilà sa force. Elle s'engage dans cette campagne pour exprimer des valeurs, dire des vérités, rappeler son parti à l'ordre. Elle obligera ainsi ses adversaires à se définir et à se situer. C'est une démarche exemplaire. Mais elle conduit rarement à la victoire.

Michel ROY

Il fallait bien un Garon dans la course

Le peloton grossit sur la piste du PQ. C'était l'autre jour le célèbre avocat Guy Bertrand dont la ferveur indépendantiste rappelle les belles fièvres du RIN quand tout semblait si simple au Québec. Voici venir maintenant l'inclassable Jean Garon qui tire sa fierté de sa longévité à l'Agriculture, Jean Garon qui voudrait encore offrir aux gens d'ici l'impossible rêve de la fin des années 70: l'indépendance sans rupture avec Ottawa.

Deux candidatures qu'on ne doit surtout pas sous-estimer. Elles répondent l'une et l'autre aux attentes de clientèles différentes mais réelles à l'intérieur de cette vaste coalition qu'est devenu le PQ. Car si l'on trouve dans cette formation des militants qui recherchent avant tout la conservation du pouvoir, on en compte aussi des milliers qui cultivent d'autres idéaux et seraient plus heureux dans l'Opposition avec leurs convictions intactes qu'au pouvoir avec une conscience tourmentée.

Ce qui se passe aujourd'hui au Parti québécois était du reste prévu: quand un groupe politique s'éloigne de son objectif essentiel et perd son chef rassembleur, il s'expose naturellement à tous les tiraillements, s'ouvre à tous les horizons. Le renouveau espéré passe nécessairement par cet éclatement prévisible. Opération saine et souhaitable dans une société démocratique.

Mais il serait téméraire de prédire aujourd'hui à quoi ressemblera le Parti québécois après que son nouveau chef l'aura maîtrisé. Cela va dépendre bien sûr de la personnalité de l'élu. Cela va dépendre aussi des véritables intentions du vainqueur, une fois sa victoire acquise. Ce dernier devra tenir compte du degré d'attachement de la masse militante à l'idée originelle de souveraineté. Et cette masse militante aura été grossie, donc modifiée par l'arrivée de milliers d'adhérents, recrutés en cours de campagne par les cinq aspirants, fidèles par conséquent aux objectifs des candidats.

C'est pourquoi nul ne peut dire ce que sera demain le Parti québécois. Il est en mutation. Le fondateur parti, tout est permis.

On trouve un peu de tout dans les programmes et les paroles des candidats. À la seule exception de Me Guy Bertrand, aucun des aspirants à la succession de René Lévesque n'attribue un poids excessif au concept de souveraineté, ni ne semble s'en préoccuper outre mesure, estimant l'affaire classée depuis le congrès du 19 janvier. Le souci de rebâtir un parti et de proposer les objectifs socio-économiques d'un gouvernement de fin de siècle domine avec raison les esprits et les discours. Mais, au-delà de quelques grands courants, les tendances demeurent imprécises et incertaines.

Ce ne sont pas les idéaux de Guy Bertrand qui séduiront les militants. Mais son intervention dans les débats publics aura l'avantage de forcer les concurrents à mieux définir leurs positions nationales et constitutionnelles, malgré l'embarras que leur cause cet exercice.

Le texte de présentation de M. Garon se distingue par son langage concret, son parti pris pour la simplicité, le souci du retour au peuple. Ce travailleur acharné, qui a beaucoup accompli pour l'agriculture et les pêches à la direction de l'Agriculture depuis 1976, n'est pas sans rappeler par son comportement et ses attitudes la personnalité d'un homme qu'il admire beaucoup: Maurice Duplessis. Jeune, il passait des heures aux tribunes de l'Assemblée pour entendre et admirer le premier ministre de l'époque.

Avec son autorité, sa rigueur parfois irritante, sa manie du détail, son âpreté, le sens de l'humour terrien qu'il affine avec complaisance, Jean Garon est une sorte de réincarnation de Maurice Duplessis. Il en fallait au moins un dans cette campagne.

Michel ROY

LA CANDIDATURE DE M. LANDRY

DEPUIS vingt ans, Bernard Landry est « militant québécois ». De l'université où il a tenu une carrière remarquable en politique étudiante et un engagement parallèle dans les organismes voués à la promotion des droits de l'homme, le premier candidat à la succession de René Lévesque est passé au service de l'État où il se trouve depuis. Fonction publique et carrière politique résument les lieux de travail de M. Landry, à l'exception d'un intermède imposé par les aléas de la vie politique bien davantage que par un choix personnel.

Partisan péquiste de la toute première cuvée, il a partagé avec René Lévesque, son premier patron au ministère des Richesses naturelles, les heures de peine et les heures de gloire du mouvement souverainiste : défaites successives de 1970 et 1973 dans Joliette, victoires en 1976 et en 1981 dans Laval devenu depuis son fief personnel.

L'engagement et le caractère de M. Landry, ses forces et ses faiblesses sont inscrits en totalité dans cette trajectoire en ligne droite, ses forces et ses faiblesses comme homme politique aspirant à diriger le Québec et comme candidat à la présidence d'un parti qu'il a servi depuis ses origines.

Juriste et économiste de formation, Bernard Landry a mis ses ressources au service d'une cause : la construction de l'État et de la souveraineté du Québec. Mais de ce dernier il a une connaissance qui lui est d'abord venue du point de vue de l'État, de ce centre indispensable et limité tout à la fois. De cet État qu'il aspire à diriger, il a une expérience significative bien que limitée au secteur économique. D'où un discours qui cherche à donner leur juste place aux intervenants du secteur privé mais qui ne s'éloigne jamais de la fonction tutélaire du pouvoir public comme en témoigne le texte de son allocution annonçant sa candidature, texte que nous reproduisons dans la page voisine. D'où aussi une philosophie et une pratique de la concertation qui cherchent à soutenir et à enrichir une volonté de planification, ce modèle venu sans doute de l'expérience française si florissante au moment où M. Landry poursuivait ses études économiques à Paris et s'initiait à la gestion publique à titre de stagiaire au ministère français des Finances.

L'homme a le goût des vastes synthèses. Convictions, sensibilité et mandat conjugué (mandat comme ministre d'État au Développement économique) l'ont conduit à déposer des ouvrages considérables consacrés notamment à l'avenir économique, à l'épargne, au virage technologique et à la pratique des relations internationales québécoises. Il a, de plus, des vues non équivoques quant à la nécessité de la concertation. C'est largement sous son initiative et presque toujours sous sa présidence que furent organisés et tenus les « sommets » québécois, ces entreprises inégales dont le premier bénéfice aura été de rassembler et la faiblesse la plus notable de vouloir toucher à tout sans approfondissement suffisant.

Certains avaient déjà conclu, des expériences conduites par M. Landry à titre de ministre d'État au Développement économique, que l'homme évoluait à l'aise dans des sphères plutôt théoriques et que son talent en faisait un candidat idéal pour la présidence de quelque office de planification aussi prestigieux que décoratif. Ceux-là ont dû revoir leur jugement à l'examen de sa performance comme ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur.

En quelques mois décisifs, le ministre a prouvé qu'il pouvait aussi gérer le tangible, descendre des hautes sphères de la planification vers ces niveaux où se joue vraiment la pertinence des interventions et des services de l'État.

Les qualités de l'homme se sont aussi manifestées sous un jour nouveau. On le savait idéaliste, tenace, travailleur, discipliné, vindicatif, capable d'éclats, direct au point d'en être parfois désagréable, discipliné et habité par une vitalité peu commune. Mais on découvrit qu'il pouvait aussi pousser loin la patience, la recherche du compromis, la compréhension des cultures étrangères qui sont celles des clients du Québec, la courtoisie aussi au point de chercher à communiquer avec ces derniers dans leur propre langue, grâce à un entraînement personnel que peu de nos politiciens se sont imposés en cours de mandat.

La candidature de M. Landry repose sur ce riche ensemble d'expériences. Mais elle est limitée aussi par ce dernier. À la lecture de son texte, on se rend vite compte qu'il exploite ces domaines où il a acquis une vaste expertise et pose avec prudence quelques pas en d'autres directions toutes

aussi essentielles quant au mandat général du gouvernement. Nous pourrions mieux en juger en prenant connaissance de son programme qu'il annonce pour la fin du mois.

« Bernard Landry est souverainiste. Il ne s'en cache pas. Je suis souverainiste, c'est le premier ferme », déclarait-il hier. Construit autour de cet idéal, le Parti québécois doit, à son avis, continuer à défendre cet idéal ouvertement et généreusement. Cette franchise vaut mieux que mille contorsions du langage et une manière trompeuse de dissimuler ses convictions. C'est le vieux militant qui s'exprime sans ambage et qui fait toujours de la souveraineté l'aimant premier qui soude ensemble le PQ. Le choix du président doit pourtant nous permettre de clarifier et notre action et notre discours. Voilà qui laisse peu de marge aux transparentes manœuvres et qui annonce d'intéressants débats entre les candidats.

Cette manière retenue par M. Landry apparaît constante avec ses prises de position antérieures, notamment au moment de la révision qui a fait éclater le PQ à l'automne de 1984 et au congrès de janvier dernier. M. Landry avait alors cherché à réconcilier toutes les tendances au sein de sa formation politique. Certains y avaient vu alors une simple habileté politicienne. Mais les propos tenus hier par le ministre lèvent toute ambiguïté; ils témoignent de convictions profondes acquises voilà plus de 20 ans et enrichies depuis, d'un sens politique indiscutable, la première fonction d'un chef étant de rassembler une majorité.

Souverainiste, M. Landry s'est rallié à la décision du congrès de janvier. En conséquence, il refuse toujours que les prochaines élections portent sur la souveraineté. À cette occasion, il mettra entre parenthèses le premier terme de son engagement. Question de respect et de démocratie, affirme-t-il. Bien. Mais faut-il comprendre que la lutte pour la modification profonde de la structure juridique qui lie le Québec au Canada est abandonnée sous sa forme connue et toujours inscrite dans le programme du PQ? Sur cette question centrale, M. Landry se fait peu loquace. On aimerait en savoir plus.

Quelles sont donc les convictions du candidat quant aux formes précises que pourrait ou devrait prendre le combat québécois tel qu'il l'imagine? L'abandon des élections-référendum marque-t-elle aussi l'abandon de l'idée même de référendum? Dans l'esprit du candidat, la souveraineté constitue-t-elle un objectif à la carte, cette nouvelle stratégie qui place l'étapisme au cœur de la transformation du fédéralisme au lieu de le situer du côté de l'affirmation de la souveraineté? Au-delà des formules, que signifie, en termes politiques clairs, cet exercice de la souveraineté évoqué à plusieurs reprises par M. Landry?

Étatiste et souverainiste, le premier-candidat à annoncer ses couleurs pour la présidence du PQ a formulé hier des objectifs généraux dans des termes directs et francs, tous prévisibles. Le style de l'homme est bien présent dans cette suite de formules volontaristes, dans cette façon aussi de chercher à incarner la continuité d'une option et d'une expérience politiques qui, depuis près de vingt ans, ont fait la fortune de René Lévesque.

Mais la grande interrogation posée par cette candidature d'un militant nait justement de cet attachement à une idée de l'État et de la société et à une option politique venues l'une et l'autre à la fin des années 60, suite à une évolution qui contraste si clairement avec celle des années récentes. Le monde de Bernard Landry apparaîtra-t-il désuet à une majorité de Québécois? Dans ce programme qu'il annonce, le candidat saura-t-il en présenter une version souple, capable de tenir ensemble des enjeux anciens qui n'en sont pas moins actuels et ces attentes nouvelles dont plusieurs apparaissent contradictoires avec le premier discours de M. Landry, le programme de son parti et certaines des politiques du gouvernement?

Saura-t-il élever ses perspectives au-delà de la mémoire du militant fervent qu'il est et du serviteur d'un État remis en cause, ces mémoires du passé? Saura-t-il accéder à ce seul niveau significatif qui a fait la fortune de son maître politique René Lévesque et qui reposait largement sur des remises en cause profondes? La candidature de Bernard Landry pourrait alors, et alors seulement, acquérir une qualité égale à son attachement au Québec qui en constitue la première valeur.

— JEAN-LOUIS ROY

LA CANDIDATURE DE M. JOHNSON

MÉDECIN et juriste, M. Pierre-Marc Johnson est littéralement passé de l'université au conseil des ministres du gouvernement québécois, sa seule vraie carrière s'étant entièrement déroulée dans l'univers politique. De ce monde singulier, il avait déjà une connaissance privilégiée. Pierre-Marc Johnson est né l'année même où son père a été élu député de Bagot. Il avait quinze ans quand ce dernier est devenu chef de l'Union nationale et chef de l'opposition; vingt ans quand il accéda à la fonction de chef de gouvernement. Bref toute la vie du candidat à la succession de M. René Lévesque a baigné dans une atmosphère politique. De plus, sa proximité intellectuelle et affective avec son père au moment où ce dernier occupait la fonction convoitée aujourd'hui par le fils a enrichi en quelque sorte cette initiation singulière aux réalités du service public au plus haut niveau.

De cette période de sa vie, M. Pierre-Marc Johnson a peu parlé. S'était-il déjà formé à l'époque quelques idées plus ou moins définitives sur l'art de gouverner, la manière de gérer, la façon de se comporter dans une formation politique, le destin du Québec et son lien avec le Canada? Quelle est la part de ses convictions venues de cet héritage qu'il ne revendique pas ouvertement, se contentant d'en incarner des pans entiers sans autre référence et d'une manière spontanée? Quelle est cette autre part façonnée dans l'action politique directe depuis près de dix années?

Suite à la première crise linguistique de 1969, celle d'octobre 1970 et l'attrait irrésistible qu'exerça sur lui la thèse de la souveraineté telle qu'esquissée à l'époque par le fondateur du Parti québécois, M. Johnson a joint ce parti et y a occupé rapidement une place centrale. Mais en parallèle, il a construit et préservé jalousement cette façon singulière d'exister politiquement par lui-même; fidèle et loyal à sa formation politique mais perçu comme une espèce d'entité politique en lui-même dans et au-delà du PQ.

Élu député d'Anjou en 1976 et 1981, il a occupé depuis d'importantes fonctions au sein du parti et dirigé cinq ministères. Depuis hier, il est candidat aux fonctions de président du PQ et de premier ministre du Québec.

C'est le projet de la souveraineté qui a conduit Pierre-Marc Johnson à la politique, une certaine idée du Québec aussi qui lui semblait radicalement menacée par le gouvernement fédéral dirigé alors par Pierre Elliott Trudeau.

Cette démarche n'avait rien de bien original, ces deux motivations réunies ayant à l'époque une force de rassemblement qui propulsa le PQ au pouvoir moins de dix ans après sa création. Toute une génération a investi son talent, ses ressources, sa crédibilité dans ce projet et ce rejet inspirés l'un par l'autre, et M. Johnson avec eux.

Mais malgré le poids de l'unanimité commandée par l'exaltation de servir une cause irrévocable, la nécessaire discipline de parti et la solidarité ministérielle, l'homme politique s'imposa davantage par une manière que par l'audace de ses idées ou la force de ses projets politiques. Il ne céda que rarement à l'arrogance et à la suffisance ambiante. Il ne signa aucune politique pensée en fonction de la réforme des esprits et de « l'homme d'ici », cette manière si détestable de vouloir refaire l'histoire en la niant. Capable d'une partisanerie cinglante, il garda généralement une attitude propre au sein d'un club affairé à dresser la liste de ses ennemis. Bref, l'homme politique a toujours gardé de subtiles distances face au dogmatisme ridicule sinon tragique qui s'empara d'un parti gonflé à blanc par des chefs irresponsables.

Le contraste accentua la qualité de la manière Johnson. Il l'accrut et l'accrédita peu à peu. Le moment venu, elle servira superbement l'homme politique dont la crédibilité parut soudain si forte dans ce champs de ruine qui l'entourait: Elle lui servira aussi pour amorcer des virages majeurs sur la seule foi de sa force politique au sein d'un parti qui n'en avait plus et à côté d'un chef rejoint par l'épuisement qu'il avait fait subir au Québec.

Cette sorte de distance qui a marqué la carrière politique de M. Johnson ne le rend pas moins solidaire des politiques du régime. Mais elle lui a assuré un statut singulier. Il l'a exploi-

tée avec brio, même si sa position était délicate suite aux révélations venues des sondages et établissant que sa popularité excédait celle de René Lévesque lui-même.

Qui est Pierre-Marc Johnson?

Sans être inexistant, son dossier législatif est plutôt mince. Ministre du Travail, il refusa d'être le pompier de service, cette façon déplorable de se constituer en otage qui fut à la mode sous le régime Bourassa et qui l'est redevenu récemment. Ministre des Affaires sociales, il fut notamment responsable des premières vraies coupures dans le gras du système et d'une négociation majeure avec les omnipraticiens du Québec. Ministre de la Justice, il garda le contrôle de la négociation avec le syndicat des policiers du Québec. Ministre délégué au secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes, il inspira largement le Projet d'accord constitutionnel déposé par le gouvernement Lévesque au printemps dernier.

Les qualités et attitudes de l'homme apparaissent complexes et déroutantes: prudent, souple dans l'exposé au point de noyer la question débattue, à l'aise dans la contemplation des divers aspects d'un même problème, distant, affable, capable de susciter de fortes loyautés. Mais l'homme apparaît inflexible quand il a longuement mûri ses choix et planifié ses interventions. Sa fermeté voisine alors la dureté. Enfin, son talent pour absorber les crises et les dissoudre en quelque sorte n'a d'égal que la qualité du calendrier de ses interventions qui lui assure généralement une bonne longueur d'avance sur ses concurrents et ses adversaires.

Les pieds encore dans le bouleversement social créé par la crise économique, il publiera dans le quotidien *La Presse* en mars 1983 une série de « réflexions sur la conjoncture ». À l'automne de 1984, en plein désarroi du PQ et du gouvernement quant au sort qui les attendent l'un et l'autre dans l'éventualité d'une élection référendaire, il se présente au DEVOIR et affirme que « le Québec ne doit pas se dire encore non et qu'il est urgent de mettre fin à notre absence de statut ». Cet entretien plongera le parti et le gouvernement dans une crise profonde, conduira à la démission de cinq ministres et parmi eux de MM. Camille Laurin et Jacques Parizeau et à la fragmentation du PQ, fera de la souveraineté un noble objectif rangé dans les placards de l'histoire et ouvrira la voie à la reprise de la négociation avec le Canada.

La manière Johnson n'est pas faite uniquement d'ondoyances cumulatives. Elle fait sa place aussi à des ruptures brusques et décisives. C'est un même pragmatisme qui inspire ces voies contraires, celle de la conciliation et celle de l'affirmation.

Quelles sont les qualités de cette manière susceptibles d'être utiles dans l'exercice de la fonction convoitée par M. Johnson? Telle est la grande interrogation posée par cette candidature.

L'homme a davantage réagi qu'il n'a initié, même si ses réactions ont pu changer le cours des choses. Il a affirmé sa force dans des situations qui étaient presque toutes dégradées, posé des diagnostics généralement justes et ouvert des pistes utiles. Mais à titre de chef de gouvernement, il lui serait demandé bien davantage, les stratégies de normalisation sont certes utiles mais elles n'épuisent pas les devoirs d'invention, de prévention et d'organisation ordonné du développement, devoirs qui définissent prioritairement la fonction de chef de gouvernement.

On attend aussi de lui qu'il dessine plus précisément sa conception de l'économie bien au-delà des généralités contenues dans sa déclaration de candidature, déclaration dont nous publions des extraits dans la page voisine. Le style de l'homme apparaît partiellement dans ce texte de circonstance qui fait sa part à toutes les bonnes oeuvres. Il représente le premier volet de la manière Johnson. C'est l'autre volet que nous attendons, celui qui avec générosité, franchise et courage, ces qualités dont le candidat est capable, identifierait aussi les choix et le niveau d'exigence auxquels M. Johnson se propose de convier le peuple québécois. C'est bien à ce niveau que sera finalement jugé sa candidature.

— JEAN-LOUIS ROY

MME MAROIS, CANDIDATE

DANS son excellent ouvrage sur *Le Parti québécois* (Libre expression, 1984), dont l'analyse s'arrête en juin de l'année dernière, le journaliste Graham Fraser ne mentionne pas une seule fois le nom de Mme Pauline Marois, pourtant membre du cabinet péquiste depuis l'élection d'avril 1981. Difficile de lui en faire vraiment grief puisque la vaste majorité des analystes, à l'époque, se seraient esclaffés à l'idée que l'opinion publique puisse voir bientôt en elle une opposition crédible à Robert Bourassa. La notoriété de la troisième candidate à la présidence du Parti québécois est un phénomène récent, soudain, fascinant, de ceux qui mettent du sel dans les sagas politiques normalement si prévisibles: une sorte de revanche de l'opinion sur les appareils qui lui dictent leurs fatalités.

Il s'agit bien, pour l'instant, de notoriété plutôt que de popularité. Si l'on se fie aux données du sondage IQOP-*Journal de Montréal* qui a tant agité les premiers moments plutôt plats de la course à la succession de M. René Lévesque, Mme Marois vient encore très loin derrière l'aspirant Pierre-Marc Johnson quand il s'agit uniquement de choisir le prochain leader du PQ. Mais quand on évoque des scénarios d'élections générales, les intentions de vote semblent lui prédire presque autant de succès, contre Robert Bourassa, que le favori. À ce chapitre, elle distance clairement M. Bernard Landry, candidat déclaré depuis longtemps. Mme Marois semble donc jouir déjà d'un «profil». Transformer cette visibilité en popularité est une autre histoire. Malgré la cocarde progressiste du Parti québécois, la première candidate femme au leadership provincial d'un parti majeur aura bien des subconscients à déconditionner dans une formation dont les stars ont toujours été, là comme chez les vieux partis, du même sexe.

Mais on n'élira pas une femme parce qu'elle est une femme et que c'est nouveau. Pauline Marois a-t-elle l'étoffe du leader dont le Parti québécois, passant aujourd'hui de la déconfiture à l'espoir, a besoin pour consolider sa reprise? Le péquiste de base aura de la difficulté à en juger. Tout se passe, dans cette carrière, comme si elle avait mis du temps à s'en convaincre elle-même, bien loin du portrait classique de ces petits garçons qui, encore en culottes courtes, annoncent à la parenté attendrie qu'ils seront un jour pape ou premier ministre. Passée, dans la vingtaine, du travail social à l'administration des affaires, des groupes communautaires aux cabinets politiques à l'ombre du pouvoir des autres, Pauline Marois témoigne bien du trajet de tant de femmes de sa génération qui n'ont attrapé le goût de ce pouvoir qu'en l'exerçant.

Nommée ministre d'État à la condition féminine — où elle avait été chef de cabinet — dès son élection en avril 1981, Mme Marois voyait encore la politique comme un passage. Appelée à remplacer le premier ministre durant un interim d'été, elle écartait toute idée de le faire «de façon permanente». Elle n'avait, disait-elle modestement, ni la capacité d'analyse, ni l'expérience, ni le sens politique, ni le flair que commandent un tel rôle. Ces propos paraissent aujourd'hui aussi surannés que le papier jauni où on les relit. Au cours des trois années qui ont suivi, Pauline Marois a suppléé au manque d'expérience politique par une énergie redoutable. Sa franchise et sa sobriété ont été aussi efficaces que les trucs les

plus sûrs, souvent moins transparents, de ce métier bien particulier.

C'est moins à la Condition féminine, où elle a gardé les acquis pendant une période de récession, qu'au ministère de la Main d'œuvre et de la Sécurité du Revenu qu'elle est devenue vraiment convaincante. Au cours d'une des pires périodes de chômage et d'inactivité qu'ait connues la société québécoise, elle a assumé le mandat complexe de dossiers comme le placement et la formation de la main-d'œuvre, l'administration de l'aide sociale. S'il est vrai que son prédécesseur, M. Pierre Marois, avait conçu les grandes lignes des réformes qu'elle mettra en œuvre, notamment l'entente fédérale-provinciale qui permettra de réorienter les programmes d'aide sociale pour les jeunes, on peut douter que beaucoup d'autres ministres auraient résisté aux mêmes difficultés. Car peu d'affaires, durant le dernier mandat du gouvernement péquiste, auront suscité autant de démagogie, de discours simplistes, de manipulation de la juste exaspération des jeunes. Mais la machine bureaucratique a pris le virage, et la réforme, qui s'attaque à la désastreuse passivité des systèmes d'aide sociale, est bien engagée. Si les péquistes cherchent la fermeté en même temps que la connaissance aigüe des dossiers, ils les trouveront chez Mme Marois. C'est probablement ce courage qui lui vaut aujourd'hui une opinion aussi favorable.

Pour mesurer ses chances de succès comme première ministre, il aurait fallu la voir plus longtemps à l'œuvre dans les arcanes des relations fédérales-provinciales, si déterminantes pour l'avenir du Québec. Au dossier de la formation professionnelle, dont Québec réclame le rapatriement depuis des temps immémoriaux, Mme Marois se heurte aux résistances de toujours. Elle a eu au moins la bonne intuition de ne pas canoniser le gouvernement Mulroney d'avance, comme le faisait M. Lévesque, en prenant ses promesses pour des certitudes. Mais les vraies négociations restent à venir. Sans faire des affaires constitutionnelles la chasse gardée des politiciens expérimentés, il faut reconnaître qu'elles sont un des meilleurs tests d'endurance et d'habileté.

Dans l'allocution de candidature qu'elle prononçait hier, Mme Marois s'adresse surtout à son parti, qui devra la questionner plus avant. Elle retourne aux sources plus facilement qu'elle les remet en question, mais elle pose une discrète sourdine au credo social et économique du PQ. Oui à la décentralisation, à la redistribution des richesses, à l'égalité des chances, mais dans quelles limites? Cette touche de réalisme porte la marque des années de pouvoir, en même temps qu'elle lance un appel à la «gauche» du parti qui attend encore un messie. L'équation est un peu difficile, mais beaucoup moins que sa profession de foi en la souveraineté, qui part du cœur, mais que son programme ne soutient pas vraiment. Comme M. Landry, Mme Marois cherche encore le pont entre l'orthodoxie souverainiste et la bonne vieille «autonomie provinciale» que défend M. Johnson sans trop le claironner. En cela, elle est bien représentative de son parti, mais elle ne résoud pas son dilemme. Elle lui offre, simplement, une des candidatures les plus crédibles et les plus intéressantes de la deuxième génération péquiste, qui voudrait bien concilier le goût du risque, et la maturité.

LE CANDIDAT GUY BERTRAND

Inopinée, la candidature du militant péquiste Guy Bertrand, avocat bien connu dans la Vieille capitale, veut combler le vide que laisse actuellement la brochette d'aspirants à la présidence du PQ, du côté de l'authentique résistance souverainiste. Comme il le disait hier dans sa déclaration dont on trouvera le texte ci-contre, nul ne doute de ses convictions quant à la sorte d'avenir qu'il souhaite au Québec. Venu à l'indépendantisme par l'Union nationale, il fut «orthodoxe» avant l'heure au sein du Parti québécois, auquel il n'a jamais ménagé ses conseils. Il a vécu le virage «fédéraliste» de janvier dernier comme l'ultime tragédie. C'est ce qui a amené enfin cet habile orateur et prospère plaidier nationaliste à reprendre le chemin de la politique active, quinze ans après une brève et peu convaincante tentative dans le comté de Dorchester, en 1970.

Il est loin d'être sûr, toutefois, que les «orthodoxes» verront en lui le héraut de leur rêve de reconquête éventuelle du Parti québécois. Il y avait, dans leurs rangs, de Jacques Parizeau à Gilbert Paquette, des individus plus représentatifs du groupe qui s'est lentement détaché de la majorité péquiste au cours des dernières années, et qui reste encore capable de l'influençer. M. Bertrand se situe dans un autre courant, beaucoup plus marginal, celui de la rupture spectaculaire et des actions d'éclat qui, même chez ceux qui partagent fondamentalement ses convictions, trouvait peu d'échos. On se souvient surtout de lui, au PQ, pour sa tentative d'amener le Conseil national, six mois après le référendum et le NON de 1980, à se rallier à une résolution réclamant une déclaration d'indépendance unilatérale du Québec. On le retrouve aussi, en 1982, à dix jours de la proclamation constitutionnelle canadienne, demandant cette fois au gouvernement du Québec «d'affirmer la déchéance de la souveraine britannique sur le territoire québécois». Le poète et essayiste Pierre Vadeboncoeur, qui a toujours eu lui-même le

courage de ses rêves, écrivait de Guy Bertrand qu'il était de ces «gens absolument persuadés qu'ils sont sur la lune», et qui sont de «la meilleure foi du monde». Mais il ne l'y rejoignait pas.

De sa planète, le militant n'entend pas descendre durant sa campagne au leadership. On le voit reprocher à un parti au pouvoir de vouloir y rester et flirter, donc, avec le retour dans l'opposition qui en a autrefois séduit plusieurs. Il récuse tout du «dérapiage» récent: la prochaine élection serait référendaire, le gouvernement retirerait ses propositions constitutionnelles, et même la thèse de la souveraineté-association serait jetée aux orties, au profit du pur diamant de l'indépendance. Dans la bulle qui protège ses rêves, loin des dures réalités ou des «turpitudes» des dernières années, on voit danser en liberté toutes les beautés pré-référendaires: l'indépendance c'est la richesse — «10, 20 bate James» —, c'est une relation d'égal à égal avec les États-Unis qui nous rendra le reste du Canada plus ou moins nécessaire, et c'est surtout, tout simplement, «le pays». Pas de place ici, pour ce qui s'est passé au Québec depuis cinq ans, sinon pour l'effacer ou le redresser.

Tant d'orthodoxie dans l'orthodoxie indépendantiste risque de faire de cette candidature le contraire du symbole qu'elle voudrait être. Car les dissidents de janvier dernier, qui ont choisi jusqu'à nouvel ordre de ne pas tenter de coup de force durant la campagne à la présidence, ne seront probablement pas très tentés de s'attacher à M. Bertrand. Et l'indépendantisme pourrait en ressortir une nouvelle fois meurtri, plus réduit que nature, comme dans l'aventure marginale du Parti nationaliste. Mais les courses au leadership sont aussi des tribunes pour des partants sans illusion, déterminés à faire valoir une idée. C'est ainsi qu'on verra, à moins d'un miracle, la croisée de M. Bertrand.

— LISE BISSONNETTE

LE CANDIDAT JEAN GARON

A PRÈS avoir maintenu un suspense très transparent, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, vient enfin de franchir le pas et de se porter candidat à la présidence du Parti québécois. De tous les prétendants déclarés, sa démarche est la plus difficile à saisir, même en lisant et relisant la déclaration qu'il livrait hier à la presse. (On en trouvera le texte dans la page voisine.) On comprend mal quelle vision particulière il oppose à ses collègues et surtout pourquoi, en dépit de ses chances ténues, il tient à s'imposer une telle course. C'est que Jean Garon, malgré son renom, n'a pas souvent fait d'incursion publique hors de ses dossiers, et qu'il reste encore à connaître mieux.

Coloré, comme le dit le cliché qui le poursuit, le personnage semble familier, mais un peu à la façon d'un comédien; on ne sait trop ce que recouvrent sa bonhomie, ses réparties, sa gouaille. L'image est toujours double. Tout le monde sait que ce ministre de l'Agriculture qui se donne le ton du terroir est un expert de droit fiscal qui était plus familier avec les couloirs de l'Université Laval qu'avec les silos et les étables quand son mentor, René Lévesque, l'a appelé au cabinet en 1976. On sait aussi que sa rondeur et sa faconde, qu'il est l'un des seuls à pratiquer au sein d'une élite péquiste sérieuse jusqu'au puritanisme, cachent les arêtes d'un tempérament coupant, parfois brutal, et sont la soupape du travailleur obsessif et acharné. Il a, dès lors, les qualités et les défauts des leaders controversés, un peu à la façon de Maurice Duplessis, dont il ne rend pas la mémoire. Le populisme naturel s'y mêle à une conception très autoritaire du pouvoir; ainsi peut-il osciller entre la meilleure simplicité publique des politiciens, et le cynisme de celui qui n'a besoin d'écouter personne. Assurément, son image le situe loin de l'amabilité bien contrôlée qui fait aujourd'hui recette dans les courses au leadership. Mais elle perpétue une tradition québécoise.

Partout, on s'accorde à dire qu'il a été un bon ministre de l'Agriculture, proche de ses administrés, maîtrisant ses dossiers, efficace et tenace. Seul membre du cabinet à avoir gardé le même portefeuille durant les neuf années de pouvoir péquiste, il a eu le temps de laisser sa marque, de prendre des virages importants: malgré des ratés de départ, l'opération zonage agricole paraît, après plus de six ans d'application, un succès indéniable. Et il se vante à juste titre de la réussite de l'opération de drainage des terres, de la poussée de la production céréalière, des régimes de protection des productions, des efforts de commercialisation et de mise en marché qui, à travers une cinquantaine de lois, ont contribué au mieux-être des agriculteurs et des éleveurs du Québec tout en faisant passer l'autosuffisance alimentaire de la province de près de 50% à 73% de 1976 à aujourd'hui. Grâce à un personnel spécialisé et très professionnel, ce ministère a été, souvent loin des feux des caméras et certes loin de l'attention des scribes, l'un des plus actifs des deux mandats péquistes. Ce n'est qu'au cours des derniers mois que l'étoile du ministre a beaucoup pâli dans le milieu, notamment après une solide querelle avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui représente la presque totalité de ses administrés à l'Agriculture, et qu'il a voulu court-circuiter. Certains attribuent le refroidissement

au temps qu'il a dû investir dans un grand ménage du côté des pêcheries, d'autres à l'arrogance qui s'installe après tant d'années de règne dans un même secteur. Chose certaine, ce n'est pas parce qu'il a été un «ministre sectoriel» que l'expérience lui fait défaut.

Encore faut-il qu'il démontre pouvoir en sortir. Le programme qu'il a dévoilé hier est encore plus flou que celui des autres candidats, qui nagent déjà tous dans la brume la plus confondante.

Au lieu de cacher la question nationale au dernier rang, il la pose, c'est vrai. Mais une fois qu'il a proposé aux membres du Parti québécois de «sortir des schémas de pensées hérités de l'étapisme et du traumatisme référendaires», on voit mal où il va. Il esquisse une balkanisation tranquille — et nécessairement étapiste! — du Canada, qui nous mènerait à une sorte de Marché commun. Quand il s'en expliquera, on risquera vite de retomber dans les arguties péquistes de la souveraineté fédéraliste en quadrature du cercle. Comme il n'a guère participé au débat de janvier dernier, sauf pour se rallier à la position de M. Lévesque qui vantait le «beau risque» bleu à Ottawa, et que depuis aucun ministre n'a dénoncé plus que lui le gouvernement Mulroney, le moins que l'on puisse dire, c'est que tout ça n'est pas très clair. Ses propositions de développement économique et de «qualité de vie» s'appuient sur l'industrie de l'alimentation — noblesse oblige —, sur le souci de l'environnement qui lui a donné quelques fils à retordre, et sur l'utilisation de l'énergie comme moteur de l'investissement. Elles sont de bonne orthodoxie social-démocrate, avec un léger accent libéral sur l'initiative individuelle.

Mais ce n'est pas là qu'on le sent le plus convaincu. Ce que M. Garon semble vouloir affirmer avec le plus de force, c'est qu'il est le seul véritable héritier de René Lévesque, d'un style de leadership ennemi de la technocratie, qui parle «pour être compris» du peuple. À mots couverts, c'est surtout contre des candidats comme M.M. Johnson et Landry qu'il envoie sa propre machine, contre cette génération plus fascinée par les affaires publiques que le public, et dont il a déjà dit tout le mal qu'il pensait, («les faces à claquer»), avant de se lancer dans une campagne qu'il rendra sans doute moins polie.

Mais l'idée qu'il se fait du «peuple», ici sacrilisé, est assez paternaliste («le plancher des vaches, les bateaux de pêche, les usines, les petites entreprises et le restaurant du coin»), c'est celle du «petit» qu'il aidera à se voir grand. Elle correspond, en effet, au grand dessein des Lévesque et Laurin, qui voulaient délivrer la société québécoise de ses complexes et qui y ont si bien réussi que, devenue grande, elle les a assez cruellement écartés. Mais chez M. Garon, quand l'universitaire se laisse aller à faire «peuple», il n'honore pas toujours ceux dont il prétend se rapprocher par la vulgarité. Si c'est cette dérive du René Lévesque dernière manière qu'il veut faire revivre, il aura peu de chances de réussir sur la route populiste qu'il prend, avec un talent moins évident que celui de son modèle. Il se trouvera, en tout cas, seul sur cette route, et il sera intéressant de voir quel accueil lui réservera le Parti québécois de 1985.

MME LALONDE, CANDIDATE

LE 15 janvier 1985, au moment de son assermentation comme ministre (non-élu) de la Condition féminine, Mme Francine Lalonde n'était pas encore membre du Parti québécois. Hier, elle a officiellement annoncé sa candidature à la présidence du parti, à la succession de M. René Lévesque. Le saut est un peu haut pour être vraisemblable et la famille péquiste, qui est désormais assez vieille pour faire grand cas des généalogies politiques de ses vedettes, le lui fera sentir. Elle le sait, tout comme elle est sans doute prête à la défaite qui l'attend avec la même fatalité que celle qu'elle a connue dans le comté de Bertrand, le 4 juin dernier. Mme Lalonde s'impose pourtant un nouvel avatar, sans avoir pris le temps de se remettre de l'autre. Elle pique, au départ, la curiosité.

De presque inconnue qu'elle était du grand public il y a un peu plus d'un an, Francine Lalonde est rapidement devenue plus familière. La controverse qui l'a vraiment lancée, elle la doit à sa famille syndicale, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), dont elle a été vice-présidente, et où elle a présidé la Fédération nationale des enseignants du Québec, qui regroupe les professeurs des cégeps et de quelques universités. En 1983, elle y occupait le poste de coordonnatrice des Fédérations syndicales du secteur privé quand elle eut, au cours d'un entretien avec LE DEVOIR, quelques mois risqués sur la nécessité, pour les travailleurs, de se préoccuper de l'état de santé de leurs entreprises. Prise en flagrant délit d'opinion, comme si elle avait passé la nuit chez le patronat, elle en perdit son poste mais gagna un peu partout l'estime que lui portaient déjà ceux et celles qui ont travaillé avec elle.

Femme de tête et de décision, elle est particulièrement efficace, dit-on, et n'attend pas les consensus jusqu'*ad nauseam* pour bouger. Elle n'a peur ni de prendre les devants, ni surtout de prendre des risques, ni de tenir tête. Son limogeage de la CSN a été le signe certain de l'ascendance de son étoile, au sortir d'une récession qui avait ébranlé de vieilles certitudes syndicales. On y a procédé avant qu'il soit trop tard et que ses appuis, nombreux, se cristallisent.

Pour complexe et agité qu'il soit, le milieu syndical est très homogène par comparaison avec le vaste monde politique, et son entrée sur la grande scène a été plutôt malaisée. Le scepticisme a entouré son arrivée au cabinet, à l'invitation de M. Lévesque dont nul ne comprenait l'incursion hors d'un caucus assez peuplé. Son passage à la Condition féminine a été trop bref pour marquer les dossiers. Elle se retrouvait, quatre mois plus tard, expédiée aux élections partielles, de gré ou de force. Le 5 juin, après sa défaite, elle devait remettre sa démission du cabinet. L'histoire se serait terminée là, navrante, si elle n'avait réussi à obtenir le meilleur résultat péquiste des quatre élections partielles, et contre Robert Bourassa au surplus. Un talent politique venait d'éclorre, à travers une de ces victoires morales que le PQ a appris à reconnaître et à respecter.

De là à brûler les étapes au point de briguer la présidence du parti qu'elle vient à peine de joindre, il y a une marge. Dans son allocution de lancement de candidature, qu'on trouvera en page voisine, Mme Lalonde tente de la combler en se

présentant comme la candidate des projets sociaux du Parti québécois, de ses retrouvailles avec une social-démocratie ambitieuse plutôt que modeste, comme celle que défendent ses adversaires dans la course au leadership. Le créneau est déjà un peu occupé, puisque la plupart des autres candidats ont plus ou moins promis de travailler à une « politique de plein emploi », mais l'insistance qu'elle y met, au point de gommer presque tout le reste, la situe en effet à part, candidate d'une idée.

Le projet, on le lira, est exaltant. Il tente de traduire, en langage politique, toutes les thèses sur le plein emploi qui dorment dans les universités et les officines ministérielles, après avoir puisé aux expériences étrangères et aux scénarios novateurs de l'organisation du travail. La vision du Québec comme une sorte d'Autriche, un îlot d'expérimentation sociale en Amérique du Nord, possible à cause de la « solidarité » interne des petits peuples, n'est pas étrangère à l'idéologie péquiste. C'est la transposition, au plan de l'organisation sociale, du volontarisme du discours souverainiste. Le Québec serait le héraut d'une autre forme de vie sur ce continent. L'idée aurait de quoi séduire s'il restait encore, au sein de ce parti, une « gauche » un peu organisée, que cette vision rallierait et stimulerait. Mais le Parti québécois de 1985, coupé de sa raison de vivre souverainiste, assagi par l'exercice du pouvoir, a depuis longtemps pris sur l'échiquier la place qu'occupait le Parti libéral de 1960, celle d'un centre progressiste et pragmatique qui n'en promet pas beaucoup plus qu'il sait pouvoir en livrer, d'un mandat à l'autre, et qui se méfie des grands desseins. Au surplus, pour rendre celui-ci crédible, il faudrait plus que l'expérience encore très limitée de Mme Lalonde au gouvernement. On sent, tout au long de cet exposé, qu'elle puise uniquement à son ancien discours syndical, de même qu'à sa courte expérience de 1984 au sein d'une entreprise gérée par les travailleurs. C'est un peu mince pour en faire un programme de gouvernement, même si elle propose réponse à tout, des avis de fermetures d'entreprises aux lois à imposer aux multinationales.

Le discours de Mme Lalonde, en fait, ne s'adresse pas au Parti québécois. Elle parle aux péquistes comme en passant, pour les inviter à se joindre au « grand chantier », et pour un peu ne les entretiendrait même pas de leur question chérie entre toutes même si elle les déchire et les trouble, la question nationale. Le mot « souveraineté » n'apparaît pas, et Ottawa devient un gouvernement fédéral qui fait des politiques importantes, sur lesquelles il faut évidemment gagner d'avoir « un mot à dire ». Tant d'indifférence à la passion péquiste encore toute fraîche distingue vraiment la candidate. Elle n'a pas l'oeil dans le rétroviseur, elle fonce comme si le monde commençait aujourd'hui. Il est douteux que le PQ se sente aussi dispos et frémissant devant l'aventure. Mais si elle mène bien sa campagne, il lui fera une place plus certaine chez lui, pour servir son idée. C'est probablement, à moyen terme, ce qu'elle cherche, en entreprenant sa carrière politique d'aussi ambitieuse façon.

— LISE BISSONNETTE

UN CANDIDAT ÉCOLOGISTE

LES QUESTIONS environnementales et celles plus spécifiques soulevées par les écologistes occupent une place plus large qu'on ne le croit généralement dans les préoccupations de nos concitoyens. Certes elles ne font pas l'objet de vastes mobilisations, et les groupes qui les portent demeurent souvent marginaux, isolés et jaloux de leur autonomie. Mais aujourd'hui, les entreprises, les agriculteurs, les citadins, les chercheurs, les gestionnaires des secteurs publics et privés sont constamment sollicités par des problèmes considérables liés directement ou indirectement à ces questions.

Si dans les deux précédentes décennies, les investissements visant la protection et le renouvellement de l'environnement étaient jugés par un grand nombre comme superfétatoires et qualifiés de contraintes injustifiées, le jugement a considérablement évolué depuis, le lien entre qualité de vie, santé, développement économique et équilibre environnemental s'imposant même chez des groupes récemment toujours hostiles à des thèses qu'ils jugeaient non fondées.

Le Québec n'a pas échappé à ce mouvement, même si les groupes environnementaux et/ou écologistes sont ici moins enracinés que dans la plupart des sociétés industrielles. Des résultats de sondages démontrent que les Québécois attachent maintenant une importance égale à ces préoccupations par rapport à celles qu'ils confessaient à l'endroit de l'inflation et de l'emploi. En 1984, pour ne citer que cet exemple, le Québec a consacré \$700 millions pour l'assainissement des eaux. Ministère après ministère, de l'Environnement au Transport, de l'Énergie à l'Agriculture, les questions environnementales pénètrent désormais là où elles n'avaient pas leur place hier encore. Mais cette évolution laisse encore le Québec dramatiquement sous-équipé notamment dans le domaine de la recherche où ses investissements de l'ordre de \$2.5 millions ne représentent que le quart des budgets consacrés par l'Ontario à ce domaine.

Préservation, assainissement, politique de renouvellement des ressources périssables, ces concepts hier encore réservés à un sous-groupe de contestataires et à quelques chercheurs isolés passent lentement dans le langage commun et dans les politiques.

De la préservation de la couche d'ozone dans l'atmosphère à l'utilisation du plomb dans l'essence, de l'enfouissement des déchets toxiques à la qualité de l'eau, de la perte de sol arable au recyclage, des fermetures de plages à l'épulisement des forêts, des pluies acides à la conservation de l'énergie, la liste des dossiers environnementaux et/ou écologiques s'allonge constamment au rythme même de la courbe inquiétante des effets de comportements qui brouillent en quelque sorte la fiche génétique de l'univers, de l'univers dans son ensemble et de l'univers immédiat.

La candidature de M. Luc Gagnon à la prési-

dence du Parti québécois aura pour premier effet de consacrer une place plus substantielle aux préoccupations pour l'environnement, superbement absentes jusqu'à ce jour dans les débats toujours à venir qui normalement devraient entourer la succession de M. René Lévesque. C'est bien là le premier objectif, sinon le seul but poursuivi par le jeune et valeureux politologue qui place son nom sur une liste déjà garnie et cherchera dans les prochaines semaines à imposer dans le débat « une nouvelle façon de voir ».

L'absence de préoccupations pour les questions soulevées par la déclaration de M. Gagnon par les candidats déjà connus justifie à elle seule sa mise.

En effet, quatre candidats n'ont pas cru nécessaire dans leur déclaration liminaire de faire la moindre référence à ces questions centrales. À sa manière, M. Johnson les a touchées en deux chutes de phrase. Sous le titre général de « la qualité de la vie », M. Jean Garon leur a consacré une place plus significative, faisant de ces dernières l'un des trois grands défis que les sociétés devront relever d'ici l'an 2000. Le ministre de l'Agriculture se distinguait ainsi nettement de ses concurrents par l'évocation d'un projet « axé sur la protection et la réhabilitation de notre environnement comme étant ce qu'il y a de plus précieux, la source même de la vie qui nous permet de créer et de produire ». Certains ont vu dans ces propos le signe d'une véritable vocation tardive.

C'est bien à une conversion que nous invite M. Gagnon dans le texte que nous publions dans la page voisine. On aurait tort de traiter à la légère les thèmes abordés par l'éventuel candidat. Certes, certains de ses exemples et de ses formules font problème tant ils apparaissent ajustés à des thèses non vérifiées. Son modèle économique souffre du même mal. Mais le candidat éventuel n'a pas tort de rappeler que l'un des enjeux les plus importants des prochaines décennies sera justement de se préoccuper d'un développement économique qui inclut dans ses plans l'intégrale des activités et des ressources, celles qui créent la richesse tout autant que celles qui épulsent dramatiquement les matériaux de son renouvellement à long terme.

Il n'est pas certain, comme l'affirme M. Gagnon, que le « courant écologiste » s'affirme « comme le courant de l'avenir ». Mais on ne peut imaginer l'avenir sans son intégration réelle dans un ensemble plus vaste de préoccupations. Même si le crédit politique du dernier candidat ne lui permet pas d'aspirer à une éclatante performance « électorale », sa présence dans la course n'aura pas été inutile s'il réussit à forcer la discussion sur les thèmes qu'il privilégie, thèmes marginaux dans le contexte du discours politique traditionnel tenu par la plupart des candidats, thèmes majeurs cependant pour l'avenir du Québec.

— JEAN-LOUIS ROY

ANNEXE II

RELATIONS DYADIQUES SUCCESSIVES

Annexe II

Relations dyadiques successives

Les numéros renvoient aux phrases selon leur ordre d'apparition dans le discours. Lorsqu'une phrase contient plusieurs propositions ou plusieurs couples de relations, le même numéro sera répété. Voir d'autre part, l'annexe III pour la légende des codifications utilisées et les relations d'enchaînement entre propositions. Les paragraphes sont marqués par la distanciation entre groupes de phrases, c'est-à-dire par la triple interligne.

Relations dyadiques successives

Texte 1: LA CANDIDATURE DE M. BERNARD LANDRY

- | | | |
|-----|--|--------|
| 1. | Vedettes à la succession / faire acte de candidature. | (IMP) |
| 2. | Avant démission du chef / Bernard Landry avait ambitions. | (H) |
| 3. | P.-M. Johnson plus discret / attendait son heure. | (H) |
| 4. | Le premier s'est déclaré mardi / \emptyset | (CL) |
| 5. | Le second en fera autant vendredi / \emptyset | (CL) |
| 6. | Hommes de qualité / deux courants du Parti. | (D) |
| 7. | M. Johnson / révisionniste. | (U) |
| 8. | Révisionniste / changement profond. | (C) |
| 9. | Explications / les trois prochains mois. | (H) |
| 10. | Attitude de P.-M. Johnson et faveur populaire / appuis majoritaires. | (C) |
| 11. | P.-M. Johnson / chef de gouvernement. | (COMP) |
| 11. | Chef de gouvernement / capacité de conserver le pouvoir. | (COMP) |
| 12. | Bernard Landry / défavorisé. | (COMP) |
| 12. | Bernard Landry / démarcation nette. | (COMP) |
| 13. | Déclaration ferme / doutes. | (OPP) |
| 14. | Président du P.Q. / clarifier action et discours. | (COMP) |
| 15. | Démarche de B. Landry / P.Q. dans ambivalence et contradictions. | (COMP) |
| 16. | Ministre / souverainiste depuis 25 ans. | (U) |
| 16. | Ministre concilie / volonté actuelle du peuple. | (INC) |

17. Convaincre le peuple de son idéal / idéal, souveraineté. (D)
 17. Comment concilier souveraineté / volonté actuelle du peuple ? (INC)
18. Idéal souveraineté / respecte résolution du congrès. (INC)
 18. Résolution / discussion souveraineté. (OPP)
19. Souveraineté et liberté / exercice. (E)
20. Souveraineté / dans action et discours des gouvernements. (COMP)
21. Que faut-il conclure au juste ? / \emptyset (CL)
22. Pas de souveraineté en campagne électorale / l'exercera au pouvoir. (D)
23. Si M. Landry au pouvoir / respect volonté populaire, fédération. (IMP)
24. Démarche incompréhensible. / \emptyset (CL)
25. Elle (démarche) / désarroi idéologique de Parti. (E)
 25. Elle (démarche) / confusion dans le peuple. (E)
26. M. Landry / progressiste. (E)
27. Terrain (progressiste) suit mieux. / \emptyset (CL)
28. Ministre / langage abstrait. (COMP)
 28. Ministre / un certain rôle de l'État. (COMP)
29. Intervention de l'État / société américaine ou ontarienne. (OPP)
 29. Intervention de l'État / notre société. (COMP)
 29. Notre société / isolement relatif. (COMP)
30. Intervention / conditions paramètres. (D)
31. Développement économique / M. Landry imaginatif et dynamique. (COMP)
32. Qualités de "vendeur" indiscutables. / \emptyset (CL)

33. Succès / promotion des exportations du Québec. (E)
34. Il (M. Landry) / création d'emplois durables. (COMP)
35. Préoccupation / chômage des jeunes. (COMP)
36. Première priorité / création directe d'emplois. (H)
36. Deuxième priorité / ouverture sur le monde. (H)
36. Ouverture sur le monde / croissance économique. (E)
-
37. M. Landry / candidat de l'unité et rassemblement. (U)
37. M. Landry / dans un Parti divisé et meurtri. (OPP)
-
38. Pour y parvenir / pratiquer ce qu'il prêche. (IMP)
38. Ce qu'il prêche / clarifier action et discours. (E)

Relations dyadiques successives

Texte 2 : JOHNSON S'ENGAGE À CONSERVER LE POUVOIR

- | | | |
|-----|--|--------|
| 1. | A vingt ans de distance / le père. | (U) |
| 2. | Même accent, aisance, séducteur dans l'humour / P.-M. Johnson. | (U) |
| 2. | P.-M. Johnson / digne de sa réputation. | (E) |
| 2. | P.-M. Johnson / entouré de sept ministres et de sept députés. | (COMP) |
| 3. | Il (P.-M. J.) / aspirant à la succession. | (COMP) |
| 3. | Sa déclaration, ses réponses / enjeu principal de la campagne. | (COMP) |
| 4. | Il (enjeu) / choix d'un chef. | (E) |
| 4. | Chef / conserve le pouvoir. | (COMP) |
| 4. | Pouvoir / condamné à perdre sous l'ancien leader. | (IMP) |
| 5. | Tout le reste / subordonné à cet objectif. | (U) |
| 6. | La conviction de M. Johnson / troisième mandat. | (COMP) |
| 7. | Pas bien compris / il répète. | (COMP) |
| 7. | Refaire ses forces / dans l'opposition. | (IMP) |
| 8. | Refaire ses forces / dans l'opposition. | (OPP) |
| 9. | M. Johnson / pouvoir au P.Q.. | (C) |
| 10. | Trois prochains mois / attente du débat de fond. | (INC) |
| 10. | Débat de fond / orientation du P.Q., indépendance, etc.. | (E) |
| 11. | Éclairer l'opinion / clarifier la question de l'option. | (IMP2) |
| 12. | Moment bien choisi / campagne au leadership suivie élections. | (COMP) |
| 13. | On en parlera sans doute un peu / ∅ | (CL) |

14. Débat de fond / \emptyset (CL)
15. B. Landry et P.-M. J. / fidèles à l'article 1 et la décision du congrès. (E)
15. Décision du congrès / interdit discussion publique. (E)
16. M. Landry / plus souverainiste (U)
17. Question purement académique / \emptyset (CL)
18. Épargner nombreux affrontements / tous évitent ces discussions. (C2)
18. Discussions / condamnent à la défaite des péquistes divisés. (C)
19. Videra la question / cet été. (INC)
20. A vrai dire, il n'y a pas à s'en étonner / \emptyset (CL)
21. P.Q. / M. Lévesque. (INC)
21. M. Lévesque / déviationniste, atteinte à l'intégrité doctrinale. (INC)
22. Fondateur / maintenir le Parti au pouvoir. (INC)
23. Objectif réel de cette campagne / leader et P.Q. renouvelé. (E)
23. M. Johnson / nouvelle façon de voir. (E)
24. Déclaration de M. Johnson / premier coup à la campagne électorale. (C)
25. M. Johnson / parti régénéré et adversaire à R. Bourassa. (COMP)
26. Nouvel emballage / stratégie habile. (E)
27. Est-il possible que le peuple se laisse séduire ... / \emptyset (CL)

Relations dyadiques successives

Texte 3: LA CANDIDATURE DE MME PAULINE MAROIS

- | | | |
|-----|--|--------|
| 1. | Prose diffuse, formules interrogatives / Mme Marois. | (COMP) |
| 1. | Mme Marois / gauche. | (COMP) |
| 2. | Sa déclaration / volet social - démocrate. | (E) |
| 2. | Son Parti / volet social - démocrate. | (D) |
| 3. | Elle plaide / égalité des chances, redistribution ... | (COMP) |
| 4. | Elle revendique / jeunes, personnes âgées, femmes ... | (COMP) |
| 5. | Réussites n'effacent pas / vulnérabilité de notre société ... | (D) |
| 6. | Elle voudrait / défi du plein emploi. | (COMP) |
| 7. | Ce langage / premier plan dans son discours de candidature. | (COMP) |
| 7. | Ce langage / ses préoccupations. | (E) |
| 8. | Son propos / thèmes sociaux des années 1970. | (COMP) |
| 9. | Elle se distingue / P.-M. Johnson en particulier. | (OPP) |
| 9. | Elle obtiendra / collègues les plus sociaux. | (C) |
| 10. | Mouvement syndical / soutien. | (U) |
| 11. | Mme Marois / critique envers son Parti et ses vedettes. | (OPP) |
| 11. | Enjeux véritables / bond dans les sondages, prochain mandat. | (D) |
| 12. | Peuple / Partis bichonnés, présentés à la moderne. | (D) |
| 13. | Cette remise en cause de l'image / M. Bourassa. | (D) |
| 14. | Désir du peuple / P.Q. avec preuve de sa nécessité et plein énergie. | (C2) |

15. Ses doutes / questions épineuses. (COMP)
 15. Questions épineuses / interpellent son Parti. (INC)
16. Outre indépendance / autre chose à offrir. (OPP)
17. Capacités productrices / \emptyset (CL)
18. Exercice du pouvoir / ankylosé. (C)
19. Parti / intendant besogneux. (COMP)
20. P. M., lucidité / espoir d'une société plus juste ... (U)
21. Militants de toutes tendances / apprendre à se parler et s'écouter. (INC)
22. Autocritique / poids d'un amer reproche. (COMP)
23. Notre arrogance / tolérance du dialogue. (INC)
24. Sincérité et générosité / \emptyset (CL)
25. Cette personnalité / première femme ... (U)
 25. Cette personnalité / voie la plus difficile. (COMP)
 25. Elle / gauche. (E)
 25. P.Q. / centre. (E)
 25. Elle / P.Q. (INC)
 25. Contre séductions économie / dominance de l'économie. (INC)
 25. Souverainiste / oubli. (INC)
26. Elle / critique son parti. (COMP)
 26. Tournure du P.Q. / d'autres leaderships. (D)
27. Mme Marois / politicienne. (D)
28. Voilà sa force / \emptyset (CL)
29. Campagne / valeurs, vérités, Parti à l'ordre. (COMP)
30. Elle (candidature) / adversaires à se définir et se situer. (C)
31. Démarche exemplaire / \emptyset (CL)
32. Elle (démarche) / victoire. (INC)

Relations dyadiques successives

Texte 4: IL FALLAIT BIEN UN GARON DANS LA COURSE

- | | | |
|-----|--|--------|
| 1. | Peloton grossit / course au P.Q. | (COMP) |
| 2. | Guy Bertrand / indépendantiste. | (E) |
| 3. | Jean Garon / longévité à l'Agriculture. | (COMP) |
| 4. | Jean Garon / rêve fin des années 1970. | (COMP) |
| 4. | Rêve fin des années 1970 / indépendance sans rupture. | (E) |
| 5. | Deux candidatures / pas à sous-estimer. | (COMP) |
| 6. | Candidatures / clientèles différentes et réelles. | (COMP) |
| 7. | Dans cette formation / militants pouvoir. | (U) |
| 7. | Dans cette formation / autres idéaux - opposition. | (U) |
| 8. | P.Q. aujourd'hui prévu / \emptyset | (CL) |
| 8. | Groupe politique / objectif essentiel et chef rassembleur. | (INC) |
| 9. | Renouveau espéré / éclatement prévisible. | (IMP) |
| 10. | Opération saine et souhaitable / société démocratique. | (COMP) |
| 11. | P.Q. / nouveau chef. | (D) |
| 12. | P.Q. / personnalité de l'élu. | (COMP) |
| 13. | Intentions du vainqueur / victoire acquise. | (H2) |
| 14. | Vainqueur / attachement de la masse à souveraineté. | (C) |
| 15. | Masse militante / milliers d'adhérents recrutés. | (D) |

16. Avenir P.Q. / \emptyset (CL)
17. P.Q. / mutation. (COMP)
18. Fondateur parti / tout est permis. (C)
19. Un peu de tout / programmes et paroles des candidats. (COMP)
20. Guy Bertrand / autres aspirants. (INC)
20. Autres aspirants / poids excessifs à la souveraineté. (OPP)
20. Autres aspirants / préoccupations à la souveraineté depuis le congrès. (INC)
21. Nombreux pour rebâtir Parti et objectifs / esprits et discours. (H)
22. Quelques grands courants / tendances imprécises et incertaines. (D)
23. Idéaux de Guy Bertrand / séduction militants. (OPP)
24. Son intervention / définir les positions des concurrents. (C)
25. Texte de M. Garon / langage concret, simplicité, peuple. (E)
26. Travailleur acharné / accompli beaucoup pour l'Agriculture - 1976. (U)
26. Travailleur acharné / personnalité de M. Duplessis. (COMP)
27. Il (J. Garon) / admire Premier ministre Duplessis. (COMP)
28. Autorité, rigueur, détail, apreté, ... / réincarnation de M. Duplessis. (U)
29. Un dans cette campagne / \emptyset (CL)

Relations dyadiques successives

Texte 5: LA CANDIDATURE DE M. LANDRY

- | | | |
|-----|---|--------|
| 1. | B. Landry / militant québécois depuis 20 ans | (U) |
| 2. | Université / politique étudiante et organismes droits de l'homme | (COMP) |
| 2. | Premier candidat / au service de l'État depuis | (COMP) |
| 3. | Fonction publique et carrière politique / lieux de travail | (E) |
| 3. | Intermède imposé / carrière politique | (C2) |
| 4. | Partisan péquiste de longue date / partagé avec René Lévesque | (COMP) |
| 4. | René Lévesque / patron aux richesses naturelles | (H) |
| 4. | Partisan péquiste / heures de peine et de gloire du mouvement | (C) |
| 4. | Défaites / 1970 et 1973 dans Joliette | (COMP) |
| 4. | Victoires / 1976 et 1981 dans Laval | (COMP) |
| 5. | Engagement et caractère / trajectoire en ligne droite | (E) |
| 5. | Ses forces et ses faiblesses / aspirant à diriger le Québec | (COMP) |
| 5. | Ses forces et ses faiblesses / candidat à la présidence d'un Parti | (COMP) |
| 6. | Juriste et économiste / Bernard Landry | (COMP) |
| 6. | Bernard Landry / service d'une cause | (COMP) |
| 6. | Cause / construction de l'État et souveraineté du Québec | (E) |
| 7. | Connaissance du Québec / point de vue de l'État | (COMP) |
| 7. | État / centre indispensable et limité | (D) |
| 8. | État / aspire à diriger | (H) |
| 8. | Expérience significative / limitée à l'économie | (D) |
| 9. | Place au secteur privé / fonction tutélaire du pouvoir public | (D) |
| 10. | Philosophie et pratique / soutenir et enrichir une volonté de planification | (U) |
| 10. | Modèle / expérience française - études économiques | (C2) |

11. Homme / vaste synthèse (CL)
12. Convictions, sensibilité et mandat / ouvrages considérables... (C)
13. Bernard Landry / nécessité de la concertation (COMP)
14. Initiative et présidence / "sommets" québécois (H)
14. "Sommets" québécois / entreprises inégales (E)
14. Rassembler / toucher à tout sans approfondissement (D)
15. Conclusion / expériences de Bernard Landry (C2)
15. Conclusion / sphères théoriques (E)
16. Revision de jugement / performance aux Relations Internationales (C2)
17. En quelques mois / \emptyset (CL)
17. Preuve / gérer le tangible (E)
18. Qualités de l'homme / jour nouveau (CL)
19. On le savait / idéaliste, tenace, ... (U)
20. On découvre / patience, recherche du compromis ... (COMP)
21. Courtoisie / communiquer dans leur propre langue (COMP)
21. Entraînement personnel / peu de politiciens (D)
22. Candidature / riche ensemble d'expériences (E)
23. Candidature / limitée par ces expériences (E)
24. Texte / exploite un domaine où il a expertise (U)
24. Texte / pose avec prudence vers d'autres directions essentielles (COMP)
25. Juger / programme annoncé pour la fin du mois (C2)
26. B. Landry / souverainiste (E)
27. Il ne se cache pas / \emptyset (CL)

28. Souverainiste / premier terme (H2)
29. Construit autour de cet idéal / Parti Québécois (E)
29. Parti Québécois / défendre cet idéal (IMP)
30. Franchise / contorsions du langage, dissimuler convictions (OPP)
31. Vieux militant / souveraineté soude ensemble le P.Q. (C)
32. Choix du président / clarifier action et discours (C)
33. Voilà (l'action et le discours) / laisse peu de marge aux transparentes manoeuvres (IMP)
33. Voilà (action et discours) / annonce d'intéressants débats (IMP)
34. Manière retenue / prises de position antérieures (IMP2)
34. Positions antérieures / automne 1984 (revision) et congrès de janvier (E)
35. Positions antérieures / cherché à réconcilier les tendances au sein de sa formation politique (E)
36. Habileté politicienne / \emptyset (CL)
37. Propos tenus / témoin convictions profondes de vingt ans et sens politique (IMP2)
37. Première fonction d'un chef / rassembler une majorité (H)
38. Souverainiste / rallié à la décision du congrès (INC)
39. Il (B. Landry) / élections sur la souveraineté (OPP)
40. A cette occasion (élections) / entre parenthèses son premier terme (C)
41. Respect et démocratie / \emptyset (CL)
42. Bien / \emptyset (CL)
43. Lutte abandonnée / toujours inscrite dans le programme (INC)
44. Sur cette question / B. Landry peu loquace (COMP)
45. On aimerait en savoir plus / \emptyset (CL)

46. Quelles sont ses convictions / formes du combat québécois (D)
47. Abandon élections - référendum / abandon du référendum (C)
48. Souveraineté / objectif à la carte (COMP)
48. Objectif à la carte / nouvelle stratégie (E)
48. Nouvelle stratégie / étapisme au coeur de la transformation du fédéralisme (COMP)
48. Etapisme / affirmation de la souveraineté (D)
49. Exercice de souveraineté évoqué / \emptyset (CL)
50. Etatiste et souverainiste / premier candidat (E)
50. Premier candidat / formule objectifs généraux, termes directs et francs (COMP)
51. Style de l'homme / formules volontaristes, continuité d'une option et exp. (C)
52. Interrogation nait / attachement à une idée et une option politique (IMP2)
52. Idée et option / fin des années 1960 (E)
52. Idée et option / années récentes (INC)
53. Le monde de B. Landry / majorité de Québécois (D)
54. Programme annoncé / enjeux anciens, attentes nouvelles, son premier discours, programme de son Parti, politiques du gouvernement (D)
55. Perspectives / militant fervant, serviteur de l'Etat, mémoires du passé (D)
56. Niveau significatif / remises en cause profondes (E)
56. Niveau significatif / fortune de son maître politique - René Lévesque (U)
57. Candidature de qualité / attachement au Québec (D)
57. Attachement au Québec / première valeur (E)

Relations dyadiques successives

Texte 6: LA CANDIDATURE DE M. JOHNSON

- | | | |
|-----|---|--------|
| 1. | Médecin et juriste / Pierre - Marc Johnson | (E) |
| 1. | De l'université / Conseil des ministres | (H) |
| 1. | Sa seule vraie carrière / univers politique | (U) |
| 2. | Univers politique / monde singulier | (E) |
| 2. | Monde singulier / connaissance privilégiée | (COMP) |
| 3. | Naissance Pierre - Marc Johnson / année où son père est élu député | (COMP) |
| 4. | Quinze ans / père - chef de l'U.N. et de l'opposition | (COMP) |
| 4. | Vingt ans / père - chef de gouvernement | (COMP) |
| 5. | Vie du candidat / atmosphère politique | (U) |
| 6. | Proximité intellectuelle et affective avec son père / père chef de Parti | (COMP) |
| 6. | Chef de Parti / fonction convoitée | (E) |
| 6. | Proximité intellectuelle ... / initiation aux réalités de service | (C) |
| 7. | Période de sa vie / \emptyset | (CL) |
| 8. | Période de sa vie / formation d'idées plus ou moins définitives sur la politique | (C) |
| 9. | Part de ses convictions / héritage | (D) |
| 9. | Héritage / incarne des pans entiers d'une manière spontanée | (COMP) |
| 10. | Part de ses convictions / action politique directe depuis dix ans | (D) |
| 11. | Crise linguistique de 1969, octobre 1970, thèse souveraineté / il joint le Parti et y occupe une place centrale | (C) |
| 12. | En parrallèle / \emptyset | (CL) |
| 12. | Construit et préserve sa façon d'exister politiquement / lui-même | (U) |
| 12. | Fidèle et loyal / entité politique en lui-même | (OPP) |
| 13. | Elu député en 1976 et 1981 / importantes fonctions et a dirigé cinq ministères | (C) |

14. Candidat à la présidence du P.Q. / premier ministre du Québec (U)
15. Projet de souveraineté et idée du Québec menacée / conduit à la politique (C)
16. Démarche peu originale / \emptyset (CL)
16. Deux motivations réunies / force de rassemblement (C)
16. Force de rassemblement / P.Q. au pouvoir dix ans après sa création (C)
17. Toute une génération / projet (U)
17. Toute une génération / M. Johnson avec eux (U)
18. Poids de l'unanimité, discipline de parti et solidarité ministérielle / manière (de l'homme politique) (D)
18. Manière / audace de ses idées ou la force de ses projets politiques (D)
19. Il (P.-M. J.) / arrogance et la suffisance ambiante (OPP)
20. Il (P.-M. J.) / politique (réforme des esprits et de "l'homme d'ici") (INC)
20. Cette manière détestable / refaire l'histoire en la niant (C2)
21. Partisanerie cinglante / attitude propre (U)
21. Parti / club affairé à dresser la liste de ses ennemis (E)
22. L'homme politique / subtiles distances (COMP)
22. P.-M. J. / dogmatisme ridicule sinon tragique (INC)
22. Dogmatisme / parti gonflé à blanc par des chefs irresponsables (E)
23. Contraste / qualité manière Johnson (C)
24. Il (contraste) / accentua et accrédita (COMP)
25. Le moment venu / \emptyset (CL)
25. L'homme politique / crédibilité forte (U)
25. Crédibilité / champs de ruine (D)
26. Elle (manière) / virages majeures (C)
26. Force politique / Parti (OPP)
26. Force politique / chef épuisé (INC)

27. Distance / solidaire des politiques du régime (COMP)
28. Elle (distance) / statut particulier (U)
29. Position délicate / révélations des sondages (C2)
29. Popularité / René Lévesque (OPP)
30. Pierre-Marc Johnson / \emptyset (CL)
31. Dossier législatif mince / \emptyset (CL)
32. Ministre du travail / pompier de service (INC)
32. Se constituer en otage / régime Bourassa (COMP)
33. Ministre des Affaires sociales / coupures et négociation majeure avec les omnipraticiens (COMP)
34. Ministre de la Justice / contrôle de la négociation avec les policiers (COMP)
35. Ministre délégué au Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes / Projet d'accord constitutionnel (COMP)
36. Qualités et attitudes / complexes et déroutantes (U)
36. Prudent et souple / noie la question débattue (C)
36. A l'aise / aspects d'un même problème (COMP)
36. Distant, affable / fortes loyautés (COMP)
37. Inflexible / longuement mûri ses choix et planifié ses interventions (C2)
38. Fermeté / dureté (E)
39. Talent / crises (absorption et dissolution) (COMP)
39. Talent / calendrier de ses interventions (COMP)
39. P.-M. Johnson / concurrents et adversaires (D)
40. Le bouleversement social / crise économique (C2)
40. Il publiera / réflexions sur la conjoncture (COMP)
41. Désarroi P.Q. et gouvernement / élection référendaire (COMP)
41. Il affirme / Québec ≠ non et mettre fin à l'absence du statut (COMP)

42. Cet entretien / Parti et gouvernement (D)
 42. Cet entretien / crise profonde (C)
 42. Cet entretien / démission de cinq ministres et à la fragmentation du P.Q. (C)
 42. Cet entretien / souveraineté = objectif rangé ... (C)
 42. Cet entretien / ouvrira la voie à la reprise de la négociation-Canada (C)
43. Manière Johnson / ondoyances cumulatives (COMP)
 44. Elle (manière Johnson) / ruptures brusques et décisives (COMP)
 45. Même pragmatisme / voies contraires (H)
 45. Voies contraires / conciliation et affirmation (E)
46. Qualité de cette manière / exercice de la fonction convoitée (D)
 47. Interrogation / candidature (C2)
48. L'homme / réaction (COMP)
 48. Réaction / initiation (D)
 48. Réactions / changer le cours des choses (COMP)
49. Force / situations dégradées (COMP)
 49. P.-M. Johnson / diagnostics justes (COMP)
 49. P.-M. Johnson / pistes utiles (COMP)
50. Chef de gouvernement / \emptyset (CL)
 50. Stratégies utiles / devoirs d'invention, de prévention et d'organisation ordonné du développement (D)
 50. Devoirs / fonction de chef de gouvernement (E)
51. On attend de lui / \emptyset (CL)
 51. Conception de l'économie / généralités contenues dans sa déclaration (D)
52. Style de l'homme / texte de circonstance (COMP)
 52. L'homme / bonnes oeuvres (E)
53. Premier volet de la manière Johnson / \emptyset (CL)
 54. Autre volet / attente (D)

- 54. Volet / identifierait choix et niveau d'exigence (E)
- 54. Générosité, franchise et courage / qualités du candidat (E)
- 54. Choix et niveau d'exigence / convier le peuple québécois (U)

- 55. A ce niveau (volet de choix et d'exigence) / jugement de sa candidature (IMP)

Relations dyadiques successives

Texte 7: MME MAROIS, CANDIDATE

- | | | |
|-----|--|--------|
| 1. | Ouvrage excellent / non-mention de Mme Pauline Marois | (OPP) |
| 1. | Pauline Marois / membre du cabinet péquiste depuis 1981 | (E) |
| 2. | Grief / \emptyset | (CL) |
| 2. | Majorité des analystes / idée que l'opinion publique | (OPP) |
| 2. | Opinion publique / elle : opposition crédible à R. Bourassa | (COMP) |
| 3. | La notoriété de la troisième candidate / phénomène récent, soudain fascinant | (U) |
| 3. | Phénomènes récents ... / sel dans les sagas politiques prévisibles | (COMP) |
| 3. | Revanche de l'opinion / appareils qui lui dictent leurs fatalités | (D) |
| 4. | Notoriété / popularité | (D) |
| 5. | Données du sondage IQOP / agité premiers moments | (U) |
| 5. | Mme Marois / P.-M. Johnson | (H2) |
| 5. | Sondage / choix du leader du P.Q. | (COMP) |
| 6. | Sondage / élections générales | (COMP) |
| 6. | P.-M. Johnson / favori | (E) |
| 7. | Elle / B. Landry | (H) |
| 7. | B. Landry / candidat déclaré depuis longtemps | (E) |
| 8. | Mme Marois / "profil" opposition à R. Bourassa | (E) |
| 9. | Visibilité / popularité | (D) |
| 10. | Cocarde progressiste du P.Q. / stars de même sexe | (E) |
| 10. | La première femme candidate / subconscients à déconditionner | (C) |
| 10. | P.Q. / vieux partis | (COMP) |
| 11. | Femme / c'est nouveau | (INC) |
| 12. | P. Marois / étoffe d'un leader | (D) |
| 12. | Leader / besoin du P.Q. | (E) |
| 12. | Déconfiture / espoir | (H) |
| 13. | Péquiste de base / jugement difficile | (COMP) |

14. Carrière / mis du temps à s'en convaincre (COMP)
 14. Portrait classique / garçons en culottes courtes qui veut être pape ou Premier ministre (E)
 14. Carrière / portrait classique (OPP)
15. Vingt ans / travail social à l'administration des affaires, groupes communautaires aux cabinets politiques (COMP)
 15. Cabinets politiques / ombre du pouvoir des autres (U)
 15. P. Marois / trajet de tant de femmes (E)
 15. Pouvoir / exerçant (H)
16. Ministre d'État à la Condition Féminine / élection de 1981 (C2)
 16. Ministre d'État à la Condition Féminine / chef de cabinet (H2)
 16. Politique / passage (E)
17. Premier ministre intérimaire / façon permanente (INC)
18. Capacité d'analyse, expérience, sens politique, flair / rôle de Premier ministre (E)
 18. Elle / rôle de Premier ministre (D)
19. Propos surrannés / papier jaunit (E)
20. Trois ans suivants / \emptyset (CL)
 20. Manque d'expérience politique / énergie redoutable (H2)
21. Franchise et sobriété / efficaces (COMP)
 21. Trucs plus sûres / moins transparents (COMP)
 21. Franchise et sobriété / trucs plus sûres (D)
22. Condition féminine / garder acquis pendant la recession (COMP)
 22. Ministère de la Main d'oeuvre et de la sécurité du Revenu / convaincante (COMP)
 22. Condition féminine / ministère ... (H2)
23. Pires périodes de chômage et d'inactivité / mandat complexe de dossiers (COMP)
24. Prédécesseur, Pierre Marois / conception grandes lignes des réformes (COMP)
 24. Grandes lignes des réformes / mettra en oeuvre (COMP)
 24. Elle / autres ministres (H)
 24. Elle résiste / difficultés (COMP)
25. Peu d'affaires gouvernementales / suscite démagogie, discours simplistes, de manipulation de la juste exaspération des jeunes (COMP)
26. Machine bureaucratique / virage (COMP)
 26. Réforme / s'attaque à la désastreuse passivité des systèmes d'aide sociale (COMP)
 26. Réforme / engagée (COMP)

27. Les péquistes recherchent / fermeté et connaissances des dossiers (COMP)
 27. Les (connaissances et fermeté) / Mme Marois (E)
28. Courage / opinion favorable (COMP)
29. Chances de succès / arcades des relations fédérales-provinciales (C2)
 29. Arcades / avenir du Québec (COMP)
30. Dossier formation professionnelle / rapatriement (COMP)
 30. Dossier formation professionnelle / résistances de toujours (OPP)
31. Bonne intuition / pas canoniser le gouvernement Mulroney d'avance (COMP)
 31. Promesses / certitudes (D)
32. Vraies négociations à venir / \emptyset (CL)
33. Affaires constitutionnelles / politiciens expérimentés (COMP)
 33. Affaires constitutionnelles / tests d'endurance et d'habileté (COMP)
34. Allocution de candidature / à son Parti (COMP)
 34. Allocution de candidature / questionnement du Parti (C)
35. Retourne aux sources / remet en question (les sources) (D)
 35. Sourdine / credo social et économique du P.Q. (COMP)
36. Décentralisation, redistribution des richesses, égalité des chances / limites (D)
37. Touche de réalisme / marque des années de pouvoir (COMP)
 37. Touche de réalisme / appel à la "gauche" du Parti (COMP)
 37. "Gauche" du Parti / attend le messie (E)
38. Équation difficile / profession de foi en la souveraineté (D)
 38. Souveraineté / coeur (E)
 38. Souveraineté / programme (D)
39. M. Landry / Mme Marois (E)
 39. Orthodoxie souverainiste / autonomie provinciale (INC)
 39. Autonomie provinciale / M. Johnson (E)
40. Cela (ambiguïté face à l'opposition du P.Q.) / représentative de son Parti (E)
 40. Représentative de son Parti / résoudre le dilemme (D)
41. Candidature / crédible et intéressante (COMP)
 41. Candidature / deuxième génération péquiste (COMP)
 41. Deuxième génération péquiste / goût du risque et maturité (E)

Relations dyadiques successives

Texte 8: LE CANDIDAT GUY BERTRAND

- | | | |
|-----|---|--------|
| 1. | Guy Bertrand / avocat Vieille capitale, militant péquiste | (E) |
| 1. | Guy Bertrand / combler le vide souverainiste | (COMP) |
| 2. | Convictions / sorte d'avenir au Québec | (U) |
| 3. | Indépendantisme / Union Nationale | (COMP) |
| 3. | Orthodoxe avant l'heure / Parti Québécois | (COMP) |
| 3. | Auquel (P.Q.) / conseils | (COMP) |
| 4. | Virage "fédéraliste" / ultime tragédie | (C) |
| 5. | C'est (virage fédéralisme) / reprendre le chemin de la politique active | (C) |
| 5. | Quinze ans après / peu convaincante tentative en 1970 | (U) |
| 5. | Habile orateur et prospère plaideur nationaliste / \emptyset | (CL) |
| 6. | Orthodoxes / G. Bertrand | (D) |
| 6. | G. Bertrand / reconquête éventuelle du P.Q. | (INC) |
| 7. | Orthodoxes / individus plus représentatifs | (D) |
| 7. | Orthodoxes / détachés P.Q. | (C) |
| 7. | Individus plus représentatifs / capable d'influencer le P.Q. | (COMP) |
| 8. | M. Bertrand / courant plus marginal | (COMP) |
| 8. | Courant plus marginal / rupture spectaculaire et actions d'éclat | (E) |
| 8. | Ceux aux convictions orthodoxes / peu d'échos | (OPP) |
| 9. | Guy Bertrand / Conseil National 1980 | (COMP) |
| 9. | Conseil National / déclaration d'indépendance unilatérale | (OPP) |
| 10. | Guy Bertrand / 1982 | (COMP) |
| 10. | Gouvernement du Québec / déchéance de la souveraine britannique | (OPP) |
| 11. | Pierre Vadeboncoeur / courage de ses rêves | (E) |
| 11. | Pierre Vadeboncoeur / écrit sur Guy Bertrand | (COMP) |
| 11. | Écrits sur Guy Bertrand / persuadé d'être sur la lune et de la meilleure foi du monde | (E) |
| 12. | Pierre Vadeboncoeur / Guy Bertrand | (INC) |
| 12. | Pierre Vadeboncoeur et Guy Bertrand / \emptyset | (CL) |

13. Militant / campagne au leadership de sa planète (E)
14. Le (G. Bertrand) / reproche au Parti au pouvoir (COMP)
14. Se maintenir au pouvoir / opposition (INC)
15. Il récuse / "dérapiage" récent (COMP)
15. Dérapiage récent / élection référendaire, gouvernement sans propositions constitutionnelles, indépendance (OPP)
15. Souveraineté-association / indépendance (D)
16. Rêves de Guy Bertrand / dures réalités, "turpitudes" des dernières années (INC)
16. Beautés pré-référendaires / indépendance égale richesse, relation d'égal à égal avec les É.U. (U)
17. Réalité du Québec depuis cinq ans / effacer, redresser (E)
18. Orthodoxie dans orthodoxie / contraire du symbole (C)
19. Dissidents de janvier / coup de force durant la campagne (INC)
19. Dissidents de janvier / pas tentés par Guy Bertrand (OPP)
20. Indépendantisme meurtri / Ø (CL)
21. Courses au leadership / faire valoir idée (COMP)
22. Croisade de Guy Bertrand / Ø (CL)

Relations dyadiques successives

Texte 9: LE CANDIDAT JEAN GARON

- | | | |
|-----|---|--------|
| 1. | Jean Garon / candidat à la présidence | (COMP) |
| 2. | De tous les prétendants déclarés / déclaration de J. Garon est plus difficile | (D) |
| 3. | Vision particulière / collègues | (OPP) |
| 3. | Chances ténues / telle course | (INC) |
| 4. | J. Garon / peu d'incursion publique hors de ses dossiers | (COMP) |
| 4. | Peu d'incursion publique hors de ses dossiers / mal connu | (C) |
| 5. | Personnage coloré et familier / comédien | (COMP) |
| 5. | Bonhomie, réparties, gouaille / \emptyset | (CL) |
| 6. | Image double / \emptyset | (CL) |
| 7. | Ton du terroir / expert en droit fiscal | (INC) |
| 7. | Couloirs de l'Université Laval / silos et étables | (INC) |
| 7. | René Lévesque / cabinet 1976 | (COMP) |
| 8. | Rondeur et façon de / tempérament coupant | (INC) |
| 9. | Qualités et défauts / leaders controversés | (E) |
| 9. | M. Duplessis / mémoire | (COMP) |
| 10. | Populisme naturel / conception autoritaire du pouvoir | (INC) |
| 10. | Simplicité publique des politiciens / cynisme - besoin de personne | (INC) |
| 11. | Son image / amabilité bien contrôlée | (D) |
| 11. | Amabilité / recette dans les courses au leadership | (COMP) |
| 12. | Tradition québécoise / \emptyset | (CL) |
| 13. | Il / bon ministre | (COMP) |
| 13. | Bon ministre / proche de ses administrés, maîtrisant ses dossiers, efficace et tenace | (U) |
| 14. | Seul portefeuille pendant neuf ans / membres du cabinet | (D) |
| 14. | Il / laisser sa marque, virages importants | (COMP) |
| 14. | Marque / zonage agricole, succès indéniable | (U) |

15. Réussite / drainage des terres, production céréalière, protection des productions, commercialisation (U)
15. Réussite / mieux-être des agriculteurs, autosuffisance alimentaire (C)
16. Personnel spécialisé et professionnel / ministère actif (C)
17. Derniers mois / querelle UPA, court-circuiter (COMP)
17. Querelle / étoile du ministre pâli (C2)
18. Refroidissement / grand ménage aux Pêcheries (C2)
18. Refroidissement / arrogance après tant d'années (C2)
19. "Ministre sectoriel" / expérience (manque) (D)
20. Démonstration de décloisonnement / \emptyset (CL)
21. Son programme / plus flou (COMP)
21. Autres candidats / programmes flous (COMP)
22. Question nationale / posée (H)
23. Sortir de l'étapisme et du traumatisme référendaire / \emptyset (CL)
24. Balkanisation tranquille / Marché commun (C)
25. Explications / arguties péquistes de la souveraineté (E)
26. Participation / débat de janvier (OPP)
26. Participation / ralliement à M. Lévesque (COMP)
26. M. Lévesque / vantait "beau risque" bleu à Ottawa (U)
26. Ministre J. Garon / dénonce le gouvernement Mulroney (U)
26. Clarté / \emptyset (CL)
27. Propositions de développement / industrie de l'alimentation, environnement, utilisation de l'énergie (COMP)
28. (Ces) propositions / bonne orthodoxie social-démocrate, accent libéral sur l'initiative individuelle (E)
29. Convaincu / \emptyset (CL)
30. Affirmation / héritier de R. Lévesque (COMP)

30. R. Lévesque / leadership ennemi de la technocratie, compris du peuple (E)
31. Autres candidats / envoie sa propre machine (J. Garon) (H2)
31. Autres candidats / fascinés par les affaires, ("face à claques") (E)
31. J. Garon / campagne moins polie (C)
-
32. Idée du "peuple" / paternaliste (E)
32. "Peuple" / sacralisé (U)
32. Paternaliste / petit se voit grand (E)
-
33. Dessein (idée) des Lévesque et Laurin / délivrance des complexes (U)
33. Petits devenus grands / cruellement écarté Lévesque et Laurin (C)
-
34. M. Garon / ceux dont il prétend se rapprocher par la vulgarité (D)
-
35. Revivre René Lévesque / chances de réussite (INC)
35. Route populiste / talent moins évident (D)
-
36. Seul sur cette route / accueil du P.Q. (D)

Relations dyadiques successives

Texte 10 MME LALONDE, CANDIDATE

- | | | |
|-----|---|--------|
| 1. | Janvier 85 / assermentation comme ministre (Mme Lalonde) | (COMP) |
| 1. | Mme Lalonde / non-membre du P.Q. | (COMP) |
| 2. | Hier (août 85) / candidate à la présidence | (COMP) |
| 3. | Saut haut (janv. 85 à août 85) / vraisemblance | (OPP) |
| 3. | Famille péquiste / assez vieille pour généalogie politique | (COMP) |
| 3. | Famille péquiste / faire sentir | (C) |
| 4. | Elle / prête à la défaite | (COMP) |
| 4. | Défaite / comté de Bertrand (juin 85) | (U) |
| 5. | Mme Lalonde / nouvel avatar | (COMP) |
| 5. | Mme Lalonde / se remettre de l'autre (avatar) | (H2) |
| 6. | Curiosité / \emptyset | (CL) |
| 7. | Francine Lalonde / inconnue (1983-84) | (H2) |
| 7. | Francine Lalonde / devenue familière (85) | (H2) |
| 8. | Controverse syndicale / lancement | (C) |
| 8. | Controverse syndicale / CSN | (COMP) |
| 8. | CSN / vice-présidente, présidente FNEQ | (U) |
| 9. | 1983 / coordonnatrice des fédérations syndicales | (COMP) |
| 9. | Entretien de devoir / nécessité de se préoccuper de l'état de santé des entreprises | (COMP) |
| 10. | Délit d'opinion / perte de son poste | (C) |
| 10. | Opinion / patronat | (U) |
| 10. | Opinion / estime de ceux-elles qui ont travaillé avec elle | (C) |
| 11. | Femme de tête et de décision / efficace, pas le consensus ad nauseum pour bouger | (E) |
| 12. | Elle / prendre les devants, des risques, tenir tête | (E) |
| 13. | Limogeage de la CSN / ascendance de son étoile | (C) |
| 13. | Ascendance ... / au sortir d'une récession syndicale | (COMP) |

14. On y a procédé (limogeage) / avant appuis se cristallisent (H)
15. Milieu syndical / complexe, agité, très homogène (E)
 15. Milieu syndical / monde politique (OPP)
 15. Entrée de F. Lalonde / malaisée (C)
16. Scepticisme / arrivée au cabinet (C2)
 16. Arrivée au cabinet / invitation de M. Lévesque (COMP)
 16. M. Lévesque / incursion hors caucus (COMP)
17. Passage à la Condition féminine / trop bref pour marquer (COMP)
18. Quatre mois plus tard / élections partielles (COMP)
19. Défaite / démission du cabinet (C)
20. Fin de l'histoire / meilleur résultat péquiste et contre R. Bourassa (INC)
21. Talent politique / victoire morale du P.Q. (C)
22. Brûler les étapes / présidence du Parti (E)
23. Mme Lalonde / candidate des projets sociaux du P.Q. (COMP)
 23. Social-démocratie ambitieuse / modeste (OPP)
 23. Social-démocratie modeste / autres candidats (E)
24. Créneau du plein emploi / tous les candidat-e-s (COMP)
 24. Seulement ce créneau / Mme Lalonde (E)
 24. Mme Lalonde / candidate d'une idée (E)
25. Projet exaltant / \emptyset (CL)
26. Projet / traduction des thèses du plein emploi, expériences étrangères, scénarios novateurs de l'organisation du travail (E)
27. Vision du Québec / sorte d'Autriche, îlot d'expérimentation sociale en Amérique (E)
 27. îlot d'expérimentation / solidarité interne des petits peuples (E)
 27. Solidarité interne des petits peuples / idéologie péquiste (U)
28. Ce projet / transposition du volontarisme du discours souverainiste (COMP)
29. Québec / autre forme de vie sur ce continent (E)
30. Idée séduisante / "gauche" organisée au Parti (IMP2)

30. Gauche / P.Q. (INC)
31. P.Q. de 1985 / P.L. de 1960 (E)
31. P.Q. de 1985 / coupé de souverainisme, exercice du pouvoir (E)
31. P.L. de 1960 / centre progressiste et pragmatique, n'en promet pas beaucoup, méfie des grands desseins (E)
32. Projet crédible / expérience (limitée) de Mme Lalonde (INC)
33. Exposé / ancien discours syndical, courte expérience 1984 (U)
34. C'est (exposé) / programme de gouvernement (INC)
34. C'est (exposé) / réponse à tout (COMP)
35. Discours de Mme Lalonde / Parti Québécois (D)
36. Elle (Mme Lalonde) / invitation aux péquistes (COMP)
36. Elle (Mme Lalonde) / question nationale (INC)
36. Question nationale / déchire et trouble le P.Q. (E)
37. Souveraineté / nil (E)
37. Ottawa / gouvernement fédéral, politiques importantes (E)
37. Politiques importantes / mot à dire (U)
38. Indifférence / passion péquiste (INC)
38. Indifférence / autres candidats (INC)
38. Indifférence / Mme Lalonde (U)
39. Elle (Mme Lalonde) / monde commence aujourd'hui (COMP)
40. P.Q. / aventure (OPP)
41. Belle campagne / place certaine pour le servir (C)
42. Ce qu'elle cherche (place) / carrière politique d'ambitieuse façon (IMP2)

Relations dyadiques successives

Texte 11 UN CANDIDAT ÉCOLOGISTE

- | | | |
|-----|---|--------|
| 1. | Questions environnementales écologiques / préoccupation importante de concitoyens | (U) |
| 2. | Elles (questions environnementales) / vastes mobilisations | (D) |
| 2. | Groupes reliés à elles / marginaux, isolés, autonomes | (U) |
| 3. | Entreprises, agriculteurs, citadins ... / problèmes liés à l'écologie | (COMP) |
| 4. | Deux précédentes décennies / investissements reliés à ces questions (étaient) superfétatoires | (COMP) |
| 4. | (Aujourd'hui) qualité de vie, santé, ... / s'imposent aux groupes encore hostiles récemment | (H) |
| 5. | Québec / mouvement | (U) |
| 6. | Sondage / québécois | (COMP) |
| 6. | Préoccupations environnementales / préoccupations inflation et emploi | (E) |
| 7. | Québec 1984 / 700 millions pour eaux | (COMP) |
| 8. | Ministère après ministère / questions environnementales | (C2) |
| 9. | Évolution / Québec sous-équipé | (C) |
| 9. | Investissements québécois / investissements ontariens | (E) |
| 9. | Investissements québécois / 25 % des investissements ontariens | (D) |
| 10. | (Hier) préservation, assainissement, etc. / réserves contestataires et chercheurs isolés | (U) |
| 10. | (Aujourd'hui) préservation, assainissement, etc. / langage commun et politiques | (U) |
| 11. | Couche d'ozone, plomb, déchets toxiques ... / liste s'allonge constamment | (COMP) |
| 11. | Courbe des effets de comportements / brouillage fiche génétique de l'univers | (COMP) |

12. Candidature de Luc Gagnon / place substantielle à l'écologie (C)
 12. Écologie / absente dans les débats (OPP)
13. Luc Gagnon / premier et seul objectif (COMP)
 13. Luc Gagnon / jeune et valeureux politicologue (E)
 13. Luc Gagnon / imposer "une nouvelle façon de voir" dans le débat (COMP)
14. Absence de ces préoccupations / justification de sa mise en candidature (IMP)
 14. Préoccupations écologiques / autres candidats (INC)
15. Quatre candidats / aucune référence à ces questions (E)
16. M. Johnson / touchées en deux chutes de phrase (U)
17. "qualité de vie" de J. Garon / un des trois défis d'ici l'an 2000 (U)
18. J. Garon / concurrents (D)
 18. J. Garon / projet "axé sur la protection ..." (COMP)
19. Ces propos / vocation tardive de J. Garon (U)
20. Conversion / invitation de M. Gagnon (COMP)
21. Tort / de traiter à la légère thèmes du candidat (C2)
22. Exemples et formules / thèses non vérifiées (E)
23. Modèle économique / même mal (thèses non vérifiées) (E)
24. Un des enjeux des prochaines décennies / développement économique intégral ... (H)
25. Courant écologiste / courant de l'avenir (D)
26. Avenir / intégration réelle dans préoccupations (H)
27. Crédit politique de L.Gagnon / performance "électorale" (INC)
 27. Présence utile / discussion sur ces thèmes (IMP2)
 27. Thèmes marginaux / discours politique traditionnel (COMP)
 27. Discours traditionnels / plupart des candidats (U)
 27. Thèmes majeurs / avenir du Québec (E)

ANNEXE III

LÉGENDE DES ABRÉVIATIONS ENTRE PARENTHESES

Annexe III

Légende des abréviations entre parenthèses*

- I: **Incompatibilité**: Entre deux notions qui ne peuvent pas coexister simultanément dans un même domaine d'application. L'incompatibilité doit être comprise comme ce qui est affecté au titre de propriété quasi naturelle, voire essentielle à un objet ou une notion. La relation d'incompatibilité suppose à la fois l'existence d'une relation d'opposition, à l'établissement de laquelle la volonté du sujet n'est pas étrangère, et l'affirmation d'une relation d'exclusion dont la conséquence au sens non-existence d'un des deux pôles est plus forte que dans les cas d'exclusion classique. Les relations d'implication et de conséquence ainsi de leur côté n'excluent pas de façon absolue comme cette relation d'incompatibilité.
- C: **Conséquence**: au sens commun de l'effet: ceci entraîne cela.
- IMP: **Implication**: La relation est du type de celle définie par le logicien: x entraîne nécessairement y, si x alors y. Dans l'acception commune cependant, il s'agit bien d'une propriété conséquente liée à la nature, à l'identité de l'objet-notion considéré.

* Tiré intégralement de Vignaux, G., L'argumentation, Droz, Genève, 1976. pp. 299-300.

- O: Opposition: Différents types d'opposition: nature, identité, propriété, conséquences.
- COMP: Complémentation: Relation d'association entre objets ou notions selon la complémentarité de leurs identités ou de leurs propriétés.
- E: Équivalence: Les deux termes de la relation sont posés comme équivalents, voire identiques, soit qu'ils produisent les mêmes effets ou aient les mêmes conséquences, soit que le sujet les définisse comme de même nature, dotés de propriétés voisines, comparables ou même identiques.
- D: Différence, discrimination: Cette relation est introduite et fonctionne de façon quasi inverse à la précédente: "Il ne s'agit pas des mêmes notions, des mêmes propriétés; il ne faut pas confondre; il faut distinguer, etc."
- U: Union: L'union intervient davantage comme processus d'assimilation, d'identification que comme procédé d'addition.
- H: Hierarchie: La relation de hiérarchie marque l'inégalité entre deux objets, inégalité dont la conséquence est la définition d'une supériorité de l'un par rapport à l'autre. Cette supériorité est généralement donnée en termes d'importance, de nature, de portée, de rôle.
- 2: L'écriture des termes de toute relation dyadique respecte l'ordre de leur apparition dans la proposition concernée. Lorsque l'identification de la relation est donnée

sans cote (H, C, IMP, etc.), cet ordre d'apparition coïncide avec l'ordre de fonctionnement de la relation. L'affectation d'une cote 2 (H2, C2) indique au contraire que c'est le deuxième terme de la relation qui remplit alors la fonction d'antécédent logique.

CL: Clôture: Elle concerne tous les cas de propositions desquelles il est impossible de dégager une relation dyadique. Ces propositions marquent toutes une coupure introduite par le sujet dans la progression du discours, soit qu'il juge le moment venu de développer un autre point, soit qu'il considère comme clos le raisonnement précédent. Elles représentent donc à chaque fois la clôture d'un parcours discursif, nécessaire à l'ouverture d'autres développements.

- * La barre ("/") doit être interprétée au sens que lui donne Von Wright: "en présence de".
Ma contribution est d'avoir rajouté une codification marquant la relation logique établie par le sujet entre les deux termes de la dyade.